

Défaite de 19-13 des Caribous

Kells livre son message à coups de pied

par Jacques ARTEAU
Envoyé spécial du Soleil

LONG ISLAND — En présence de quatre scribouillards, dont une couple représentant la "grosse" presse du patelin (2.000.000 d'âmes), l'entraîneur des Tomahawks débute ses commentaires comme s'il s'agissait d'un match de séries de hockey majeur.

"Cette victoire-là est loin de me satisfaire, lance-t-il avec une ferme conviction, ce sera encore plus agressif la prochaine fois, après tout ce sont des séries éliminatoires."

Victorieux par 19-13 sur les Caribous de Québec, ses Tomahawks n'avaient effectivement pas fini le match avec autant d'éclat qu'ils l'avaient commencé. C'est presque le reflet du désintérêt que montre la population de Long Island vis-à-vis de cette dernière sportive qui éprouve beaucoup de fil à retordre dans sa mise en marché.

Comme si ses Tomahawks avaient déçu une salle comble dans ce superbe Colisée pourtant rempli à peine au cinquième, Morley Kells n'a pas admis des bêtises qui ont permis aux Caribous de mieux s'en sortir. "Deux pénalités stupides nous coûtent deux buts en partant dans la troisième période. Aussi, des jeux que nous n'aurions pas dû faire et qui nous coûtent un relâchement qui a résulté en sept buts par l'autre club", relance l'entraîneur des Tomahawks.

A passer son dégoût en frappant souventes fois la baie vitrée à coups de pied, grimé sur le banc des siens, Kells avait déjà laissé savoir son mécontentement tout au long du der-

nier vingt. Il avait de quoi grogner puisque les Caribous accusaient un sérieux recul de huit buts peu avant la fin de la deuxième période, avant qu'ils rattrapent en marquant six des sept buts dans les 13 minutes suivantes.

Quand un scribouillard du coin s'avisa de lui demander le point tournant du laisser-aller ou plutôt du retour inattendu des Caribous, Kells lui a retourné tout de go: "Allez demander aux gars, eux ils le savent aussi bien que moi."

Peu après, reprenant son calme, Kells réserva des éloges particuliers pour un ex-Caribou. "Ce type-là va devenir un des premiers joueurs de la crose sur gazon à percer dans le sport professionnel. Il a écopé de deux pénalités, mais il a vu à nous aider à gagner", dit-il de Art Seekamp.

C'est l'un de ces joueurs moyens des Tomahawks qui ont réussi à s'affirmer dans le premier match de la demi-finale contre Québec. Plus ou moins impressionnant dans les derniers matchs des Tomahawks, Doug Hayes, le meilleur compte de la ligue, partageait lui-même la réflexion de son entraîneur. Il n'avait récolté qu'une couple de buts aux dépens de Larry Smeltzer alors que d'autres de ses coéquipiers parvenaient à sortir de l'ombre.

Les éloges de Morley Kells à l'endroit de Seekamp n'auraient sans doute pas été formulés de la même façon si les Tomahawks n'avaient racheté ses deux pénalités par des buts en désavantage numérique. Aussi Kells a-t-il tenu compte également de la charge de Seekamp qui a écarté Paul Cioci du jeu pour de bon en

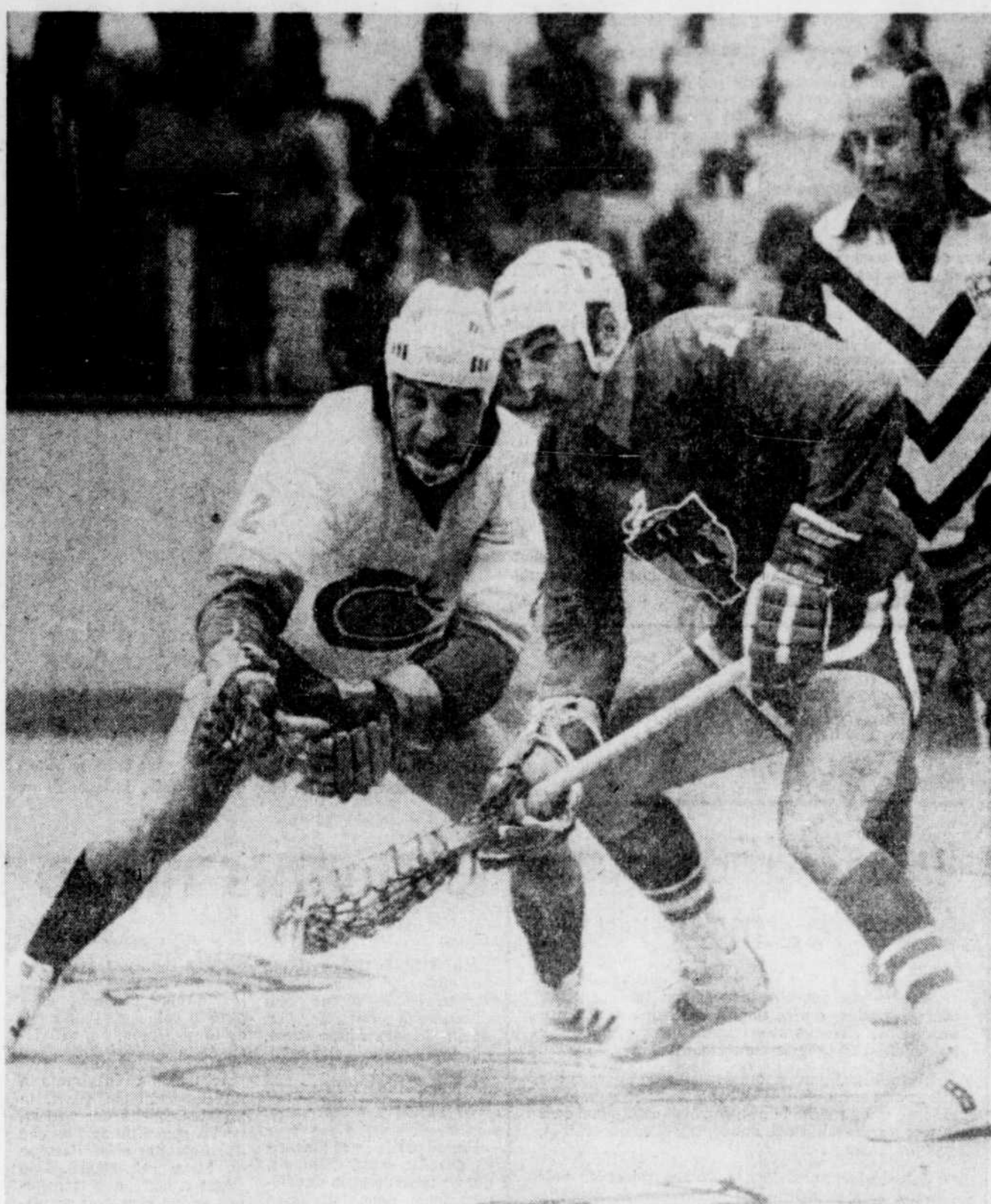
aggravant sa blessure au genou, en deuxième période.

A l'inverse de l'entraîneur des Tomahawks, Medo Martinello était particulièrement réconforté du retour de sa bande en dernière période. "Peut-être étions-nous nerveux au début des séries éliminatoires, à jouer si pauvrement dans les deux premières périodes, mais ce retour de sept buts contre cinq est tout un stimulant pour le moral des gars", de confier Martinello en respirant plus à l'aise après la charge de 14 buts dans les 40 premières minutes.

Larry Smeltzer était tout aussi soulagé, lui qui avait tant bien que mal tenté de contenir les Tomahawks, paraissant en voie d'exercer un véritable carnage. "Je ne sais pas ce qui s'est passé, ils avaient tout le temps voulu pour ajuster leurs tirs, en plus d'avoir eu autant de chances sur des échappées", fit observer le gardien des Caribous.

Là-dessus, Smeltzer était largement secondé par David Langlais, un ardent partisan approchant la soixantaine, sur place avec la sirène des Caribous, au milieu d'une maigre galerie de 3.135 spectateurs.

Que Morley Kells tienne autant lui aussi au prestige de ses Tomahawks, il reste que le chauffeur de taxi qui a reconduit à l'hôtel le président de la ligue Gerry Patterson, Medo Martinello, Red Storey et le trésorier des Caribous, montre autant d'intérêt, de son côté, à Joe Namath, qui s'était exercé avec les autres des Jets de New York sur un terrain avoisinant le Colisée, en après-midi. Il ignorait d'ailleurs que le deuxième match de la demi-finale de crose allait être joué à Long Island, demain.



Tête à tête, Russ George (2), des Caribous de Québec, et Gord Keates (11), des Tomahawks de Long Island, bataillent pour la possession de la balle, durant le premier match de la demi-finale de la Ligue nationale de crose.

Ron Racette a la phobie du hockey à la russe

"Regarde bien ce Pierre Lacroix qui n'a que 16 ans. On va l'avoir notre Bobby Orr, et ça ne coûtera pas \$6 millions."

Jean Sawyer est le directeur de la publicité des Remparts de Québec. Son délire tient parfois du roman-feuilleton.

"Ce Lacroix a toutes les caractéristiques d'une supervedette, poursuit Sawyer sur sa lancée. Regarde ses longues mèches blondes. On n'aura même pas à lui mettre de la teinture dans les cheveux."

Après une saison aux confins du désespoir, les Remparts ont soif de vedettes, de muscle, et d'artifices tapageurs.

On comptait un peu beau-coup sur le jeune Danny Gallant, le frère de l'assommoir d'entraîneurs, pour assurer un départ en coup de tonnerre. Mais le jeune Danny s'est perdu quelque part entre Pointe-du-Chêne et Québec.

Mais Jean Sawyer n'avait vraiment pas besoin de Danny Gallant pour assurer les roulements de tambour. L'espèce d'armoire à glace qu'est Michel Gagnon, un géant de 6'2", de Sainte-Marie de Beauce, fait la loi sur la glace de Sainte-Foy, au milieu d'assauts et de bagarres qui feraient rougir le Far West.

"Peut-être cherchent-ils à m'impressionner, s'interroge un Ron Racette épanoui devant ce dévouement collectif. C'est à moi de voir à ce qu'ils conservent leur esprit belliqueux jusqu'au début de la saison."

Ce déferlement de muscles n'est pas étranger à Ron Racette, dont la "philosophie" des arguments frappants est bien connue. Ça nous change tout de même du hockey de coups de mouchoir trop souvent à l'affiche ces dernières années.

De la vraie crème

"Écoute-moi bien, du hockey à la russe, ça ne m'inté-

resse pas, tranche le pilote des Remparts. C'est du hockey pour vider les arènes. Qu'on me comprenne bien, je ne veux pas d'exagérations. J'exige tout simplement du hockey robuste avec des conditionnements physiques parfaits, grâce à Pierre-Paul Blouin. Une stratégie bien réfléchie au milieu de tout ça, et le tout va fonctionner comme sur des roulettes."

En quelques mots, le programme de Racette est inscrit au tableau noir. Rien de compliqué, rien de savant dans cette formule du succès. Sans oublier cependant que Racette connaît une foule de petits trucs pour éliminer ce qu'il appelle les "barres jaunes".

Les Remparts possèdent au départ les dispositions pour remonter le courant. Mais Racette a aussi besoin d'éléments



captivants. Les joueurs de la région de Québec ont talent certain sont nombreux cette année. Michel Richard, âgé de 17 ans, est le frère de Jacques, des Flames d'Atlanta. Jean Chouinard, âgé de 16 ans, est le frère de Guy, également des Flames.

Mais il y a surtout le jeune défenseur de 16 ans, Pierre Lacroix, de Sainte-Foy. Quand, l'an dernier, Paul Dumont me disait qu'il en avait marre de son sucre à crème avec du lait, et qu'il aurait bientôt son sucre à crème avec de la vraie crème, c'est de Pierre Lacroix qu'il parlait.

Le jeune garçon est légèrement blessé présentement. Déjà, il n'en présente pas moins les prémices d'un grand joueur: facilité dans le mouvement, anticipation du jeu, et habileté naturelle dans l'action. Mais attendons voir. Si le jeune La-

croix réussit à garder la tête froide au milieu du brouhaha et des exagérations publicitaires, il fera sa marque.

Ron Racette a été coupé de la Ligue junior majeure de Québec pendant un an, et de son propre aveu, il est dans le noir quant à l'opposition qui l'attend. Mais il n'est pas sans savoir que des éléments jeunes ont besoin d'expérience avant de rouler à plein.

Dans le "noir", Racette n'oublie cependant pas que ténacité et robustesse ont toujours été des formules infaillibles.

Encore Orr

Buck Houle, qui a récemment perdu son poste de directeur-gérant des Toros, affirme qu'il connaît trop bien Alan Eagleson pour ne pas entretenir des doutes sur ses manoeuvres. "J'ai mes doutes de voir Bobby Orr passer aux Fighting Saints, dit-il. Je n'en aurais pas si l'avocat mis en cause était tout autre qu'Alan Eagleson. Bien sûr, je me suis déjà trompé dans le passé."

Quelque chose cloche dans cette histoire... Quelques clubs de l'AMH prétendent que Wayne Belisle ne les a jamais vraiment approchés pour souscrire la prime de \$1.500.000 en argent sonnante... Et il y a ce commentaire de l'éminence grise de l'AMH, Ben Hatskin: "Cette cagnotte de \$1.500.000, les Fighting Saints devront se débrouiller sans le secours de qui que ce soit."... Les frères Jacobs commencent-ils à flairer le bluff?

Suivant Maurice Ducharme, de Lewiston, le patron des Jaros, André Veilleux, aurait reçu un avertissement lors de la dernière réunion de la Ligue nord-américaine, à Mohawk Valley... "Nous lui avons fait connaître certains articles de nos règlements qu'il ne doit pas enfreindre", soutient Ducharme... Ce dernier n'a pas précisé sa pensée. Que se passe-t-il?

PRIX SPECIAUX
sur les marques
de patins
les plus réputées

**EN SPECIAL
PRESAISON**

**Les fameux
patins artistiques
DONNA HART**
Choix de toutes les pointures

LEVIS STE-FOY QUEBEC
142 ROUTE KENNEDY 833-0611
2576, RUE DALTON 651-5442 (entrée par Parc Colbert)
1380 NORD, DORCHESTER 525-6111

QS
québec sportif ltée

Les Alouettes jouent encore défensivement, mais mal

MONTREAL (PC) — Les 25.225 spectateurs réunis à l'Autostade hier soir sont retournés chez eux déçus du résultat et déçus surtout du spectacle. Les Rough Riders d'Ottawa ont remporté par 18-11 un match entrepris sous l'allure défensive chère à Marv Levy et aux Alouettes.

De l'avis même de l'entraîneur des Alouettes, Marv Levy, son équipe venait d'offrir sa pire performance de la saison.

"Nous avons joué un très mauvais match, a mentionné Levy. Les Rough Riders ont dominé à tous les chapitres, soit à l'attaque, à la défense et même chez les entraîneurs. Je l'ai répété à plusieurs reprises, l'équipe qui donne le ton au match est presque toujours l'équipe victorieuse. Ce sont les Riders qui ont donné le ton au match et nous n'avons pas été capables de renverser la vapeur."

A un journaliste qui lui demandait s'il pensait que les Alouettes auraient dû ouvrir la machine plus tôt dans le match, Levy a répondu: "Bien au contraire, je crois que nous aurions dû favoriser un jeu encore plus prudent. Nous tentions trop de jeux différents, et cela ne nous a pas aidés. Il faut dire cependant que les Riders ont accompli un excellent travail en stoppant notre attaque au

sol. Nous avons également commis beaucoup d'erreurs. Chaque fois que nous réussissions un bon jeu, une pénalité venait arrêter notre poussée. Il faut dire également que les Riders possèdent une excellente équipe. Quand vous devez vous défendre contre des receveurs comme Rhone Nixon, Moody Jackson et Tony Gabriel, les choses ne sont pas faciles. Cela peut devenir un cauchemar pour la défense."

Et les arbitres

Les arbitres ont été hués à plusieurs reprises. Au total, 21 pénalités ont été décernées, dont 15 aux Alouettes. Levy n'a même pas voulu commenter le travail des officiels.

"Je ne veux pas parler du travail des officiels. Si je le fais, je sais que je vais m'emporter et je serai mis à l'amende. Mais ce n'est pas la raison principale de notre défaite. Ottawa a mieux joué que nous dans tous les domaines, et c'est pourquoi nous avons perdu, voilà tout."

Quant à George Brancato, entraîneur des Riders, il avait une opinion différente du travail des officiels.

"Pendant le match, nous vociférons contre les officiels, mais la plupart du temps, quand nous visionnons les films du match quel-

ques jours après, nous nous apercevons qu'ils ont raison dans la majorité des cas."

Brancato semblait fier de la tenue de son équipe, principalement des unités spéciales qui avaient été malmenées lors de la dernière rencontre entre les deux équipes.

"Nous n'avons rien fait de bien différent ce soir, mais psychologiquement, les gars étaient mieux préparés. Ils savaient fort bien que Lewis Cook et Dickie Harris les avaient bafoués à Ottawa, et ils ne voulaient pas que la chose se produise à nouveau. Tous les gars se rendaient à l'extrémité du terrain beaucoup plus rapidement et notre défense a joué beau-

coup mieux. Je dois dire que Tom Clements a joué un excellent match au quart", a mentionné Brancato.

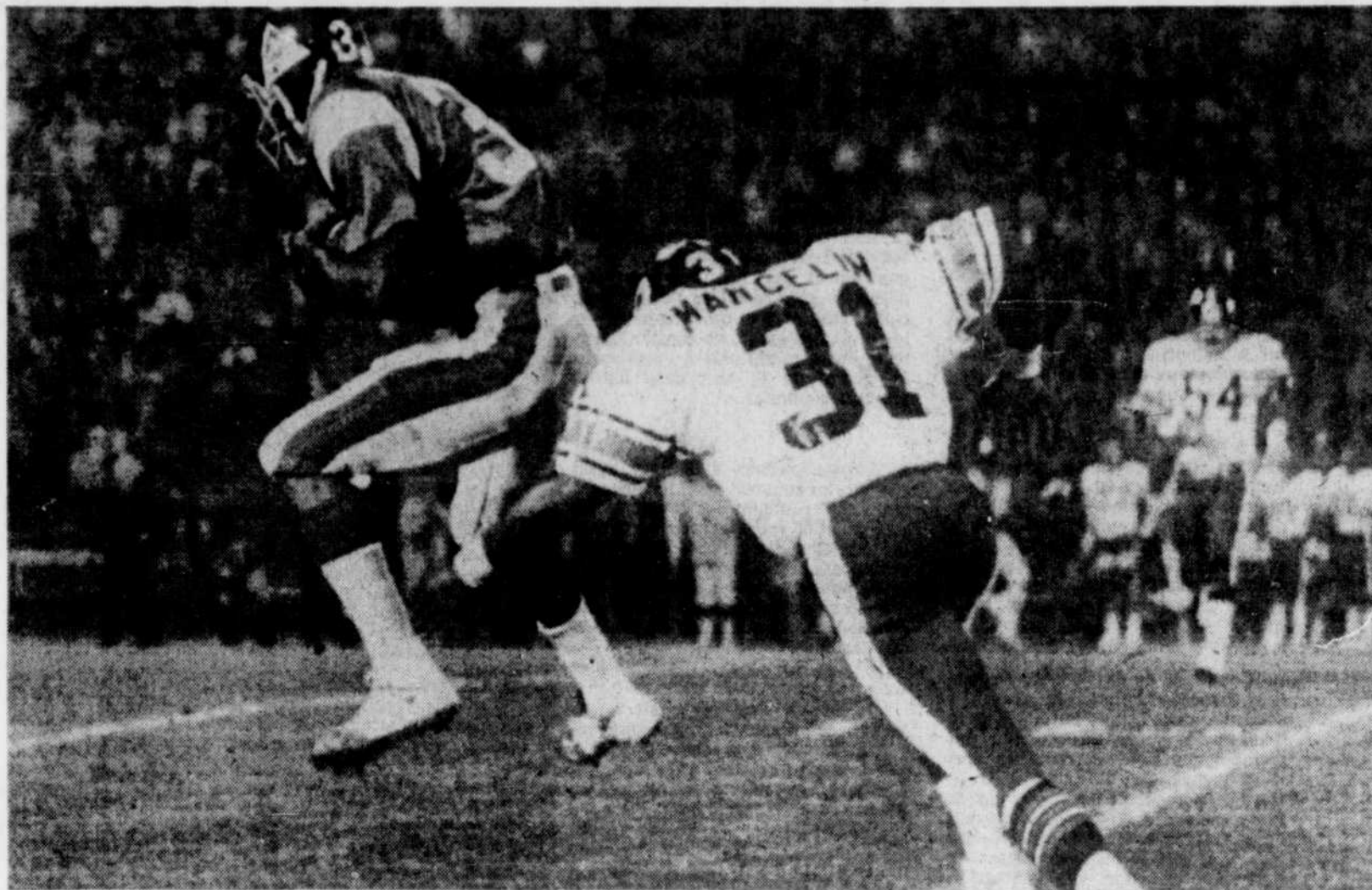
Quant au jeune quart qui est sorti des rangs de l'université Notre-Dame cette an-

née, il était très fier de sa performance.

"Je crois que c'est ma performance la plus satisfaisante de la saison. Nous nous devions de vaincre les Alouettes à Montréal et nous

l'avons fait. Nous avons joué du bien meilleur football et la défense était excellente. Nous avons exploité les courses au centre et les petites passes à l'extérieur pour la majeure partie du match. Nous voulions resserrer la défense des Alouettes, et c'est de cette façon que nous avons pu compléter quelques longues passes en fin de match", a déclaré Clements.

PC



Joe Petty n'aura eu que la seconde pour attraper cette passe de Sonny Wade, bonne pour un premier essai, au premier quart. L'ins tant d'après, il se retrouvait dans les bras d'Al Marcelin, la brute de service des Rough Riders.



roland sabourin

"Meeting" de courses écourté, mais réussi

Les choses ont bien changé, au "meeting" de courses attelées qui se tient à l'occasion de la foire provinciale. Nous en avons eu un autre exemple par l'annulation du programme de mardi soir.

Autrefois, il y avait une douzaine de programmes offerts aux amateurs de trot et amble, avec courses en matinée et en soirée, le premier dimanche, ainsi qu'à la fête du Travail. Cette année, il y aura eu, en tout, sept programmes.

Même si certains "mordus" aimeraient en voir plus, il n'en demeure pas moins que la nouvelle politique est très sage. En tout cas, la réduction du nombre de programmes permet d'offrir des épreuves de meilleure qualité.

Le programme offert le lendemain de la fête du Travail était toujours celui où les paris étaient les moins élevés. Ça se comprend très bien, après trois jours bien remplis. Après tout, il y a une limite aux ressources financières du parieur.

C'est ainsi qu'au cours de la dernière fin de semaine, il s'est parié tout au moins \$550.000 pour les 30 courses offertes samedi, dimanche et lundi. Ce sont des résultats très satisfaisants pour le directeur-gérant Lucien Labbé.

En plus de la rareté de partants, il y a eu aussi les ennuis causés par la grève des imprimeurs, ce qui a poussé le Club de courses Jacques-Cartier à ne pas offrir de courses quatre jours de suite. Il faut avoir l'occasion de visiter les bureaux de l'organisation pour se rendre compte de tout le travail additionnel accompli par le personnel. Le conflit en question est maintenant réglé, mais la situation ne sera pas stabilisée avant la semaine prochaine.

Avant encore trois programmes à présenter, Labbé a confiance que les chiffres de 1975 approcheront ceux de l'an dernier, même avec un programme en moins. Surtout si le beau temps revient pour les trois derniers programmes, on pourrait même assister à des records.

Il n'y a aucune inquiétude au sujet de l'avenir du trot et amble, surtout en raison des augmentations signalées dans tous les hippodromes.

Sur un peu de tout...

En apprenant le décès de Claude Waters, il était bien difficile de ne pas se rappeler qu'il aurait pu être un excellent joueur de hockey, s'il n'avait pas décidé de faire carrière dans les courses... Il a été un des meilleurs joueurs de l'organisation des Citadelles de Frank Byrne, à la grosse époque du hockey junior... Protégé de Jules Giguère, il avait été le conducteur de l'écurie de Roland Lacroix avant de déménager à Montréal, où il avait travaillé pour Jean-Louis Lévesque...

Pierre Greco, nouveau président du club de curling Jacques-Cartier, a fait revivre une vieille coutume, ayant décidé de tenir son tournoi de golf à Sainte-Pétronille, au club Orléans... Il y a quelques années, on avait changé la formule pour un tournoi de \$100 au club Royal Québec, et le cachet n'était pas le même... Plusieurs vieux membres voudront certes aller faire un tour à l'île, demain, juste question de ressasser de nombreux souvenirs de la belle époque...

Les membres du club de golf Murray Bay ont été très étonnés, lundi, en croisant sur le terrain nul autre que le Dr Marcelin Rochette... Même s'il n'a jamais quitté la région, le Dr Rochette n'avait pas joué à cet endroit depuis une dizaine d'années déjà... Même s'il n'est plus le golfeur qu'il était, surtout à l'époque où il le remportait le championnat au club Murray Bay, le visiteur a bien apprécié le parcours et a promis qu'il ne s'absenterait plus aussi longtemps...

Il est de plus en plus difficile de trouver des chevaux pour la traditionnelle course de cinq milles... La réponse a été plutôt lente, cette semaine, et il y avait à peine huit inscriptions, hier après-midi... On devrait tout de même se retrouver avec une douzaine de partants au moment du tirage des positions, aujourd'hui... C'est une coutume qu'il ne faut certainement pas abandonner, surtout à l'occasion de la foire annuelle Expo-Québec...

Clements ne se laisse pas ébranler

MONTREAL (PC) — C'est une passe de touché de 11 verges, de la recrue Tom Clements à Jim Foley, au début du quatrième quart, qui devait sceller cette défaite des Alouettes aux mains des Rough Riders, au compte final de 18-11.

Pressé par la ligne défensive des Alouettes, Clements, qui entreprenait son deuxième match dans l'uniforme des Riders, a aperçu Foley laissé sans surveillance du côté droit. Un blocage de Jim Coope a éliminé le demi défensif Dickie Harris et permis à Foley de croiser sans difficulté la ligne des buts.

A la suite de ce touché décisif, la défense des Ri-

ders a embouteillé les Alouettes profondément dans leur propre territoire et a pavé la voie à un placement de Gerry Organ, son deuxième de la soirée, à 16:01.

Art Green a réussi, vers la fin du troisième quart, le premier touché des Riders, tandis que l'unique touché des Alouettes a été l'oeuvre de Steve Ferrughelli. Don Sweet a botté une transformation, un simple et un placement pour Montréal.

Sweet a procuré les devants aux siens, à l'engagement initial, grâce à un placement de 26 verges. Montréal avait auparavant retourné un botté de dégagement à ligne de 40 verges des

Riders et bénéficié d'une pénalisation de 10 verges à l'adversaire avant d'être stoppé à la ligne de 18 verges.

Au tout début de la deuxième période, Sweet a raté un placement, du 32, mais Ron Woodward, des Riders, a concédé un simple.

Ottawa a repris possession du ballon et s'est approché à 37 verges des buts adverses. Organ a ensuite enfilé son 11ème placement de la saison, du 45.

Ferrughelli a marqué le premier touché de la rencontre à 4:34, au troisième quart, sur un jeu au sol d'une verge

NOUS LOUONS OUTILS DE TOUS GENRES TAUX SPECIAUX DE FIN DE SEMAINE

du vendredi après-midi au lundi matin, seulement une journée sera chargée.

ACCESSOIRES ET APPARELS ELECTRIQUES

Turgeon & Jobin Ltee
VENTE ET LOCATION D'OUTILLAGE
205, rue Montmagny - Québec
TEL.: 529-6511

HEURES D'AFFAIRES:
LUNDI AU MERCREDI: 8h. à 5h.30
JEUDI ET VENDREDI: 8h. à 6h.
SAMEDI: FERME

VOUS SOUHAITE
BONNE PECHE AVEC
SES EPUISSETTES
BOITES A MOUCHES

DATES	6h à 10h	10h à 14h	14h à 18h	18h à 23h	
4	●	●	●	■	Très bon
5	●	●	●	■	Bon
6	●	●	●	■	Passable
7	●	●	■	■	Mauvais

LOUEZ UNE CHEVROLET NEUVE



Les frais de
millage restent
abolis chez
TILDEN

A PARTIR DE
\$19⁰⁰ PAR
JOUR

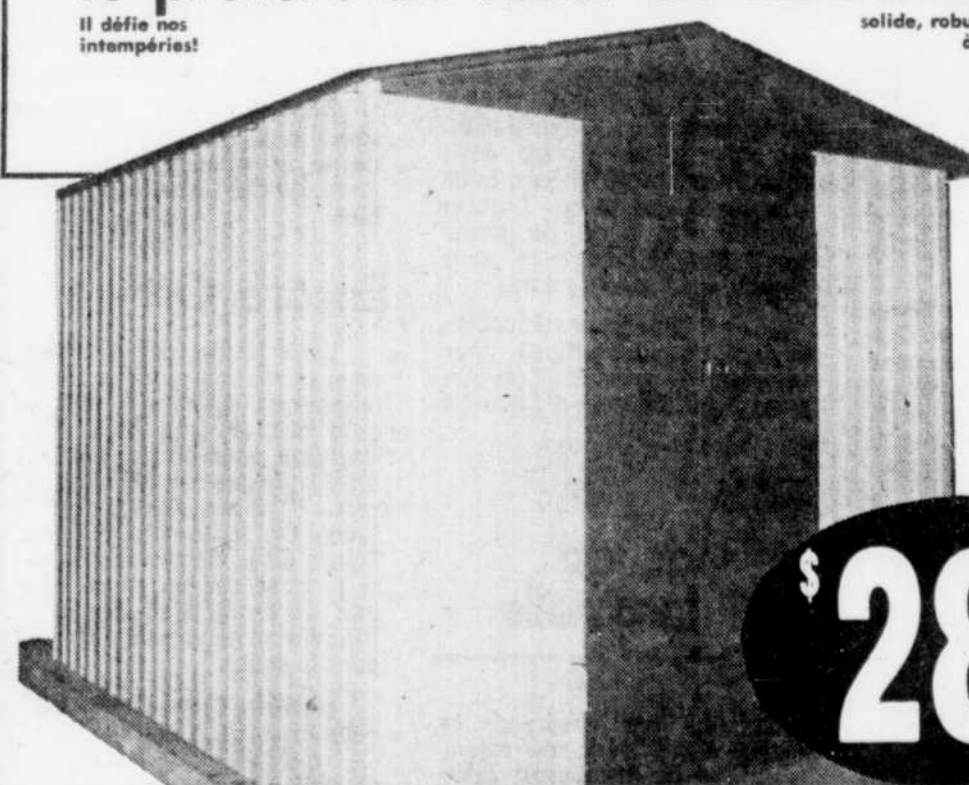
3 bureaux à votre disposition
SILLERY: 1303, Maguire - 681-3322
QUEBEC: 1147 est, St-Vallier - 694-1727
AEROGARE: Anc.-Lorette - 872-2352

TILDEN
La seule entreprise CANADIENNE de location d'automobiles mondiale

le préféré de tous! CABANON

Il défie nos
intempéries!

solide, robuste, manufacturé
à Québec pour les
Québécois, pour
notre climat.



Le
Gaufré

\$289⁰⁰

- ACIER GALVANISE EMAILLE CUIT GARANTI
- MUR ET COUVERTURE FAITS AVEC NOTRE FAMEUSE TOLE "MUR-A-GRIP" QUI A FAIT NOTRE RENOMMEE ET QUI EST LA TOLE DE REVETEMENT LA PLUS RIGIDE SUR LE MARCHE.
- DIFFERENTES COULEURS AU CHOIX.
- EN DEMONSTRATION SUR NOTRE STATIONNEMENT EN FACE DE NOTRE MAGASIN DE LA SOCIETE DES ALCOOLS A 50, MARIE DE L'INCARNATION.
- (7'8" x 9'3" x 6'0" h) (2.34 m. x 2.82 m. x 1.83 m. h) 462.16 Pl.CU. (13.46 m²) 281 lb (127.46 kg).

- Outils requis: 1 TOURNE-VIS
- S'ASSEMBLE TRES FACILEMENT ET DURANT TRES PEU DE TEMPS GRACE A DES INSTRUCTIONS TRES DETAILLEES ET TRES COMPLETES.

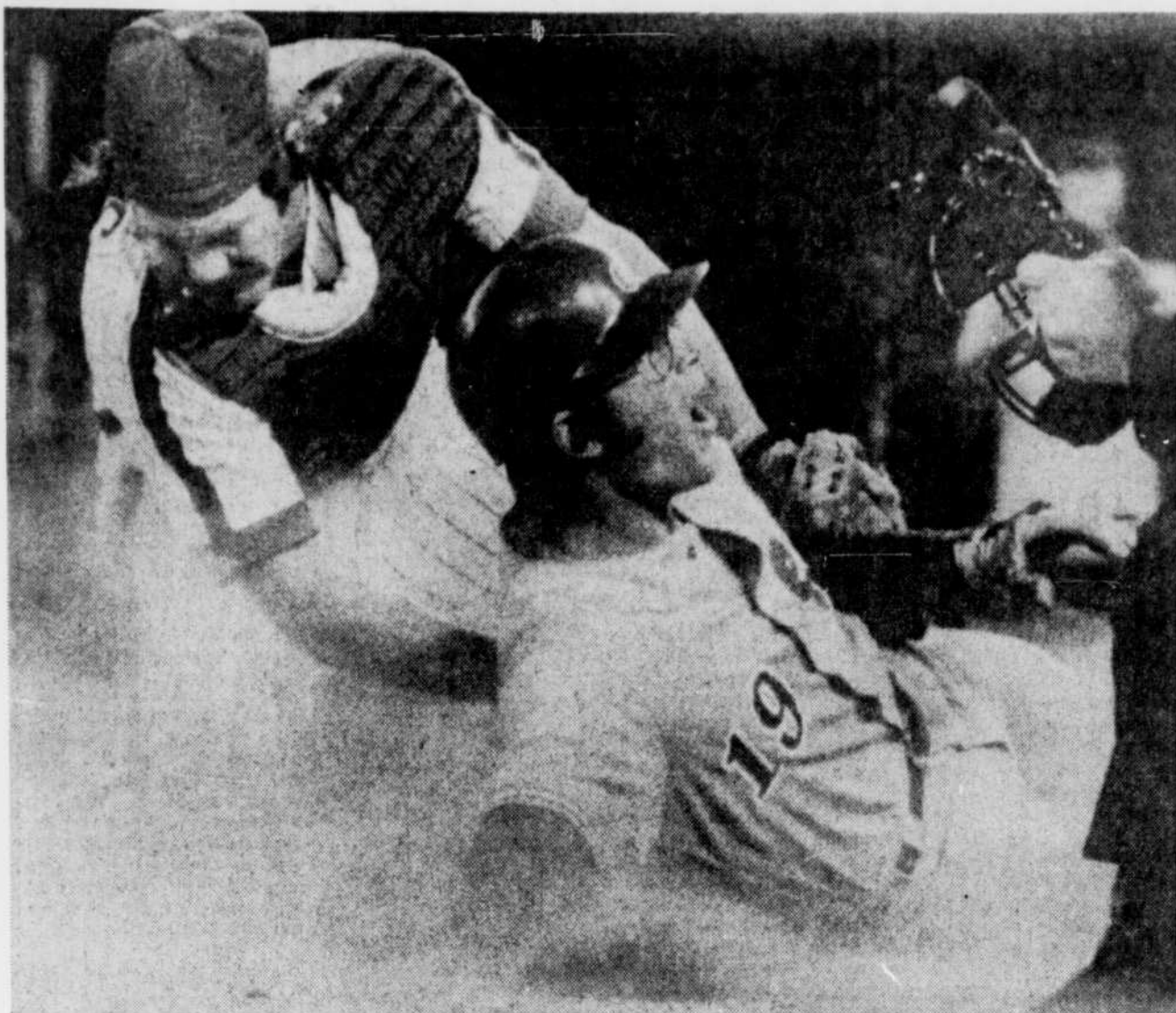
Un cabanon qui est fait pour durer et se tenir

TOLE GAUFREE DE QUEBEC INC.

QUEBEC
681-6221

49, MARIE de L'INCARNATION
Québec, P.Q. G1N 3E5

LAC-BEAUPORT
849-2817



A croire que Tim Foli a vu un monstre à travers le masque de l'arbitre, en glissant au marbre, à la troisième manche.

A croire que Ozark avait pris une bière de trop...

PHILADELPHIE (collaboration spéciale) — Au baseball, la victoire ne va pas toujours à l'équipe qui la mérite. Ca, les Expos le savent.

Même s'ils n'ont cogné que cinq coups sûrs, comparativement à 10 pour les Expos, les Phillies de Philadelphie ont défait les hommes de Gene Mauch pour mettre fin à une série de quatre revers successifs.

Les Phillies n'ont en fait rien fait pour mériter la victoire. Les Expos leur ont donné avec deux erreurs et huit buts sur balles.

Philadelphie a perdu neuf de ses 13 derniers matches et accusait un recul de cinq matches sur les meneurs de la ligue, les Pirates de Pittsburgh, avant le match d'hier. "Je sais qu'il ne nous reste que 24 rencontres à disputer, mais qui sait? Nous pourrions bien en gagner 20." Danny Ozark, gérant des Phillies, dégustait une cannette de bière en s'exprimant en ces termes après la victoire de son club hier. Mais à l'entendre, certains chroniqueurs de baseball de Philadelphie se demandaient s'il n'en avait pas ingurgité plus qu'une.

Tom Underwood a joué avec le feu, donnant neuf coups sûrs avant d'être remplacé par Garber à la neuvième et il a mérité sa treizième victoire de la saison. Don Carrithers n'a donné que deux coups sûrs en six manches, mais il tirait de l'arrière par 4-3 quand Gene Mauch l'a remplacé par Fred Scherman à la septième.

Carrithers a joué de malchance. Il a vu Pepe Mangual tenter un catch du tonnerre,

un vol au sol, mais sans succès à la troisième, et cette erreur de jugement du voltigeur de centre des Expos a permis à Gary Maddox d'obtenir un triple de deux points. Et à la sixième, le même Maddox a obtenu un circuit pour donner l'avance aux Phillies par 4-3.

Les Phillies ont complété le pointage avec deux points non mérités à la huitième contre Fred Scherman et Dale Murray sur quatre buts sur balles, deux simples et deux erreurs par Parrish au troisième-but et Valentine qui commençait son premier match au champ droit.

Greg Luzinaki a été tenu en échec, hier, et n'a qu'un coup sûr dans ses 22 dernières présences au bâton. Mais le "Bull" a fait marquer le 104^e point de la saison avec un ballon-sacrifice et a marqué le dernier point des siens à la huitième. "S'il fallait que je m'inquiète de mon sort autant que d'autres, je ferais une dépression nerveuse", dit Luzinaki, qui caresse toujours l'espoir de retrouver sa forme d'antan.

Quant à Mike Schmidt, qui a obtenu son premier coup

sûr en 21 présences au bâton à la huitième, il s'est contenté de dire: "C'est inconcevable de se faire battre par les Expos, à moins qu'un de leurs lanceurs ne réussisse un match sans coup sûr. C'est dommage que nous n'ayons pu faire mieux dans cette série contre Montréal. Je suis sûr que Pittsburgh ne se laissera pas battre par les Expos en fin de semaine", dit Schmidt.

Foli et Parrish ont obtenu deux coups sûrs pour les Expos, et Maddox deux pour les Phillies avec trois points produits. Montréal termine ce voyage avec une fiche de 8-5, et de 12-8 dans ses 20 dernières rencontres. Philadelphie mène par 9-7 en 16 matches contre les Expos jusqu'ici cette saison.

Les Expos ont pris une avance de 2-0 à la troisième manche sur des simples de Don Carrithers, Tim Foli et Pepe Mangual. Mangual a fait marquer Carrithers, et Foli a marqué sur un jeu optionnel par Morales. Sur la balle frappée par Morales au troisième-but Schmidt, ce dernier a relaté au receveur Oates dans une tentative pour y retirer Foli mais ce dernier a marqué, Oates

n'ayant pu retenir la balle lancée vers le sol.

Philadelphie est revenu à la charge avec trois points en troisième manche. Carrithers a donné des buts sur balles successifs à Tom Underwood et à Dave Cash, et, après un retrait Pepe Mangual a tenté de faire un catch du miracle contre Gary Maddox au champ centre. Il a mal calculé son affaire, et Maddox a fait marquer deux points avec un triple. Maddox a croisé le marbre lui-même sur le ballon-sacrifice de Greg Luzinaki ce qui donnait l'avance aux Phillies par 3-2.

À la quatrième, les Expos ont créé l'égalité à 3-3 sur un but sur balles à Mackanin, un simple de Foote et un ballon-sacrifice de Carrithers, après que Mackanin eut atteint le troisième sur le long retrait de Valentine au champ droit.

EQUIPEMENT A NEIGE 40 ANS D'EXPERIENCE

- Manufacturier et Réparations
- Grotte Ona-Way
- Grotte réversible
- Pour Jeep et Camion 1/2 tonne et plus

ASU AUDET SOUDURES QUEBEC

455, 1^{re} AVENUE - QUEBEC - TEL.: 529-9541

Homme demandé
POUR TRAVAILLER DANS NOTRE
DEPARTEMENT DU SPORT

Expérience indispensable dans le ski et la chasse.
Travail à l'année - Bénéfices marginaux, vacances,
régime d'assurance, avantages sociaux.

Demandez M. Marc Paré, gérant

CANADIAN TIRE
MAGASIN ASSOCIÉ

2575, boulevard Ste-Anne, Québec

ETUIS de CUIR

Choix de 50 modèles

\$2³⁹ à \$24⁹⁵

MAGASIN LATULIPPE ENR.
637 O., St-Vallier, Québec

SPECIAL DU MOIS

T. J. MOORE LTÉE

CHARGE

ENSEMBLE DE BUREAU - CHAISE
BUREAU DE METAL BEIGE, 45 x 24, PATTES CHROMEES
CHAISE AJUSTABLE DE QUALITE, NOIR OU ORANGE

T. J. MOORE LTÉE
Tout pour le bureau!
2670, rue Dalton (parc Colbert) — Ste-Foy. Tél.: 658-4200
COMMANDES TELEPHONIQUES ACCEPTÉES.

Simard conduira la galère

Dans quelques semaines, le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche (MTCP) subira une restructuration dont le but est d'augmenter l'efficacité administrative et, en conséquence, de donner une plus grande satisfaction aux amateurs de vie en plein air de la province, particulièrement aux adeptes de la chasse et de la pêche.

Cette restructuration prendrait plusieurs formes: amendements aux différentes lois régies par le MTCP (pour mieux définir les pouvoirs du ministre Claude Simard et de la structure administrative sous son autorité), mutation de certains hauts fonctionnaires à de nouveaux postes (pour accélérer l'application de certaines politiques et redonner du dynamisme à l'opération "accessibilité" du ministère).

Les premiers jalons de ce "ménage" à l'intérieur du MTCP ont été posés, voilà plusieurs mois déjà, par le ministre Claude Simard: après avoir constaté une absence générale de discipline dans les rangs de ses agents de conservation de la faune (gardes-chasse et gardes-pêche) et un relâchement des structures administratives de quelques autres services du ministère, Claude Simard avait appliqué des mesures correctives touchant la "base" (congélement de certaines "pommes pourries" et régionalisation des effectifs, en vue d'exercer une surveillance accrue de l'activité des fonctionnaires subalternes).

La semaine dernière, au cours d'une réunion d'une durée de cinq jours dans un coin perdu de la forêt mauricienne, Simard a poursuivi l'oeuvre entreprise, en présence des hauts fonctionnaires de son ministère. C'est de cette réunion que découleront surtout les changements mentionnés plus haut.

Sans connaître, évidemment, le contenu des décisions prises au cours de cette "session mauricienne" à huis clos, je crois comprendre que Claude Simard a "fait un maître" au MTCP, comme il nous le promettait depuis longtemps, et que l'activité des différents services du MTCP sera dorénavant coordonnée par un exécutif dynamique.

Certificat du chasseur

Chaque année, c'est le même scénario: à la toute dernière minu-

te, lorsqu'ils apprennent que la période de chasse doit commencer bientôt, des milliers de Québécois s'aperçoivent qu'ils n'ont pas leur certificat du chasseur et qu'ils ne pourront donc pas chasser, puisqu'il faut détenir son certificat pour se procurer des permis de chasse. Et c'est alors la course folle vers les représentants du MTCP, avec l'espoir qu'une "bonne connexion" permettra de contourner la procédure établie et d'obtenir le précieux document!

Lorsque ces éternels retardataires comprennent qu'il est impossible pour eux d'obtenir un traitement de faveur, ce sont immédiatement les récriminations et les insultes qu'ils font pleuvoir sur les fonctionnaires du MTCP. Pourtant, rien de tout cela ne changera quoi que soit à leur situation: ils devront procéder comme ce demi-million de

automatiquement, sans qu'il vous soit nécessaire de refaire l'examen.

Deux cours de sécurité dans le maniement des armes à feu ont lieu dans la région de Québec, en fin de semaine. Le samedi 6 septembre, toute la journée à compter de 8h, l'Association des professeurs de Charlesbourg donnera le cours à la Polyvalente de Charlesbourg (800 de la place Sorbonne, soit près de la 10^{ème} Avenue Est au sud de la 80^{ème} Rue Ouest). Pour obtenir plus de renseignements et réserver sa place, on doit communiquer avec Germain Desbiens, au numéro de téléphone 628-7863. Le même jour, à compter de la même heure, l'Association Belle Chasse et Pêche donnera un cours à l'Auberge Saint-Damien, à Saint-Damien de Bellechasse; pour obtenir d'autres renseignements et réserver sa place, il faut communiquer avec Lucien Boivin, au numéro 887-3416.



andré-a. bellemare
plein-air

Chasse du caribou

La période de chasse du caribou, dans la toundra québécoise, est vieille seulement d'une semaine mais les chasseurs ont déjà abattu 235 têtes. Les trois quarts des caribous récoltés ont été abattus par des Québécois chassant en "territoire libre" (soit dans la "zone 04"); le reste de la récolte a été pris par des clients de pourvoyeurs et ces clients sont tout aussi bien des Québécois que des étrangers.

D'ailleurs, il semble que les étrangers ne sont pas venus chasser le caribou en aussi grand nombre que prévu: les pourvoyeurs du Nouveau-Québec, auxquels le MTCP avait octroyé quelque 600 permis de chasse pour satisfaire leur clientèle, auraient encore des permis à vendre! Il faut comprendre que, l'automne dernier, le MTCP a décidé que les étrangers paieraient \$250, au lieu de \$103, pour se procurer un permis de chasse du caribou et qu'ils seraient obligés de recourir aux services d'un pourvoyeur; quant aux Canadiens des autres provinces ce permis leur coûtait maintenant \$175. C'est donc dire que, d'ici la fin de septembre, certains pourvoyeurs pourraient accueillir les "retardataires".

GRAND BALAYAGE 1975

Montcalm Automobiles Inc.
"Cher monsieur, la différence c'est le service après-vente"

des escomptes allant jusqu'à \$1,200⁰⁰

Montcalm Automobiles Inc.
"Cher monsieur, la différence c'est le service après-vente"

Bobcat - Comet - Monarch - Montego

Montcalm Automobiles Inc.
"Cher monsieur, la différence c'est le service après-vente"

Cougar - Météor - Marquis - Continental

Montcalm Automobiles Inc.
"Cher monsieur, la différence c'est le service après-vente"

aussi, plusieurs démonstrateurs en main,
• ainsi que les camions FORD •

MERCURY LINCOLN

Montcalm Automobiles Inc.
"Cher monsieur, la différence c'est le service après-vente"

Location d'autos et camions à court et long termes

Service et Pièces ouvert jusqu'à 2h30 de la nuit.

"VOTRE GARAGE DE CONFIANCE"
901, 1^{re} Avenue, Limoilou, Québec, tél.: 529-2131
OUVERT TOUTS LES SOIRS

L'école se fiche pas mal des records de Guy Lafleur

par Alain BOUCHARD

"L'école se fout éperdument de l'élève-hockeyeur qui battra tous les records de Guy Lafleur et de Pierre Larouche."

L'observation est de Guy Beaumont, professeur de mathématiques à l'école Les Compagnons de Cartier, de Sainte-Foy. Cet enseignant connaît à fond le triste sort scolaire auquel sont condamnés les hockeyeurs juniors.

(majeur ou A) et s'en inquiète au plus haut point. L'an dernier, notamment, André Doré, Serge Laperrière, Luc Vigneault et Guy Savard étaient au nombre de ses élèves du secondaire V.

"On décolle!" lance cet automne, le ministère de l'Éducation comme slogan de rentrée. Eh bien, il y a des centaines d'adolescents de niveaux secondaire ou collégial, au Québec, qui sont bien loin du "décollage", tous

occupés qu'ils sont à se bûcher une place dans les différentes équipes juniors majeures et juniors A de la province, les deux échelons qui signifient pension et voyages multiples.

Au centre sportif de Sainte-Foy, il y en a plus de 40 suspendus aux lèvres de Ron Racette, des Remparts, et peut-être autant sous les ordres de Jean Bégin, du Couillard.

Tout comme d'autres avant lui, dont Jacques Saint-Jean (entraîneur du National de Laval) et Marc Picard (entraîneur des Remparts) la saison dernière, M. Beaumont est formel: le système place le jeune homme devant l'obligation de choisir entre l'école ou le hockey. Et c'est cette obligation qu'il ne peut accepter.

"Sauf de très rares exceptions, un junior ne peut réussir son secondaire V pour toutes les raisons que vous savez, dit-il, dont la principale touche les longs voyages."

Ce professeur s'attache particulièrement au degré secondaire V. D'abord parce que de très nombreux juniors l'enfourchent et ensuite parce qu'il le considère comme une espèce de plaque tournante de notre système scolaire. "Un type qui quitte l'école avec un diplôme de secondaire V peut toujours entreprendre son cours collégial quelques années plus tard, note M. Beaumont, mais sera complètement bloqué s'il n'a pas franchi cette étape."

A moins, bien sûr, de changer de province ou d'émigrer aux États-Unis, où là le phénomène social qu'est le sport est beaucoup mieux intégré à l'école.

L'école se referme

M. Beaumont estime qu'en ne tenant pas compte de la situation particulière de certains athlètes extra-scolaires, c'est-à-dire ceux qui évoluent

ailleurs que dans les équipes scolaires, "l'école se referme sur elle-même au moment où on lui demande précisément de s'ouvrir sur le monde."

L'an dernier, il est parvenu à accommoder deux de ses juniors en faisant courir leur secondaire V sur deux ans plutôt que sur une seule année comme le veut la règle. Mais l'initiative ne reçut jamais de bénédiction officielle et il est probable que les adolescents en question devront se battre avec leur nouvelle école, pour mener à bonne fin la deuxième tranche de leur programme, s'ils doivent changer de ville cette année, comme c'est souvent le cas dans le hockey.

"Je ne peux concevoir, poursuit M. Beaumont, lui-même un ancien joueur de hockey toujours intéressé à ce sport, que nos commissions scolaires continuent de laisser autant de hockeyeurs s'en aller au diable. Parce qu'il faut le dire, le grand nombre de ceux qui n'atteignent pas les rangs professionnels se retrouvent avec un bien mince bagage dans leur poche."

Il parle des commissions scolaires parce qu'à son avis, c'est un problème qui doit se régler au niveau local, plutôt qu'à celui du ministère de l'Éducation. "où c'est toujours très long et pas toujours très pratique", dit-il.

M. Beaumont estime que les commissions ont les pouvoirs de veiller à ce que les cas particuliers puissent bénéficier de conditions adaptées à leurs besoins. Comme amorce de solution, qui lui semble très rapide d'application, il propose qu'on regroupe tous les hockeyeurs d'une même région ou ville dans le même établissement scolaire de façon à ce que l'énergie

dépensée à les accommoder en vaille la peine du point de vue numérique.

C'est ce que les Remparts de Québec ont fait, l'an dernier, au niveau collégial, mais les joueurs semblaient plus éparpillés.

Dimension oubliée

"La dimension qui échappe aux autorités scolaires est que le sport ne doit et ne peut pas être un phénomène exclusivement intramural, poursuit l'enseignant. Il faut comprendre que de plus en plus de jeunes pouront éventuellement gagner leur vie dans le sport et qu'il est ridicule de les empêcher d'avoir une carrière parallèle à l'école."

Selon M. Beaumont, on ne peut même pas dire qu'un premier pas a été fait dans cette direction. "Ce qu'il faudrait d'abord, déclare-t-il, c'est que s'établisse un réseau de communications entre les dirigeants scolaires intéressés au problème de même qu'entre ceux-ci et les milieux du hockey organisé."

Il rappelle que "le sportif a toujours un peu dérangé l'école, même si on prêche le conditionnement physique, et qu'il ne faut pas s'étonner de voir l'éducation physique considérée comme activité spéciale plutôt que vraiment intégrée au programme de cours normaux de l'étudiant".

Et si l'homme de la rue et les moyens d'information charrient le mythe de la vedette sportive aux quatre vents, sachez que le hockeyeur est loin d'être un héros dans son école. "La presque totalité de sa classe s'en fiche royalement", fera observer Guy Beaumont.



Le Soleil, J.-M. Villeneuve

Et quand les poings ne suffisent plus, on y va d'un coup de sabre à la bonne place. Mike Penny s'attaque ci-contre à Denis Groulx, avec qui il a d'ailleurs

passé l'après-midi à se chamailler.

Remparts: Michel Gagnon fait les frais du "roller-derby"

Si vous avez vendu la peau du géant Michel Gagnon, après la mitraille de coups de poing qu'il encaissa, hier, au centre sportif de Sainte-Foy, sachez que Ron Racette et cie ne tirent absolument aucune conclusion de l'affaire.

"Ca ne prouve absolument rien sur sa valeur de dur-à-cuire, sinon qu'il n'est certainement pas en forme", déclarait l'entraîneur des Remparts, à l'issue de ce festival des gants dorés servi à une autre forte assistance: quelque chose comme 400 témoins.

"Ce gars-là vient juste de recommencer à patiner, rappelle Racette, et nous sommes bien décidés à lui donner une vraie chance de faire ses preuves."

Quant à Jean Bégin, pilote du Couillard de Sainte-Foy, il se demande s'il y aura autant de mouches dans l'entourage de Gagnon "quand il en aura vraiment secoué un".

Parce que des mouches, il y en eut, hier après-midi, et de voraces à part ça. A croire qu'on s'était passé le mot pour démolir l'ex-défenseur du Sainte-Marie junior B: Gagnon dut affronter tour à tour Jean-François Boutin, Mario Marois, Jean Gagnon et Michel Richard. Et dans l'ensemble, il s'est avéré un bien pauvre boxeur. Même que dans le cas de Marois, il essaya une bonne correction.

Gagnon a toutefois réussi à appliquer quelques bonnes solides mises en échec, ce en quoi il croit davantage que les bagarres pour ébranler son homme. "Une bagarre ne fait généralement mal à personne tandis qu'un bon placement", expliquait-il avant l'exercice d'hier après-midi.

Mais Racette attend davantage et on verra bien ce que le nouveau-venu pourra faire...

Ca devient de la répétition

que de raconter ces après-midi de roller-derby qui se ressemblent tous d'un jour à l'autre, à ce camp d'entraînement. Racette, lui, dit que c'est de la combativité et que c'est normal "puisque tout le monde veut se gagner un poste". C'est surtout du "show business" et c'est bien ce qui le préoccupe avant tout, puisqu'il est également directeur-gérant de l'équipe et qu'il doit amener de la parenté au Colisée...

On se démêle

Pourtant, entre ces innombrables combats — Mike Penny a dû en livrer cinq ou six à lui seul — les deux camps ont commencé à offrir du hockey un peu plus ordonné, certains joueurs y étant allés de pièces fort ingénieuses, avec le petit Jean Gagnon en tête qui semblait avoir décidé que c'est lui le chef d'orchestre! Paul Charbonneau, Rémi Lévesque, Mario Marois et le novice Mario Bouchard furent également au nombre des plus spectaculaires, côté hockey.

Ce qui n'a pas empêché Racette d'effectuer sept coupures additionnelles pour réduire ses effectifs à moins de 40 candidats. Steven Amoruso, Jacques Blanchette, Serge Mercier et Jean Labourdais ont tous été cédés au Couillard tandis que Jean Lamarque, Yves Grenier et le gardien Gilles Normandin étaient remerciés.

Par ailleurs, les premiers contrats ont été paraphés, hier, avec les vétérans Maurice Barrette, Jean Gagnon, Donald Lemieux et Gaétan Boucher comme têtes de série, quatre 19 ans.

TOUT A TRAC: Les postes d'assistants-capitaine sont choses du passé dans la Ligue junior majeure... Il n'y aura désormais plus qu'un capitaine, de façon à simplifier au minimum les échanges entre officiels et joueurs... Pierre Lacroix était

au repos, hier, par suite d'une blessure au bras, mineure cependant. C'est le

même horaire pour aujourd'hui: exercices de 8h à 11h45, puis match intra-

équipe à 15h30. Les Remparts se rendent à Sherbrooke, demain...

LE CENTRE D'ESCOMPTES AUTOMOBAINES ENR.

ACHETEZ VOS ACCESSOIRES PIÈCES • PNEUS • ETC... DE MARQUES REPUTÉES AU PRIX DU GROS.

HEURES D'AFFAIRES:

Lundi, mardi, mercredi: 8h30 a.m. à 6h p.m.
Jeudi et vendredi: 8h30 a.m. à 9h p.m. Samedi: 9h a.m. à 5h p.m.



4805, 3e AVENUE OUEST - CHARLESBOURG
TEL.: 627-1330

AVANT L'ARRIVÉE DES MODÈLES 1976, PROFITEZ DE LA

LIQUIDATION des '75 chez MARTIN



MAVERICK '75 \$3538
2233 - 6 cylindres.



Concessionnaire Ford
Membre de l'Association des Marchands d'automobiles du Québec.
Rond-Point, Lévis / Téléphone: 837-8801

ASSISTANT(E)-COMPTABLE demandé(e)

- Une entreprise dynamique est à la recherche d'un(e) assistant(e)-comptable.
- Le (ou la) candidat(e) aura l'expérience en comptabilité, bilans et états financiers.
- Le salaire sera basé sur l'expérience et la compétence.
- L'entreprise offre une gamme complète d'avantages sociaux.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

DEPT 7513 LE SOLEIL

GOODYEAR

Venez voir nos experts pour l'entretien de vos pneus et de votre voiture.

Spécial—freins et tambours

regarnissage des tambours de freins compris

45.95 Cette semaine seulement

Voitures avec freins à disque à l'avant: \$10 de plus comprend la pose de garnitures neuves sur 2 roues (regarnissage du rotor et reconditionnement des pinces de freins à disque, en sus, si nécessaires)

pour les 4 roues, pièces et main-d'oeuvre comprises



Voici le travail qui sera effectué par nos experts:

- Pose de garnitures neuves de première qualité sur les 4 roues
- Regarnissage des tambours des 4 roues pour assurer des freinages impeccables
- Regarnissage des roulements des roues avant
- Lubrification et nettoyage des plaques d'appui des freins
- Vérification des cylindres de roues hydrauliques
- Vérification des joints d'étanchéité des roues avant et arrière
- Vérification du maître-cylindre
- Vérification des ressorts de rappel des sabots de freins
- Vérification des feux de stationnement
- Essai sur route
- Garantie au pro-rata de 24 mois/24.000 milles

Vous êtes protégé par la garantie de satisfaction Goodyear: SERVICE PARFAIT OU TOUT EST REFAIT

Profitez de nos prix modiques

Pneu All Weather à 4 plis de nylon

Des milles en avant des autres pneus de prix économique... des pneus de qualité Goodyear!

16.50 chacun
B78-13/650-13
Flanc noir
Pose gratuite

F78-14	G78-14	G78-15	H78-15
18.95	21.35	23.90	26.30

- La semelle a un motif moulé profond et adhérent du même genre que celui des pneus plus chers. C'est pourquoi vous pouvez vous attendre à faire plus de milles avec le pneu All Weather de Goodyear qu'avec d'autres pneus de prix aussi modique.
- 4 plis de câble de nylon super-robuste dans la carcasse (et non 2 plis à équivalence de 4 plis) sont votre gage d'un pneu plus robuste et plus sûr et vous protègent contre les pannes dues au pneu.



CENTRES GO GOODYEAR

1220 ouest, boul. Charest
* FERME VENDREDI SOIR
tél.: 681-4646

3115 boul. Hochelaga,
Ste-Foy
tél.: 653-0841

HEURES D'AFFAIRES: LUNDI, MARDI, MERCREDI: 8.00 A.M. A 5H.30 P.M.
JEUDI, VENDREDI: 8.00 A.M. A 9.00 P.M. SAMEDI JUSQU'À MIDI



Cinq ans et le Peps n'a rien d'un "éléphant blanc"

par François ROY

Vous souvenez-vous? C'était à l'automne 1970 et on venait de procéder à l'ouverture mémorable du Pavillon d'éducation physique et des sports (Peps) de l'université Laval. Entre tous les commentaires élogieux ou critiques entendus à ce moment-là, l'expression "éléphant blanc" revenait souvent à la surface.

Voilà cinq ans déjà que le Peps est dans la course à la bonne forme physique, et après ce que j'ai vu hier, lors de la seconde journée d'inscription de la gent étudiante au Service des activités sportives (Sas), nul n'ose plus seulement chuchoter ces mots profanatoires...

Dès les premières heures de la période d'inscription, mardi, on s'est préparé à accueillir le 100.000e membre depuis l'ouverture du Peps. Victor Thérberge, étudiant en maîtrise, à la Faculté des sciences de l'administration, s'est demandé si on ne lui jouait pas une

bonne farce quand on lui a appris que la chance le favorisait. Pour souligner l'événement, l'Association des anciens de l'université lui a remis une bourse de \$250.

Ce sera la fête Jacques Loiselle, directeur du Sas, déclarait, hier midi, à la traditionnelle conférence de presse d'automne.

"C'est avec un éclat tout particulier qu'on soulignera, au mois de janvier prochain, lors d'une fête grandiose, les cinq années d'activités bourdonnantes du Peps et du Sas.

"De plus, avec l'addition des deux glaces du nouvel aréna, en voie de parachevement, cela a permis au Sas d'ajouter plusieurs nouvelles activités à la gamme déjà variée du programme sportif. C'est donc 48 disciplines qui seront réparties dans les secteurs de l'intramural, de l'entraînement, de l'interuniversitaire et de l'école des sports."

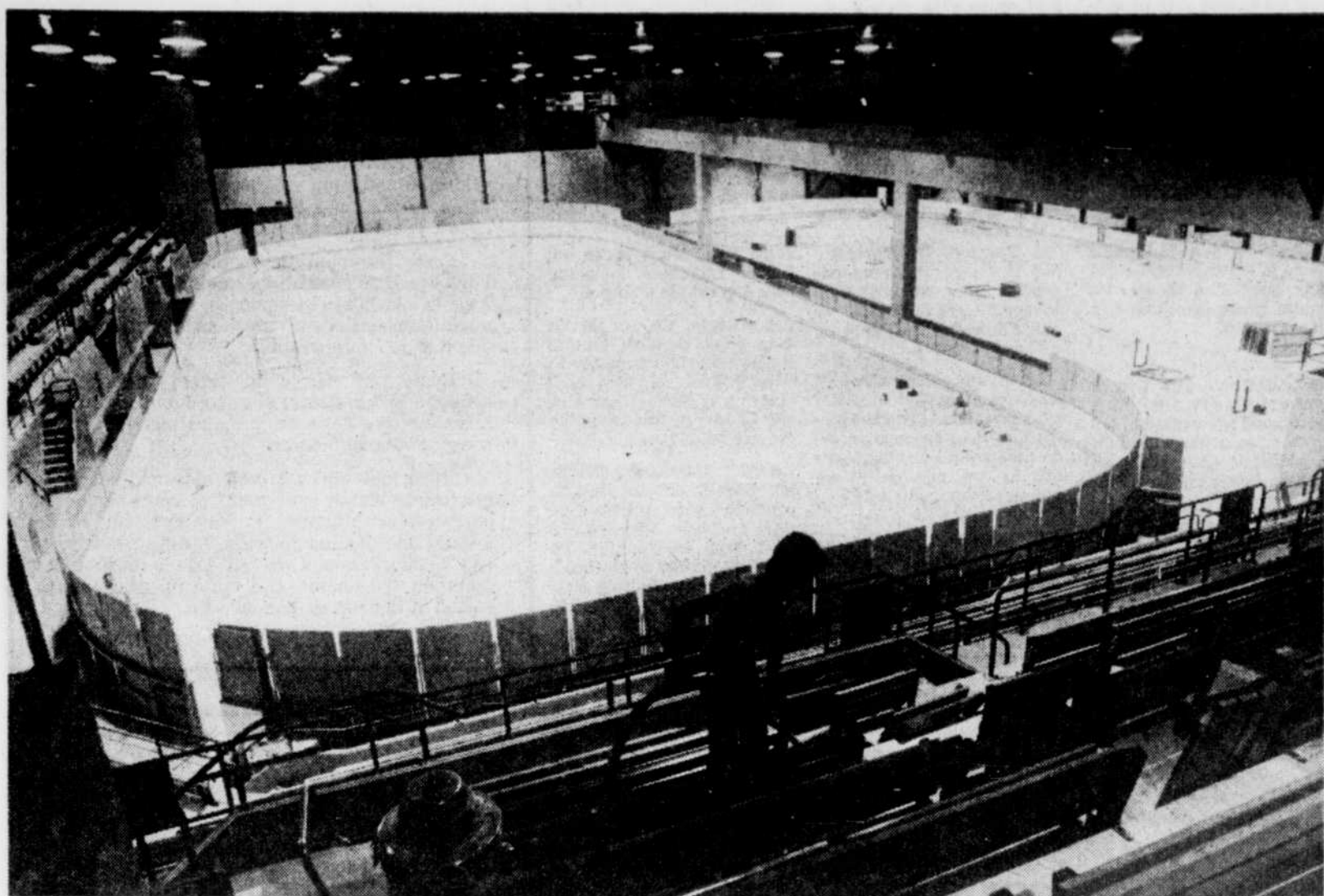
Sur glace, on a ajouté le hockey, le patinage, le patinage artistique, le conditionnement physique sur patin ainsi que le ballon sur glace. Par ailleurs, la crosse et le jiu-jitsu seront possible au niveau de l'intramural.

Au calendrier des événements spéciaux, le Sas présentera le championnat national 1975-1976 en gymnastique, les 28 et 29 février, entre les équipes championnes des cinq associations sportives universitaires du pays. Le Dr John Salmela, entraîneur-chef du programme de gymnastique du Sas, dirigera la rencontre nationale. A cette compétition, l'an dernier, les porte-couleurs de l'université Laval, représentant l'Asuq, avaient mérité une troisième position.

Il est question également d'un festival intramural, la superfranglofête, qui aura lieu au Peps le samedi 20 mars, et qui se veut une rencontre amicale entre tous les participants aux programmes sportifs des universités du Québec. Hommes et femmes pourront s'inscrire à une gamme de 13 activités, dont le badminton, la balle au mur, le ballon sur glace, le hockey, le raquet-ball, le soccer, le squash, le tennis sur table, le volley-ball et le water polo en tube. C'est André Bélanger, du Sas, qui sera responsable de l'organisation du festival.

Enfin, c'est dans le but d'inciter davantage les membres de la communauté universitaire à la pratique de l'activité physique qu'on a lancé le slogan "5 ans: en forme, Sas fête mieux."

On ne peut cependant pas ignorer la collaboration très étroite apportée par le Service des installations et des équipements sportifs (Sies), dirigé par Jean Lemieux. Ce service assure l'administration et le parfait fonctionnement du Peps et des autres installations sportives de l'université.



Le Soleil, Raynald Lavoie

Avant la fin de septembre, les deux surfaces glacées du nouvel aréna du Peps seront prêtes à accueillir leur clientèle de patineurs de toutes sortes. Un

aménagement selon la politique habituelle du Peps, favorisant peu le spectateur mais dévoué au participant.

Même deux patinoires ne seront pas de trop

Pas question de me rendre sur le campus de l'université Laval sans piquer une pointe vers le Peps, pour y visiter le nouvel aréna.

C'est ce que j'ai fait, hier, en compagnie d'André Bélanger, coordonnateur du programme intramural, et de Yvan Breault, attaché à l'information.

"Si tout va bien, on devrait pouvoir patiner le 15 septembre. Il y a des petits retards ici et là, mais tout devrait être rapidement réglé", me disait Breault, pendant que nous visions quelques-unes des 10 chambres de joueurs, dont huit serviront aux activités intramurales, les deux autres étant destinées aux hockeyeurs interuniversitaires.

A ce propos, mon guide me confiait que les inscriptions sont tellement nombreuses, pour le camp d'entraînement du Rouge et Or, que l'instructeur Charles Thiffault aura des maux de tête à faire sa sélection finale.

Les porte-couleurs de Laval ouvriront leur saison à Moncton, le 25 octobre, et disputeront leur premier match local sur leur nouvelle glace, en recevant le Concordia, vendredi le 31 octobre prochain.

Egayé de couleurs pastel, le nouvel aréna aura une

capacité de 2.000 places. Les sièges aux couleurs de l'équipe sont disposés sur trois niveaux, formant un L sur une largeur et une longueur de la glace principale. Je dis principale, car la seconde surface glacée, de dimensions identiques à la première, soit 200 x 85, servira surtout à la recherche.

A noter que les rampes et autres installations entre les deux patinoires sont entièrement amovibles, ce qui permettra à l'occasion, d'obtenir une seule et vaste patinoire de 200 x 180 pieds qui pourra être utilisée pour le patinage libre, le patinage artistique et le patinage de vitesse, sur un anneau de plus de 133 mètres.

On a pensé à tout, dont des loges spéciales pour les handicapés, qui pourront y circuler en fauteuil roulant. Au plan de la recherche et de l'enseignement, on a également prévu une salle de cinéma au niveau des glaces, afin d'y présenter des cours en audio-visuel et, tenez-vous bien, sans que les joueurs de hockey aient à enlever leurs patins. La surface du plancher, comme celle de toutes les chambres ou vestiaires, est d'un composé d'asphalte caoutchouté qui empêchera l'ébrèchement des lames.

Les participants pourront également profiter d'une grande salle d'habillage pour le public patineur, d'un restaurant, de services sanitaires appropriés, un service de premiers soins, un autre pour la location et l'affûtage des patins et enfin, un magasin pour le prêt d'équipement.

A ce dernier item, Breault me souligne: "Nous disposons de 550 équipements de hockey à l'intention des étudiants, au niveau de l'intramural".

On a également prévu de séparer les deux patinoires par un immense filet qui glissera sur des charnières et ne pourra être abimé par les ébats des hockeyeurs.

L'aréna sera accessible par des couloirs directement reliés au Peps et aux niveaux du stationnement couvert.

Pour l'instant, l'accès de l'aréna est interdit, mais attendez de voir quand on ouvrira grandes les portes...

TERRAIN DE CAMPING AUX ILETS DE BERTHIER
à une ouverture pour ceux qui désirent s'inscrire pour la saison 1975. Téléphonez au (418) 259-7655

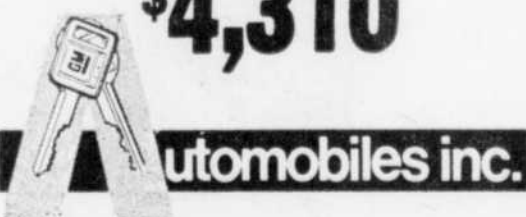
"On a des autos pour tout le monde!"

50 VENTURA 1975 A LIQUIDER



EXEMPLE:
Stock # 1348, 2 portes, V8, transmission automatique, servodirection, pneus blancs radiaux, enjoliveurs de roues, radio, piqures de carrosserie.

SPECIAL \$4,310



1240 ouest, boul. Charest, 681-0671

Concessionnaire PONTIAC - BUICK - CADILLAC

Calculez bien les coûts de la couleur...

GRANADA vous permet d'en éviter les coûts élevés!

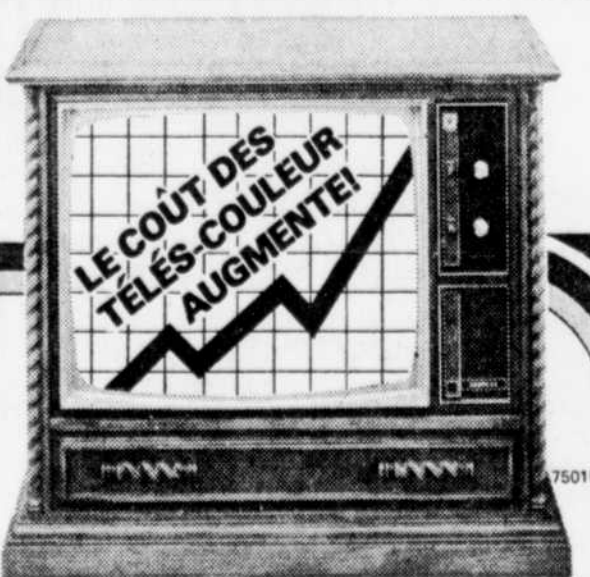
Calculez bien. En payant comptant vous perdez les intérêts sur votre argent. En achetant à crédit, les frais de financement sont très élevés. De plus, les coûts de service et d'entretien sont à votre charge après la première année.

Louez de Granada et économisez! Évitez les frais de financement et ne payez jamais un sou pour l'entretien et le service. Pour plus de détails...

POUR UNE PROMPTE INSTALLATION

APPELEZ 653-7000 DÈS MAINTENANT

Heures d'affaires: de 9h à 21h - le samedi jusqu'à 18h



VISITEZ NOTRE SALON D'EXPOSITION AU 3262 CHEMIN STE-FOY, STE-FOY

GRANADA LOCATION DE TV

Plus d'un million d'abonnés
Succursales à MONTREAL • QUEBEC • TORONTO
WINDSOR • LONDON • KITCHENER • HAMILTON
ST. CATHARINES • OSHAWA • OTTAWA

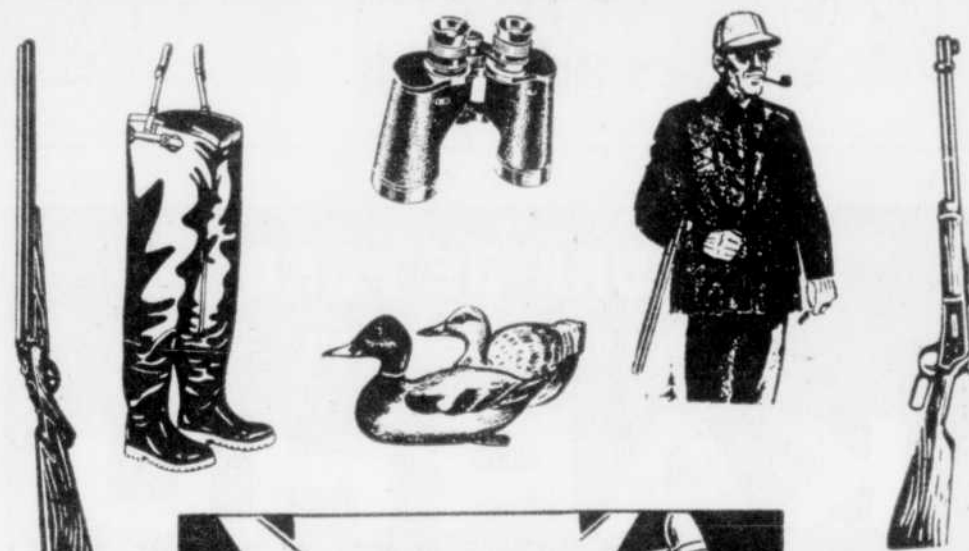
Saison misérable pour les Mineurs

La saison qui vient de se terminer aura été des plus désastreuses pour les Mineurs de Thetford Mines, dans la Ligue Eastern de baseball.

La seule consolation que peuvent retirer les Brewers de Milwaukee, en regard de leur club-école, c'est que les Mineurs ont dominé la ligue au chapitre des coups de circuit, soit un total de 106 pour la saison. La balance est rien moins que misérable, les Mineurs ayant terminé la campagne dans la cave du classement du circuit, avec une fiche de 59 victoires contre 80 revers.

Devant leurs partisans, les Mineurs ont gagné 37 fois et perdu à 30 reprises. A l'étranger, bilan encore plus tragique de 22 gains seulement à opposer à 50 défaites.

CHASSEURS ajustez votre tir CHEZ LATULIPPE ENR.



SPECIAL pour la SAISON DE CHASSE

20%

D'ESCOMPTE

sur toutes munitions, cartouches, balles, etc...

EMETTONS PERMIS DE CHASSE ORIGINAL - CHEVREUIL etc.



Y' A DU STOCK LA' DANS

MAGASIN LATULIPPE ENR.

637 OUEST RUE ST-VALLIER

C.P. 395, QUEBEC STATIONNEMENT GRATUIT

Jim Hunter réussit un 6e blanchissage

(D'après AP) — Catfish Hunter a produit cinq coups sûrs hier soir, à l'occasion de son 6e zéro et de sa 19e victoire de la saison, en procurant un gain de 6-0 aux Yankees de New York sur les Tigers de Detroit.

Hunter a ainsi complété son 26e match de la saison, un record chez les Yankees, et il n'a plus besoin que d'un gain pour en remporter 20 pendant cinq saisons d'affilée.

Thurman Munson a produit quatre points, le premier avec un simple dès la 1ère manche, plus deux autres avec un circuit dans la 3e et un ballon-sacrifice dans la 5e, lors d'une poussée de quatre points.

En Californie, Tom Grieve a produit trois points, et les Rangers du Texas ont eu raison des Angels de la Californie 5-4.

Andy Hassler, 3-12, a subi sa 11ème défaite consécutive, rééditant ainsi un record d'équipe.

Grieve a cogné son 12ème circuit de la saison, avec un coureur sur les sentiers en deuxième manche, et a réussi simple d'un point à la cinquième.

A Chicago, un triple de deux points de Al Cowens, en 10ème manche, a procuré aux Royals de Kansas City un

victoire de 5-4 contre les White Sox.

Bill Melton a réussi un simple d'un point pour Chicago dans la seconde moitié de la manche.

Auteur d'un circuit en quatrième manche, son 30ème de la saison, John Mayberry avait créé une égalité de 3-3 pour les Royals avec un simple d'un point à la huitième.

A Baltimore, Cecil Cooper

a commencé la 10e manche avec un circuit aux dépens de Jim Palmer en procurant un gain de 3-2 aux Red Sox de Boston sur le Orioles, ce qui a permis aux vainqueurs d'augmenter à sept matches leur avance au sommet de la division Est de la LA.

Rick Wise a limité les Orioles à huit coups sûrs tandis que Palmer limitait les Sox à sept coups sûrs, en plus de retirer 10 rivaux au bâton.

A Milwaukee, Buddy Bell,

Duane Kuiper et Oscar Gamble ont produit chacun deux points, pour conduire les Indians de Cleveland à une victoire de 11-3 contre les Brewers.

Bell a réussi un circuit et un simple d'un point, Kuiper un simple de deux points, et Gamble un ballon sacrifice et un simple d'un point.

Bien qu'il ait permis 10 coups sûrs en six manches, Fitz Peterson a récolté sa 11e victoire de l'année.

La saison de Nolan Ryan sera écourtée

ANAHEIM (d'après AP) — La saison de Nolan Ryan vient de prendre fin.

L'as-lanceur des Angels de Californie subira probablement une intervention chirurgicale au coude droit pour se faire enlever des éclats d'os.

Ces particules d'os dans le coude sont vraisemblablement les suites d'une blessure subie le 18 juin à Kansas City alors que Ryan s'était déchiré des tendons du triceps.

Cette intervention a été recommandée par l'orthopédiste Frank Jobe, mais le président des Angels, Arthur Patterson, a dit que le club voulait consulter un autre médecin avant de décider de l'intervention.

Ryan doit visiter un autre spécialiste la semaine prochaine, et si sa recommandation est la même que celle du premier médecin, Ryan passera sous le bistouri.

Ryan, qui plus tôt cette saison a réussi le quatrième match sans point ni coup sûr de sa carrière, se plaignait de douleurs au coude depuis une dizaine de jours. Il devait lancer ce soir, mais son nom a été retiré de la rotation des lanceurs des Angels, et à toute fin pratique, sa saison 1975 vient de prendre fin.

Les Reds, trop forts pour les Dodgers

(D'après AP) — Gary Nolan, profitant d'une manche de 10 points, un sommet cette saison, a remporté sa première victoire en trois ans sur Los Angeles, hier soir, alors que les Reds de Cincinnati ont écarté les Dodgers par 13-2 en s'approchant davantage du titre dans la division Ouest de la LN.

Nolan a accordé six coups sûrs en sept manches en

portant sa fiche locale à 10-1, lors de la 57e victoire locale des Reds.

Andy Messersmith a été bombardé de neuf points en 3 2-3 manches.

Tony Perez a produit deux points et Merv Rettenmund, deux autres avec un double dans la fameuse 4e manche marquée de deux erreurs du 3e-but-recrue Jerry Royster.

A New York, Bill Robinson a bouclé le circuit dans la 7e manche en aidant les Pirates de Pittsburgh à vaincre les Mets par 3-1.

Des erreurs du 3e-but Wayne Garrett et de l'arrêt-court Bud Harrelson ont donné un point non mérité aux Pirates dans la 4e manche.

Robinson et Dave Parker ont complété le total des vainqueurs dans la 9e avec des doubles.

John Matlack a été la victime de la tenue défensive des Mets, car il a limité les Pirates à six coups sûrs en huit manches.

A Saint-Louis, Pete Lacock a réussi le premier grand chelem de sa carrière, en septième manche, et les Cubs de Chicago ont défait les Cardinals de Saint-Louis par 11-6.

Lacock a canonné son circuit contre le lanceur perdant Bob Gibson, 3-10.

Lou Brock s'est signalé à l'attaque pour Saint-Louis avec un double de trois points à la sixième.

A Houston, Willie Montanez et Garry Matthews ont produit deux points chacun en conduisant les Giants de San Francisco à un gain de 9-4 sur les Astros.

Les Giants ont marqué huit de leurs points au cours des trois premières manches tandis que Pete Falcone accordait un triple à Rob Andrews dès la 1re manche et un circuit de deux points à Doug Rader dans la 7e.

Les Giants y sont allés de trois points dès la 1re manche, marquée par un simple de Matthews, puis ils en ont ajouté trois autres dans la 2e avec un double de Montanez, puis Matthews a produit un

autre point dans la 3e, où Derrel Thomas a contribué un autre simple d'un point.

A Atlanta, un simple de deux points de Dave Roberts a couronné une poussée de cinq points, en neuvième manche, et permis, hier soir, aux Padres de San Diego de vaincre les Braves par 10-9.

En déficit de quatre points, les Padres ont amorcé la neuvième par un simple de Gene Locklear. John Grubb a suivi avec un double d'un point et a croisé le marbre à la suite d'un circuit de Hector Torres, son quatrième de la saison. Willie McCovey a créé l'égalité à l'aide d'un double d'un point.



SKIEURS DE FOND

POUR UN MEILLEUR CHOIX

KARHU

RENSEIGNEZ-VOUS SUR LA FABRICATION DES SKIS 1976 - VOYEZ NOS SPECIALISTES.



massicotte sports

• CENTRE-VILLE • SAINTE-FOY • PLACE FLEUR DE LYS • PLACE LAURIER (mail nord) • PLACE LAURIER (mail est)

AVANT D'ACHETER PENSEZ A

JD

PROFITEZ DE NOS AUBAINES AVANT L'AUGMENTATION DES NOUVEAUX MODELES. COMBATTEZ L'INFLATION!



Unité 4538

MONZA 75

Moteur V8, 260 po.cu., automatique, servofrein, servodirection, miroir sport, radio, pneus radiaux blancs, miroir intérieur jour et nuit.

Sugg.: \$5,410.00 — ESCOMPTE \$500.00

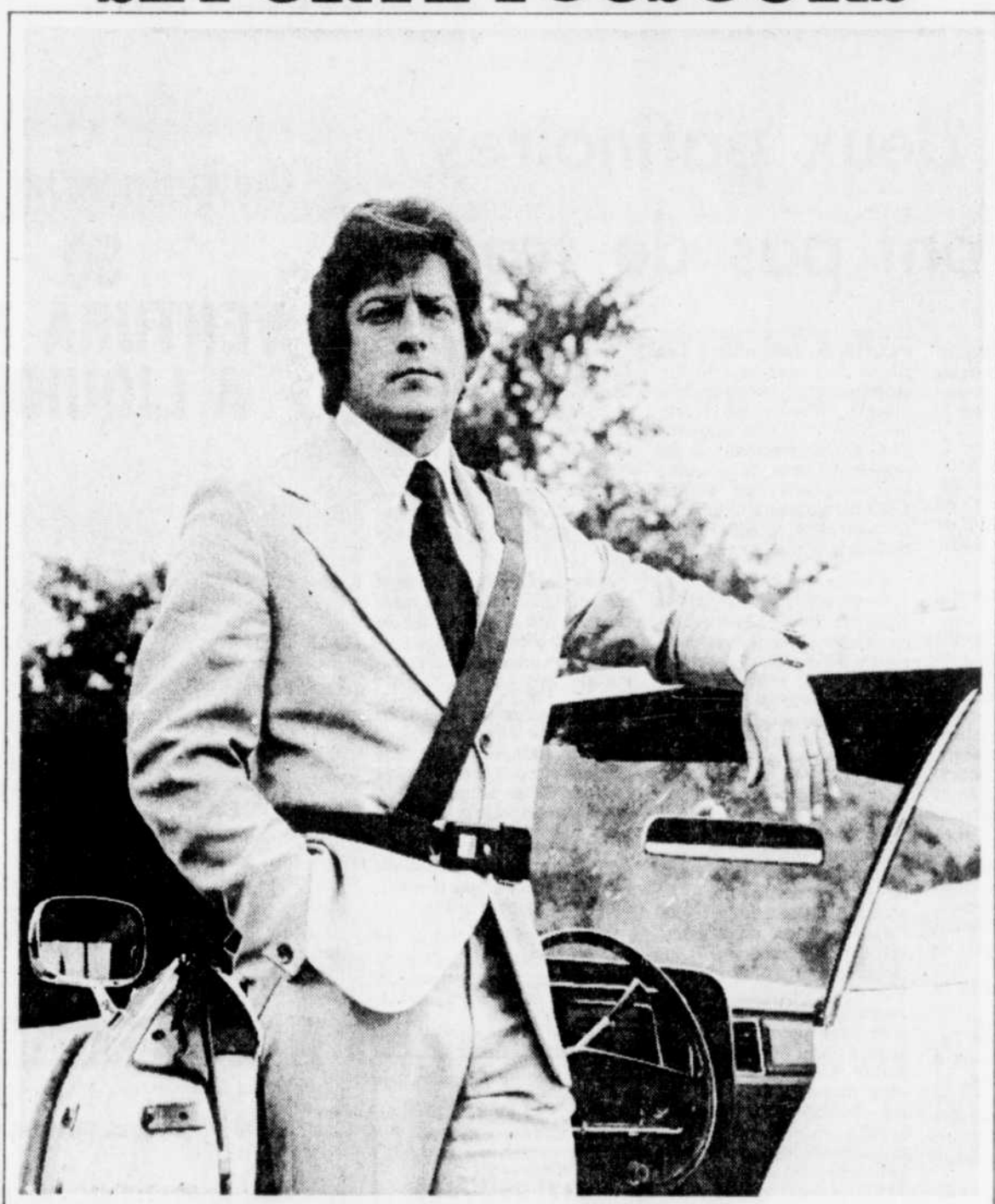
SPECIAL

\$4,895⁰⁰

JD/CHEVROLET OLDSMOBILE

565, BOUL. HAMEL — 529-4561
60 SUD, RUE DORCHESTER

UNE VOITURE SE PORTE TOUJOURS



AVEC UNE CEINTURE

Une étude scientifique a été effectuée à partir de 28,780 accidents de la route et des 37,511 personnes impliquées qui occupaient les places avant. Il a été établi que dans le cas des collisions survenues à des vitesses inférieures à 60 m/h, aucune mort n'avait été déplorée chez les personnes qui avaient pris soin d'attacher leur ceinture de sécurité.

Par contre, des pertes de vie ont été enregistrées lors d'accidents survenus à moins de 12 m/h, chez les personnes qui avaient négligé de porter leur ceinture de sécurité.

PORTEZ VOTRE CEINTURE DE SÉCURITÉ... LA MODE EST À LA VIE.



Don Voyage

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

arrivez en VIE
quelqu'un vous attend

La LNH est avertie: les "tueurs" seront poursuivis

Après s'être fait la main en poursuivant en justice le joueur des Bruins de Boston Dave Forbes, l'accusant d'assaut grave contre Henry Boucha, alors des North Stars du Minnesota, le procureur du comté d'Henepin, Gary Flakne, a averti, hier, le président de la LNH qu'il n'avait pas l'intention d'en rester là. Il a avisé Clarence Campbell qu'il avait dorénavant l'intention de poursuivre tout joueur de la LNH qui se rendra coupable de violence dans un match de hockey, et qu'il aimerait que les clubs de la LNH en soient avertis. L'affaire Forbes, qui a été abandonnée faute de faire l'unanimité au sein du jury, était la première cause de l'histoire des États-Unis dans laquelle un athlète professionnel devait répondre d'accusations criminelles quant à sa conduite au cours d'un match.

ILS VOUDRAIENT BIEN

Les Néo-Zélandais voudraient bien assister aux prochains Jeux olympiques de 1976, à Montréal, mais voilà, tout comme les gens de Grande-Bretagne, ils n'ont droit, semble-t-il, qu'à un nombre ridicule de billets pour l'événement. Il n'y aurait actuellement que 10 à 15 pour 100 des 2,000 demandes de billets pour les Jeux qui pourraient être exaucées. Les associations New Zealand Olympic et des Jeux du Commonwealth se sont hâtées de se plaindre de cet état de choses auprès du Cojo, invoquant que c'est bien la première fois, depuis les Jeux de Melbourne, en 1956, que les Néo-Zélandais veulent,

en aussi grand nombre, assister aux Jeux olympiques.

AU MOINS CA!

On n'allait quand même pas briser la carrière d'Ilie Nastase parce qu'il a (encore!) fait le fou au dernier Omnium canadien de tennis, à Toronto. Mais, devant les plaintes formulées par Don Fontana, l'Association des joueurs professionnels et l'Association internationale de tennis ont condamné le champion roumain à \$8,000 d'amende, sans qu'il soit question de suspension. Cette amende, qui représente la somme empochée comme finaliste par Nastase, à Toronto,

sport en bref

sera consacrée au développement du tennis junior canadien. Nastase a décidé d'en appeler de cette sanction...

LES ARBITRES CONTESTENT

L'arbitre en chef de la LNH, Scotty Morrison, a décidé que c'en était fini de voir les officiels cernés par une foule de joueurs lors de décisions controversées. Dorénavant, seul le capitaine de l'équipe sera autorisé à

s'approcher de l'arbitre pour tester une décision. Comme les postes d'adjoints au capitaine ont été abolis, tout joueur qui violera ce nouveau règlement sera passible d'une pénalité de mauvaise conduite, et en cas de récidive, d'une expulsion du match... Dans l'AMH, les arbitres Bob Sloan et Brent Casselman, et les juges de lignes Mike Entwistle et Dennis Dahlman ont l'intention de poursuivre la ligue, après leur avis de congédiement. Selon les quatre officiels, cet avis aurait dû leur être signifié au plus tard le 1er juillet, et ce n'est que jeudi dernier que Bud Poile, vice-président de l'AMH, a décidé de les en avertir.

de l'Atlantique, a paraphé une entente de quatre ans avec les Maple Leafs de Toronto... Wayne Rivers a donné son accord à un nouveau contrat de trois ans, pour un salaire d'environ \$70,000 par saison, avec les Mariners de San Diego. Après trois mois de négociations, c'était un peu le temps!... Les Capitals de Washington ont fait signer des contrats à leurs deux premiers choix au repêchage amateur, soit au centre Alex Forsyth et au défenseur Pete Scamurra... Le contrat d'Al Smith avec les Whalers de la Nouvelle-Angleterre ayant été résilié à l'amiable, le gardien de but se retrouve agent libre... Enfin, les Toros de Toronto ont conclu une entente avec deux clubs de la Ligue nord-américaine de hockey pour le développement de leurs joueurs; il s'agit des Jaros de la Beauce et des Horsemen de Buffalo.

LES P'TITES VITES

A bout de ressources, fatiguée de ne faire que de l'entraînement et du rattrapage pour ses études, la spécialiste du 1,500 mètres sur piste Glenda Reiser a décidé d'abandonner la compétition amateur pour se consacrer à ses études en médecine et profiter un peu de ses 20 ans... Le comité organisateur des quatrièmes Jeux d'hiver du Québec, à Jonquières, a sélectionné la boxe et le saut à skis comme disciplines de démonstration pour les prochaines finales prévues du 5 au 14 mars 1976...

ALORS, ON SIGNE?

Les Sabres de Buffalo ont fait signer un contrat de plusieurs saisons à leur deuxième choix au repêchage amateur de cette année, le défenseur Ken Breitenbach, qui jouait pour les Black Hawks de St. Catherine's, à sa dernière saison junior... Bob Warner, joueur de défense-étoile des Huskies de St. Mary's, de la Ligue intercollégiale

Payez peu Roulez loin

Le prix de vente que nous proposons \$2979 F.O.B. Montréal.

La nouvelle B210S est une pur-sang aux caractéristiques reconnues par un public exigeant. Tout ce qu'il faut y est... et (à la bonne place).

Elle est (comme il faut) sur toute la ligne depuis son moteur énergique 1400 cc et ses puissants freins assistés, à disques devant jusqu'à ses sièges baquets joliment confortables et sa transmission synchromesh à 4 vitesses.



A chacun sa Datsun! OUI

MARCEL LABBE AUTOMOBILES (1971) INC.
3108 Chemin Ste-Foy, Québec 10 / 653-7201

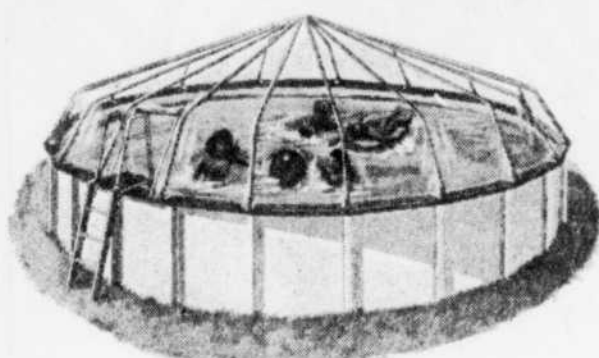
LIQUIDATION: derniers modèles en stock

GREENSHAKE ou BURGUNDY



15' - \$688.00

FABRICO — SUN DOME (VINYL)



Stock	Régulier	SPECIAL
1 — 15'	\$349.00	\$249.00
5 — 18'	\$399.00	\$289.00
4 — 2412	\$519.00	\$369.00
7 — 3015	\$629.00	\$449.00

PISCINE CREUSÉE «Pleasure Way» 16'x32'

toute équipée

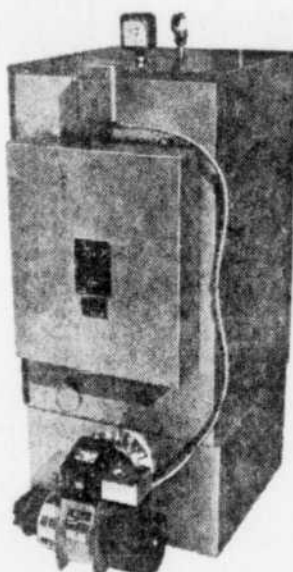


avec un mur de 38" et non 20 ou 22" qui vous sont souvent offerts dans cette gamme de prix

\$1995.00

CHAUFFE-EAU À HUILE SPH 170

\$899.00



ÉQUIPEMENT INCLUS
• Puissant filtre au sable
• Manche télescopique 8-16 pieds
• Boyaux pour système de filtration
• Raccords et clips pour système de filtration
• Trousse d'analyse d'eau
• Puisse à feuilles
• Retour d'eau • Alguescide
• Format de chlore
• Balayuse de luxe
• Boyaux nécessaires pour balayuse • Écumoir mural
• Echelle de sécurité de luxe

CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUE

1974	Spécial	Régulier
1 PS 10	\$299.95	\$407.00
6 G 5	\$229.95	\$312.00
2 G 15	\$389.95	\$505.00

1975 CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUE

1 R 10	\$299.75	\$390.00
3 R 15	\$359.75	\$470.00
3 R 25	\$459.75	\$600.00
2 R 30	\$479.75	\$620.00
1 R 35	\$539.75	\$695.00
1 C 1520	\$119.75	\$154.00

Ensemble de produits chimiques pour protéger votre piscine pendant l'hiver.
0 à 15 000 gallons 12.95
15 à 30 000 gallons 15.95

CHAUFFE EAU ÉLECTRIQUE



• Facile à installer
• efficace
• s'adapte à tous genres de piscines

• construction robuste
• économique
• revêtement exclusif

	SPÉCIAL	Régulier
9 PH 60	\$219.75	\$287.00
5 PH 90	\$249.75	\$347.00
1 PH 120	\$279.75	\$387.00

Protégez votre piscine contre l'hiver en profitant des prix de lancement pré-saison

ÉCONOMIQUES

Ronde	Rég	Spécial	Ovales	
15'	\$ 39.95	\$34.88	12' x 24'	\$55.95 \$48.88
18'	\$ 52.95	\$45.88	15' x 25'	\$67.95 \$58.88
21'	\$ 67.95	\$57.88	15' x 30'	\$79.95 \$69.88
24'	\$ 83.95	\$72.88	18' x 33'	104.95 \$86.88
27'	\$107.95	\$93.88		

Creusées	12' x 24'	89.50
Creusées	14' x 28'	119.50
Creusées	16' x 32'	149.50
Creusées	18' x 36'	189.50
Creusées	20' x 40'	229.50

DE QUALITE SUPERIEURE

Hors-terre	Ronde	Ovales	
15'	\$ 79.75	12' x 24'	94.75
18'	94.75	15' x 25'	114.75
21'	114.75	15' x 30'	129.75
24'	144.75	15' x 33'	124.75
27'	159.75	18' x 33'	149.75
30'	179.75	15' x 41'	169.75

Creusées	12' x 24'	60.88
Creusées	14' x 28'	76.88
Creusées	16' x 32'	94.88
Creusées	18' x 36'	115.88
Creusées	20' x 40'	135.88



FLOTTEURS (saumon)

50" approx. x 20" x 7" 19.95

Coin isolateur pour piscines creusées

30" x 9" 4.98

Poche d'eau 6' x 9" 7.98



PISCINES

CITADELLE

les plus bas prix de la province (à qualité égale)

QUÉBEC
3208 des Sumacs
ORSAVILLE
628-3023 / 628-3248
SAINT-FOY
Exposition place Laurier
Mail Towers 651-0622

LAVAL
centre d'achat Pont-Viau
1071, boul. des Laurentides
(514) 667-3974 / 5

MONTRÉAL
620, place Trans-Canada
LONGUEUIL
527-8617 / 677-9119

SHERBROOKE
centre d'achat Rock Forest
2000, boul. Bourque
(819) 569-9881 / 2

CHATEAUGUAY
René Vogel concessionnaire
150, rue Notre-Dame
(514) 692-2715

les inscrits à québec

COURSE No 1 — Trot à réclamer \$1,250 — Bourse \$550

1—Pompon Fleurie	Y. Pelchat	A affronté meilleur	9-5
2—Gallant Blue	J. Cyrenne	A un bon palmarès	2-1
3—Justaplan Fred	H. Lepage	Pas encore battu	5-2
4—Todd Flemington	R. Gendron	Bonne chance	7-1
5—Pretty Speedy	J.M. Marcoux	Improbable	9-1
6—Amish	G. Julien	Part trop loin	12-1
7—Speedy Venture	E. White	Son coup est donné	15-1

COURSE No 2 — Amble à réclamer \$1,250 — Bourse \$550

3—Rubys Don Juan	Y. Boily	Du double	8-5
1—Josedale Scottie	G. Girard	Proche derrière	2-1
2—Miss Show Dream	C. Dupont	Frappe à la porte	5-2
4—Intrigante C	A. Jean	Va tout donner	4-1
5—Wise Adios	A. Poulin	Petite part	7-1
8—Meadow Byrd	L. Desrosiers	Son temps est fait	10-1
7—Jack Drummond	J. Bouchard	Mal placé	12-1
6—Baker's Dream	R. Dufour	A sa place	15-1

COURSE No 3 — Trot n.g. \$1,000 en 1974-75 — Bourse \$550

6—Tom's Lark	Y. Boily	Devrait répéter	9-5
3—Game Of Kash	G. Girard	Dans son dos	2-1
1—Donald James	R. Page	A surveiller	3-1
8—Non Committal	Y. Catellier	Mérite attention	9-2
4—Renee Mir	G. Robichaud	Part possible	6-1
5—Pure And Noble	Y. Pelchat	Jeune novice	8-1
2—Prince Trevor	G. Julien	Du nouveau	10-1
7—Confused Mir	A. Dore	Pas de danger	14-1

COURSE No 4 — Amble à réclamer \$1,500 — Bourse \$600

3—Miss Chesne Adios	B. Perreault	Chance unique	9-5
4—Brunella Lady	Y. Boily	Lui découpera le mille	2-1
6—Whippy	J. Giguère	Finir avec force	5-2
1—Kamazeon Report	G. Girard	Pas régulier	4-1
8—Attention	G. Julien	A perdu des points	6-1
2—Welcome Luke	J. Fortin	Improbable	9-1
5—Virginia A	F. Nadeau	Manque de fini	12-1
7—Robert Volo	Pas nommé	Bon dernier	15-1

COURSE No 5 — Amble n.g. \$150 par départ — Bourse \$900

4—All Time Great	Pas nommé	Choix logique	8-5
5—Loudy Mir	N. Tremblay	Dans la photo	2-1
3—Don Drummond	J. Bouchard	Fera son possible	5-2
2—Colonel Ben	F. Nadeau	Tout ou rien	4-1
6—Valley Uainbow	Y. Pelchat	Doira faire vite	7-1
1—Band of Gold	A. Jean	Va trouver ça dur	12-1

COURSE No 6 — Amble à réclamer \$1,250 — Bourse \$550

1—Kaola Mir	F. Nadeau	Enfin sa chance	9-5
2—Tarr's Blackstone	C. Drolet	Pourrait éclater	2-1
5—Tamar Ben Joe	R. Marotte	Finir fort	5-2
3—Silver Button	G. Boily	Peut tout prendre	4-1
6—Retha's Boy	J. Lefevre	Jamais pareille	7-1
8—H T Pepe	A. Jean	A s'en méfier	9-1
7—Clayson Baron	Y. Pelchat	Irrégulier	12-1
4—Bob's Breeze	G. Mallard	Montre rien	15-1

COURSE No 7 — Amble n.g. \$100 par départ — Bourse \$700

7—Keystone Gretchen	Y. Catellier	Aucun doute	2-1
5—Locust Time	Y. Pelchat	Baisse de classe	5-2
6—Stud Omaha	S. Pleau	Fera sa part	3-1
1—Petite Blonde	L. Dubé	Pas à dédaigner	9-2
3—Armbo Odios	G. Boily	Difficile pour lui	6-1
2—Anderson Dale	A. Fortin	Nouveau venu	9-1
8—J J Scarlet	Y. Boily	Aucune chance	12-1
4—Bevs Fella	G. Hébert	Lui pareil	15-1

COURSE No 8 — Amble à réclamer \$4,000, \$4,500 — Bourse \$850

1—Follow Crain	N. Tremblay	Tous les avantages	9-5
2—Stephanie Win	Y. Pelchat	Dans la photo	2-1
4—Marie-Adeline	M. Cournoyer	Dangereuse ici	5-2
6—Louis Butler	Pas nommé	Bonne feuille de route	5-1
7—Reddi J Adios	C. Dupont	Bon placement	7-1

8—A.C.'s Yosemite
5—Steady Willywin
3—Gusty Viking

E. White
A. Fortin
S. Pleau

Le forcera pas
1 Reste à voir
Four un gros billet

9-1
12-1
15-1

COURSE No 9 — Amble n.g. \$500 à vie — Bourse \$550

6—Izz A Champ	N. Tremblay	Sera favori	9-5
4—Mike Abbey	R. Marois	Avec celui-ci	2-1
1—Norra Fair Lady	A. Jean	Ou celui-là	5-2
3—Dominique Rotan	J.C. Guénette	A vos risques	4-1
2—Petal	G. Beauchemin	Dans l'argent	7-1
5—S Donut's Son	R. Drapeau	Va essayer	9-1
7—Mon Pot	G. Boily	De loin	12-1
8—Brad Drummond	P. Noël	Fait rien qui vaille	15-1

COURSE No 10 — Amble n.g. \$125 par départ — Bourse \$8

5—Tarport Tar	F. Nadeau	La clé	8-5
6—Meadow Barbara	N. Tremblay	Son partenaire	2-1
4—Justice Minbar	R. Beaudoin	Pas à dédaigner	5-2
2—Gerry Rotan	J.C. Guénette	Revient après repos	5-1
1—Midnight Rainbow	M. Cournoyer	Désappointé	8-1
3—Caton's Prospect	C. Dupont	Causerait surprise	10-1
8—Rarest Hanover	G.G. Lachance	Se reprendra	12-1
7—Blazer Gene	Y. Pelchat	Paierait gros prix	15-1

sommaire caribous

QUÉBEC 13

LONG ISLAND 19

Première période

1—Long Island: Todman (Henderson)

139 2—Québec: Miller (Evans-Bleau) 240

3—Long Island: Johnston (Gordeneer-Keates) 245

4—Québec: Evans (Durante-Cawker)

456 5—Long Island: Hayes 936

6—Long Island: Greaves (Wilford) 1253

7—Québec: Durante (Evans) 1614

8—Long Island: Magee (Medhurst-Warden) 1930

9—Long Island: Wilford (Henderson) 239

10—Québec: Murdock (Differ-Cawker) 757

11—Long Island: Johnston (Gordeneer) 219

12—Long Island: Gordeneer (Johnston) 232

13—Long Island: Wilford (Greaves) 253

14—Québec: Wilson (Murdock-Higgs) 303

15—Long Island: Hayes (Seekamp) 534

16—Long Island: Medhurst (Greaves-Hayes) 914

17—Long Island: Medhurst (Warden-Powers) 1001

18—Long Island: Johnston 1204

19—Québec: MacDonald (Osinchuk) 1645

20—Long Island: Lethwaite (Johnston-Powers) 1743

21—Québec: Seekamp 734; Long Island, pénalité de banc, 1959

22—Québec: Cook (Durante-Smetzer) 219

23—Long Island: Wilford (Henderson) 539

24—Québec: Murdock (Differ-Cawker) 757

25—Québec: Differ (Mueller-Higgs) 832

26—Québec: Cook (Mueller-Higgs) 919

27—Québec: Cawker (Evans) 1015

28—Long Island: Magee 1243

29—Long Island: Warden (Magee-Murdock) 1259

30—Long Island: Johnston (Gordeneer-Lethwaite) 1315

31—Québec: Cawker 1837

Pénalités: Gordeneer 131; Lethwaite 832; Québec 842; Johnston 1028; Higgs 1641

Lancers par: Québec 12 19 18—49

Long Island 16 23 15—54

Assistance: 3,135

5-1

12-1

15-1

2-1

5-2

3-1

9-2

6-1

9-1

12-1

15-1

2-1

5-2

3-1

9-2

6-1

9-1

12-1

15-1

2-1

5-2

3-1

9-2

6-1

9-1

12-1

15-1

2-1

5-2

3-1

9-2

6-1

9-1

12-1

15-1

2-1

5-2

3-1

9-2

6-1

9-1

12-1

15-1

2-1

5-2

3-1

9-2

6-1

9-1

12-1

15-1

2-1

5-2

3-1

9-2

6-1

9-1

12-1

15-1

LOTO PERFECTA

Numéros

Bye Bye Deana

Duane's Torch

Express G

Glowing Mir

Kwik Snowbird

Roan Bell

R T Legrand

Rutledge Queen

Sneaky Pine

Sped Frise

Tammy Blackguard

War Cry

Yankee Eattle

ABCD

Résultats

Voire choix

12 19 18—49

16 23 15—54

Assistance: 3,135

5-1

12-1

15-1

2-1

5-2

3-1

9-2

6-1

9-1

12-1

15-1

2-1

5-2

3-1

9-2

6-1

9-1

12-1

15-1

2-1

5-2

3-1

9-2

6-1

9-1

12-1

15-1

2-1

5-2

3-1

9-2

6-1

9-1

12-1

15-1

2-1

5-2

3-1

9-2

6-1

9-1

12-1

15-1

2-1

5-2

3-1

9-2

6-1

9-1

12-1

15-1

2-1

5-2

3-1

9-2

6-1

9-1

12-1

15-1

2-1

5-2

3-1

9-2

6-1

9-1

12-1

baseball

HIÉR
Ligue nationale
 Montréal 3, Philadelphie 6
 Chicago 11, Saint-Louis 6
 Pittsburgh 3, New York 1
 Los Angeles 2, Cincinnati 13
 San Diego 10, Atlanta 9
 San Francisco 9, Houston 4
Ligue américaine
 Boston 3, Baltimore 2
 New York à Detroit 7
 Cleveland 11, Milwaukee 3
 Kansas City 5, Chicago 4
 Texas 5, Californie 4
 (finale 3 de 5)
 Bristol 1, Reading 6
 (Bristol mène par 2-0)
Ligue junior
 Aucun match

AUJOURD'HUI
Ligue nationale
 Los Angeles à Cincinnati
 San Diego à Atlanta
 San Francisco à Houston
Ligue américaine
 Boston à Baltimore
 New York à Detroit
 Cleveland à Milwaukee
 Kansas City à Chicago
 Texas à Californie
Ligue Eastern
 (finale 3 de 5)
 Reading à Bristol
 (Bristol mène par 2-0)
Ligue junior
 (demi-finale 3 de 5)
 Beaupré à Québec-Dollard
 (Québec-Dollard mène par 2-1)

DEMAIN
Ligue nationale
 Pittsburgh à Montréal (2)
 Chicago à Philadelphie (2)
 Saint-Louis à New York
 San Francisco à Cincinnati
 San Diego à Houston
 Los Angeles à Atlanta

Ligue américaine
 New York à Baltimore (2)
 Detroit à Cleveland
 Bo ton à Milwaukee
 Minnesota à Chicago
 Kansas City à Californie
 Texas à Oakland
Ligue Eastern
 (finale 3 de 5)
 Reading à Bristol (si nécessaire)

CLASSEMENTS

LIGUE NATIONALE

Division Est

	G	P	Moy.	Diff.
Pittsburgh	77	59	566	—
Philadelphie	73	65	529	5
Saint-Louis	72	65	529	5
New York	72	66	522	6
Chicago	64	75	490	14-12
Montréal	60	76	441	17

Division Ouest

	G	P	Moy.	Diff.
Cincinnati	92	46	687	—
Los Angeles	73	66	525	19-12
San Francisco	69	69	500	23
San Diego	63	76	453	29-12
Atlanta	60	79	432	32-12
Houston	53	87	379	40

LIGUE AMERICAINE

Division Est

	G	P	Moy.	Diff.
Boston	81	55	596	—
Baltimore	74	62	544	7
New York	69	68	504	12-12
Cleveland	63	69	477	16
Milwaukee	60	78	433	22
Detroit	53	85	390	28

Division Ouest

	G	P	Moy.	Diff.
Kansas City	82	55	599	—
Kansas City	75	61	551	6-12
Texas	68	71	489	15
Minnesota	63	70	481	16
Chicago	66	72	478	18-12
Californie	63	75	457	19-12

lanceurs probables

LIGUE AMERICAINE

Kansas City, Splitstorf (7-8) à Chicago, Osteen (7-13) (2:15 p.m.).

Boston, Tiant (15-12) à Baltimore, Torrez (16-7) (7:30 p.m.).

New York, May (11-10) à Detroit, Bure (8-9) (8 p.m.).

Cleveland, Waits (3-0) à Milwaukee, Broberg (11-13) (8:30 p.m.).

Texas, Umbarger (7-5) à Californie, Hassler (3-11) ou Singer (7-13) (10:30 p.m.).

LIGUE NATIONALE

San Diego, Strom (5-5) à Atlanta, Niekro (14-12) (7:35 p.m.).

Los Angeles, Rau (12-9) à Cincinnati, Norman (9-4) (8:05 p.m.).

San Francisco, Montefusco (12-7) à Houston, Dierker (13-13) (8:35 p.m.).

Messersmith (15-14), Hough (4), Wall (6), Sells (8) et Yeager, Nolan (13-4), McEnaney (8), C. Carroll (9) et Bench, Chicago 030 003 500—11 13 6
 Saint-Louis 010 000 000—6 9 3
 Prall, Dettore (6), Schultz (14-0), P. Reuschel (7) et Swisher, Mitterwald (7), Reed, Gibson (3-10), Wallace (8) et Simmons, C. Chi—Lacock (6).

San Diego 003 020 005—10 16 4
 Atlanta 013 022 010—9 15 2
 McIntosh, Tomlin (3), Freisleben (5), Johnson (3-1) (6), Greif (9) et Davis, Devine, Soza (5), House (7-3) (8) et Correll, C. SD—Torrez (4); Atl—Office (3), May (10).

Pittsburgh 000 100 101—3 6 0
 New York 100 000 000—1 8 0
 Reuss (15-10) et Sanguillen, Matlack (16-9), Sanders (9) et Grote, C. Pgh—Robinson (6).

San Francisco 332 000 010—9 17 0
 Houston 100 000 210—4 7 0
 Falcone (11-9), Williams (8) et Rader, Richard (9-9), Niekro (2), Crawford (4), Sosa (6), Siebert (8) et Johnson, C. Hou—Rader (11).

Cleveland 110 201 024—11 19 1
 Milwaukee 000 002 100—3 13 0
 Peterson (11-7), Reynolds (7) et Ashby, Slaton (11-17), Castro (4), Murphy (8) et Moore, C. Cle—Bell (10).

Kansas City 000 200 010 2—5 11 1
 Chicago 000 001 200 1—4 12 0
 Leonard (12-5), Patten (10) et Stinson, Martinez (9); Jefferson, Hamilton (6-5) (7) et Varney, C. KC—Brett (8), Mayberry (30); Chi—Orta (8).

Texas 130 010 000—5 10 0
 Californie 000 030 010—4 7 0
 Perzanowski, Wright (4-5) (4), Foucault (8) et Sundberg, Hassler (3-12), Lange (2), Scott (8) et Rodriguez, C. Tex—Grieve (12).

Bristol 020 400 000 005—11 13 2
 Reading 001 000 410 000—6 14 3
 Laroche, Brayton (7), Ripley (8) et Whitt, Greenhalgh, Boitano (4), Cates (12) et Bastable, G—Ripley, P—Boitano, C—Hobson.

Los Angeles 000 000 000—8 13 0
 Detroit 000 000 000—0 5 2

Hunter (19-13) et Munson, Lolich (11-16), LaGrone (5) et Frechan, C. NY—Munson (11), Williams (5).

Boston 010 000 100 1—3 2 0
 Baltimore 000 002 000 0—2 8 0
 Wise (18-8) et Fisk, Palmer (20-9) et Hendricks, C. Bos—Cooper (13); Balt—May (18).

Cleveland 110 201 024—11 19 1
 Milwaukee 000 002 100—3 13 0
 Peterson (11-7), Reynolds (7) et Ashby, Slaton (11-17), Castro (4), Murphy (8) et Moore, C. Cle—Bell (10).

Kansas City 000 200 010 2—5 11 1
 Chicago 000 001 200 1—4 12 0
 Leonard (12-5), Patten (10) et Stinson, Martinez (9); Jefferson, Hamilton (6-5) (7) et Varney, C. KC—Brett (8), Mayberry (30); Chi—Orta (8).

Texas 130 010 000—5 10 0
 Californie 000 030 010—4 7 0
 Perzanowski, Wright (4-5) (4), Foucault (8) et Sundberg, Hassler (3-12), Lange (2), Scott (8) et Rodriguez, C. Tex—Grieve (12).

Bristol 020 400 000 005—11 13 2
 Reading 001 000 410 000—6 14 3
 Laroche, Brayton (7), Ripley (8) et Whitt, Greenhalgh, Boitano (4), Cates (12) et Bastable, G—Ripley, P—Boitano, C—Hobson.

Los Angeles 000 000 000—8 13 0
 Detroit 000 000 000—0 5 2

Hunter (19-13) et Munson, Lolich (11-16), LaGrone (5) et Frechan, C. NY—Munson (11), Williams (5).

Boston 010 000 100 1—3 2 0
 Baltimore 000 002 000 0—2 8 0
 Wise (18-8) et Fisk, Palmer (20-9) et Hendricks, C. Bos—Cooper (13); Balt—May (18).

Cleveland 110 201 024—11 19 1
 Milwaukee 000 002 100—3 13 0
 Peterson (11-7), Reynolds (7) et Ashby, Slaton (11-17), Castro (4), Murphy (8) et Moore, C. Cle—Bell (10).

Kansas City 000 200 010 2—5 11 1
 Chicago 000 001 200 1—4 12 0
 Leonard (12-5), Patten (10) et Stinson, Martinez (9); Jefferson, Hamilton (6-5) (7) et Varney, C. KC—Brett (8), Mayberry (30); Chi—Orta (8).

Texas 130 010 000—5 10 0
 Californie 000 030 010—4 7 0
 Perzanowski, Wright (4-5) (4), Foucault (8) et Sundberg, Hassler (3-12), Lange (2), Scott (8) et Rodriguez, C. Tex—Grieve (12).

Bristol 020 400 000 005—11 13 2
 Reading 001 000 410 000—6 14 3
 Laroche, Brayton (7), Ripley (8) et Whitt, Greenhalgh, Boitano (4), Cates (12) et Bastable, G—Ripley, P—Boitano, C—Hobson.

Los Angeles 000 000 000—8 13 0
 Detroit 000 000 000—0 5 2

Hunter (19-13) et Munson, Lolich (11-16), LaGrone (5) et Frechan, C. NY—Munson (11), Williams (5).

Boston 010 000 100 1—3 2 0
 Baltimore 000 002 000 0—2 8 0
 Wise (18-8) et Fisk, Palmer (20-9) et Hendricks, C. Bos—Cooper (13); Balt—May (18).

Cleveland 110 201 024—11 19 1
 Milwaukee 000 002 100—3 13 0
 Peterson (11-7), Reynolds (7) et Ashby, Slaton (11-17), Castro (4), Murphy (8) et Moore, C. Cle—Bell (10).

Kansas City 000 200 010 2—5 11 1
 Chicago 000 001 200 1—4 12 0
 Leonard (12-5), Patten (10) et Stinson, Martinez (9); Jefferson, Hamilton (6-5) (7) et Varney, C. KC—Brett (8), Mayberry (30); Chi—Orta (8).

Texas 130 010 000—5 10 0
 Californie 000 030 010—4 7 0
 Perzanowski, Wright (4-5) (4), Foucault (8) et Sundberg, Hassler (3-12), Lange (2), Scott (8) et Rodriguez, C. Tex—Grieve (12).

Bristol 020 400 000 005—11 13 2
 Reading 001 000 410 000—6 14 3
 Laroche, Brayton (7), Ripley (8) et Whitt, Greenhalgh, Boitano (4), Cates (12) et Bastable, G—Ripley, P—Boitano, C—Hobson.

Los Angeles 000 000 000—8 13 0
 Detroit 000 000 000—0 5 2

Hunter (19-13) et Munson, Lolich (11-16), LaGrone (5) et Frechan, C. NY—Munson (11), Williams (5).

Boston 010 000 100 1—3 2 0
 Baltimore 000 002 000 0—2 8 0
 Wise (18-8) et Fisk, Palmer (20-9) et Hendricks, C. Bos—Cooper (13); Balt—May (18).

Cleveland 110 201 024—11 19 1
 Milwaukee 000 002 100—3 13 0
 Peterson (11-7), Reynolds (7) et Ashby, Slaton (11-17), Castro (4), Murphy (8) et Moore, C. Cle—Bell (10).

Messersmith (15-14), Hough (4), Wall (6), Sells (8) et Yeager, Nolan (13-4), McEnaney (8), C. Carroll (9) et Bench, Chicago 030 003 500—11 13 6
 Saint-Louis 010 000 000—6 9 3
 Prall, Dettore (6), Schultz (14-0), P. Reuschel (7) et Swisher, Mitterwald (7), Reed, Gibson (3-10), Wallace (8) et Simmons, C. Chi—Lacock (6).

San Diego 003 020 005—10 16 4
 Atlanta 013 022 010—9 15 2
 McIntosh, Tomlin (3), Freisleben (5), Johnson (3-1) (6), Greif (9) et Davis, Devine, Soza (5), House (7-3) (8) et Correll, C. SD—Torrez (4); Atl—Office (3), May (10).

Pittsburgh 000 100 101—3 6 0
 New York 100 000 000—1 8 0
 Reuss (15-10) et Sanguillen, Matlack (16-9), Sanders (9) et Grote, C. Pgh—Robinson (6).

San Francisco 332 000 010—9 17 0
 Houston 100 000 210—4 7 0
 Falcone (11-9), Williams (8) et Rader, Richard (9-9), Niekro (2), Crawford (4), Sosa (6), Siebert (8) et Johnson, C. Hou—Rader (11).

Cleveland 110 201 024—11 19 1
 Milwaukee 000 002 100—3 13 0
 Peterson (11-7), Reynolds (7) et Ashby, Slaton (11-17), Castro (4), Murphy (8) et Moore, C. Cle—Bell (10).

Kansas City 000 200 010 2—5 11 1
 Chicago 000 001 200 1—4 12 0
 Leonard (12-5), Patten (10) et Stinson, Martinez (9); Jefferson, Hamilton (6-5) (7) et Varney, C. KC—Brett (8), Mayberry (30); Chi—Orta (8).

Texas 130 010 000—5 10 0
 Californie 000 030 010—4 7 0
 Perzanowski, Wright (4-5) (4), Foucault (8) et Sundberg, Hassler (3-12), Lange (2), Scott (8) et Rodriguez, C. Tex—Grieve (12).

Bristol 020 400 000 005—11 13 2
 Reading 001 000 410 000—6 14 3
 Laroche, Brayton (7), Ripley (8) et Whitt, Greenhalgh, Boitano (4), Cates (12) et Bastable, G—Ripley, P—Boitano, C—Hobson.

Los Angeles 000 000 000—8 13 0
 Detroit 000 000 000—0 5 2

Hunter (19-13) et Munson, Lolich (11-16), LaGrone (5) et Frechan, C. NY—Munson (11), Williams (5).

Boston 010 000 100 1—3 2 0
 Baltimore 000 002 000 0—2 8 0
 Wise (18-8) et Fisk, Palmer (20-9) et Hendricks, C. Bos—Cooper (13); Balt—May (18).

Cleveland 110 201 024—11 19 1
 Milwaukee 000 002 100—3 13 0
 Peterson (11-7), Reynolds (7) et Ashby, Slaton (11-17), Castro (4), Murphy (8) et Moore, C. Cle—Bell (10).

Kansas City 000 200 010 2—5 11 1
 Chicago 000 001 200 1—4 12 0
 Leonard (12-5), Patten (10) et Stinson, Martinez (9); Jefferson, Hamilton (6-5) (7) et Varney, C. KC—Brett (8), Mayberry (30); Chi—Orta (8).

Texas 130 010 000—5 10 0
 Californie 000 030 010—4 7 0
 Perzanowski, Wright (4-5) (4), Foucault (8) et Sundberg, Hassler (3-12), Lange (2), Scott (8) et Rodriguez, C. Tex—Grieve (12).

Bristol 020 400 000 005—11 13 2
 Reading 001 000 410 000—6 14 3
 Laroche, Brayton (7), Ripley (8) et Whitt, Greenhalgh, Boitano (4), Cates (12) et Bastable, G—Ripley, P—Boitano, C—Hobson.

Los Angeles 000 000 000—8 13 0
 Detroit 000 000 000—0 5 2

Hunter (19-13) et Munson, Lolich (11-16), LaGrone (5) et Frechan, C. NY—Munson (11), Williams (5).

Boston 010 000 100 1—3 2 0
 Baltimore 000 002 000 0—2 8 0
 Wise (18-8) et Fisk, Palmer (20-9) et Hendricks, C. Bos—Cooper (13); Balt—May (18).

Cleveland 110 201 024—11 19 1
 Milwaukee 000 002 100—3 13 0
 Peterson (11-7), Reynolds (7) et Ashby, Slaton (11-17), Castro (4), Murphy (8) et Moore, C. Cle—Bell (10).

Kansas City 000 200 010 2—5 11 1
 Chicago 000 001 200 1—4 12 0
 Leonard (12-5), Patten (10) et Stinson, Martinez (9); Jefferson, Hamilton (6-5) (7) et Varney, C. KC—Brett (8), Mayberry (30); Chi—Orta (8).

Texas 130 010 000—5 10 0
 Californie 000 030 010—4 7 0
 Perzanowski, Wright (4-5) (4), Foucault (8) et Sundberg, Hassler (3-12), Lange (2), Scott (8) et Rodriguez, C. Tex—Grieve (12).

Bristol 020 400 000 005—11 13 2
 Reading 001 000 410 000—6 14 3
 Laroche, Brayton (7), Ripley (8) et Whitt, Greenhalgh, Boitano (4), Cates (12) et Bastable, G—Ripley, P—Boitano, C—Hobson.

Los Angeles 000 000 000—8 13 0
 Detroit 000 000 000—0 5 2

Hunter (19-13) et Munson, Lolich (11-16), LaGrone (5) et Frechan, C. NY—Munson (11), Williams (5).

Boston 010 000 100 1—3 2 0
 Baltimore 000 002 000 0—2 8 0
 Wise (18-8) et Fisk, Palmer (20-9) et Hendricks, C. Bos—Cooper (13); Balt—May (18).

Cleveland 110 201 024—11 19 1
 Milwaukee 000 002 100—3 13 0
 Peterson (11-7), Reynolds (7) et Ashby, Slaton (11-17), Castro (4), Murphy (8) et Moore, C. Cle—Bell (10).

Kansas City 000 200 010 2—5 11 1
 Chicago 000 001 200 1—4 12 0
 Leonard (12-5), Patten (10) et Stinson, Martinez (9); Jefferson, Hamilton (6-5) (7) et Varney, C. KC—Brett (8), Mayberry (30); Chi—Orta (8).

Texas 130 010 000—5 10 0
 Californie 000 030 010—4 7 0
 Perzanowski, Wright (4-5) (4), Foucault (8) et Sundberg, Hassler (3-12), Lange (2), Scott (8) et Rodriguez, C. Tex—Grieve (12).

Bristol 020 400 000 005—11 13 2
 Reading 001 000 410 000—6 14 3
 Laroche, Brayton (7), Ripley (8) et Whitt, Greenhalgh, Boitano (4), Cates (12) et Bastable, G—Ripley, P—Boitano, C—Hobson.

Los Angeles 000 000 000—8 13 0
 Detroit 000 000 000—0 5 2

Hunter (19-13) et Munson, Lolich (11-16), LaGrone (5) et Frechan, C. NY—Munson (11), Williams (5).

Boston 010 000 100 1—3 2 0
 Baltimore 000 002 000 0—2 8 0
 Wise (18-8) et Fisk, Palmer (20-9) et Hendricks, C. Bos—Cooper (13); Balt—May (18).

Cleveland 110 201 024—11 19 1
 Milwaukee 000 002 100—3 13 0
 Peterson (11-7), Reynolds (7) et Ashby, Slaton (11-17), Castro (4), Murphy (8) et Moore, C. Cle—Bell (10).

sommaire expos

MONTRÉAL 3

Bailey cg
 Foli ac
 P. Mangual cc
 J. Morales lb
 Parrish 3b
 Mackanin 2b
 Murray 1
 C. Taylor l
 Footer r
 Valentine rd
 Blittner fu
 Carrithers l
 Beedon fu
 Scherman l
 Frias 2b
 Dwyer fu

Totaux 33 310 3

PHILADELPHIE 6

Cash 2b
 Bowa ac
 Maddox cc

Ab P Cs Pp 1 2 0 0
 4 0 1 0
 3 2 2 3

Victoire préservée—Garber (12).
 Frappé par lanceur—par Carrithers: Luzinski.
 Balles passées—Foot, Oates.
 Temps—2:30.
 Assistance—15,597.

Ab P Cs Pp 1 2 0 0
 4 0 1 0
 3 2 2 3

Victoire préservée—Garber (12).
 Frappé par lanceur—par Carrithers: Luzinski.
 Balles passées—Foot, Oates.
 Temps—2:30.
 Assistance—15,597.

Ab P Cs Pp 1 2 0 0
 4 0 1 0
 3 2 2 3

Victoire préservée—Garber (12).
 Frappé par lanceur—par Carrithers: Luzinski.
 Balles passées—Foot, Oates.
 Temps—2:30.
 Assistance—15,597.

Ab P Cs Pp 1 2 0 0
 4 0 1 0
 3 2 2 3

René Lévesque s'en va t'en guerre

Par Damien GAGNON

du bureau du Soleil

RIMOUSKI — Le Parti québécois est déjà en campagne électorale si l'on en juge par les discours vigoureux qu'a prononcé, hier à Rimouski, M. René Lévesque.

Le président du PQ, qui participait à une réunion organisée par les militants de la région sur la guerre du câble dans l'Est, en a surtout profité pour critiquer avec une vigueur insoupçonnée le gouvernement Bourassa, tout en invitant les membres du parti à commencer immédiatement le travail en vue des prochaines élections.

Quant au conflit de la télé-distribution, les indépendantistes qui s'attaquent à une prise de position ferme se sont sans doute déçus.

M. Lévesque a laissé entendre très clairement qu'il s'agissait là d'une question bien marginale, compte tenu de l'option du PQ qui vise la souveraineté entière du Québec, et non des miettes.

Le président du PQ a toutefois affirmé qu'il appuyait la bataille que livre présentement le Québec au gouvernement fédéral dans cette guerre du câble, mais a dit douter que le gouvernement Bourassa mette toute l'énergie nécessaire pour remporter la victoire.

Il faut être conscient, dit-il, que c'est la première fois que le gouvernement Bourassa mène un petit combat, mais il faut aussi s'attendre à ce qu'il y ait du marchandage qui fera que le Québec sortira encore une fois perdant.

A noter, que, depuis une semaine, c'est le calme dans

le conflit de la télé-distribution, le ministère des Communications du gouvernement fédéral ne s'étant pas manifesté pour empêcher la distribution de l'Est de donner le service à ses abonnés de Rimouski.

Sans éviter directement de répondre aux questions portant sur ce conflit de juridiction entre les gouvernements fédéral et provincial, M. Lévesque a fait porter la grande partie de son discours sur des problèmes d'ordre électoral.

Il a soutenu que le demi-échec des dernières élections est attribuable, en très grande partie, aux militants du parti eux-mêmes qui, dans certaines régions, sont entrés dans la bataille seulement quelques semaines avant les élections.

Selon le président du PQ, il y a de plus en plus de gens qui sont convaincus qu'il faut remplacer le gouvernement Bourassa que la pourriture gagne de jour en jour et que, pour ce faire, l'on a pas besoin d'être indépendantiste.

Actuellement, a dit M. Lévesque, les chances du PQ n'ont jamais été aussi bonnes. « Le Parti libéral vieillit, et si l'on exclut l'élément anglophone, il y a aujourd'hui autant de Québécois qui appuient le PQ que le Parti libéral.

M. Lévesque, qui se rendait aujourd'hui à Gaspé et à Percé, a dit croire que le gouvernement Bourassa déclencherait des élections d'ici la fin de 1976.

ville d'Orsainville

PROVINCE DE QUÉBEC
ORSAINVILLE
Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTS DONNÉ par le soussigné, greffier de la susdite ville, lors de l'assemblée tenue le 27 août 1975, le conseil a adopté le règlement numéro 550, décrétant des travaux pour l'installation de feux de circulation, sur le boulevard de la République, Jean-Talbot, Perigord, des Courils et des Loutres, ainsi qu'un emprunt au montant de \$87.500.

Le présent règlement peut être consulté au bureau du signataire. Prenez également avis qu'une assemblée publique sera tenue le 8 septembre 1975, à 7 h 00 heures p.m., à l'Hôtel de Ville, 4215, avenue des Sauges, Orsainville, pour soumettre à la consultation des électeurs propriétaires, le dit règlement numéro 550.

DONNE À ORSAINVILLE, ce 29e jour d'août mil neuf cent soixante-quinze.

Armand Lefebvre, Greffier

DEMANDE DE PERMIS DE TRANSPORT

Première demande: Prenez avis que la requérante s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour l'obtention du permis spécial servant au transport des étudiants le midi aller et retour des écoles de St-Augustin à leurs domiciles durant les jours de classes.

Deuxième demande: Transports des étudiants, moniteurs et joueurs de hockey, de la paroisse de St-Augustin à l'Aréna de Pont-Rouge selon la cédule établie.

Troisième demande: 19 élèves de St-Augustin au Collège Champigny, matin et soir suivant calendrier scolaire.

Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la commission des Transports du Québec 585 est, boul. Charest, Québec G1K 3J2 dans les quatre (4) jours suivant la première publication du premier avis.

Transport M. Juneau Inc.
287 Rue 138
St-Augustin G0A 3E0

INSTALLATION ELECTRIQUE ET TRAVAUX CIVILS

CONNEXES (ADDITION 1975)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de HUIT MILLE DOLLARS (\$8.000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous conditions, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosécétaires,
M.A. DEMERS - W.E. JOHNSON
Montréal, le 23 juin 1975.

Le Greffier de la Cité
Rosaire Gauthier, s.m.a.

La Cité de Charlesbourg demande des soumissions pour la fourniture d'un CAMION P.V. - 31.800 lb.

Les soumissionnaires peuvent se procurer les formules de soumission et les devis à l'Hôtel de Ville de Charlesbourg, 7575 boulevard Henri-Bourassa, au bureau de l'Ingénieur de la Cité.

Chaque soumission devra être remise au plus tard le mardi 16 septembre 1975 à 4 h 00 heures p.m. et devra être accompagnée de:

a) Un chèque certifié à l'ordre de la Cité pour un montant de \$1.500.

b) Une procuration ou résolution autorisant la compagnie à soumissionner en désignant la personne autorisée à signer la formule de soumission.

c) Un dépliant illustrant le véhicule offert.

d) Être conforme au devis préparé par l'Ingénieur de la Cité.

Les soumissions seront ouvertes publiquement en présence des intéressés, le même jour, à compter de 4 h 05 p.m., à la salle civique de l'Hôtel de Ville, 7575 boulevard Henri-Bourassa.

Chaque soumission devra être déposée dans une enveloppe cachetée et devra porter la mention: "SOUSMISSION POUR CAMION P.V. - 31.800 lb".

La Cité de Charlesbourg ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. L'adjudication qui sera faite ultérieurement par le Conseil de la Cité de Charlesbourg s'il y a lieu, n'aura cependant force et vigueur qu'au moment où les approbations requises par la Loi auront été accordées en conséquence.

Charlesbourg, ce 29 août 1975.

Le Greffier de la Cité
Rosaire Gauthier, s.m.a.

avis légaux · appels d'offres · soumissions

CONSTRUCTION DE DEFENSE (1951) LIMITEE

Avis aux Soumissionnaires

PROJET: Réparations aux routes de parade à la Citadelle, Ville de Québec (Québec)
Dossier: VR 568 10

La date limite de réception des soumissions pour le projet susmentionné a été reportée du mercredi 3 septembre 1975 au mercredi 10 septembre 1975, jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est).

N.J. Smith, secrétaire
Construction de Défense
(1951) Limitee
225, rue Metcalfe
Ottawa (Ontario)
K1A 0K3

2ième PUBLICATION

PRENEZ AVIS QUE LE SOUSSIGNÉ S'ADRESSERA À LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC EN VUE D'ÊTRE AUTORISÉ À EXPLOITER LE SERVICE DE TRANSPORT SAISONNIER - CATÉGORIE ÉCONOMIQUE - QU'IL EXPLOITAIT EN 1974-75 (1588-A-S-3, Q-592).

SERVICE TRANSPORT D'ÉTUDIANTS DE NIVEAU SECONDAIRE LE MI-DI de la Polyvalente Val-Mauricie et l'École Secondaire Montfort situées à Shawinigan-Sud à destination de leur résidence située à Shawinigan-Sud et Mont-Carmel, et retour. Ce permis sera valide de septembre 1975 au 30 juin 1976, aucun droit aux privilèges de l'Ordonnance Générale No 17, en ce qui concerne les voyages spéciaux ou à charte-partie.

TOUTE PERSONNE INTERESSÉE PEUT FAIRE OPPOSITION À CETTE REQUÊTE DANS LES QUATRE (4) JOURS SUIVANT LA PREMIÈRE PUBLICATION DE CET AVIS EN S'ADRESSANT À LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC.

Gilles Desautels
Aldé A. Desautels Inc.

- 2ième Publication -

Prenez avis que le soussigné s'adressera à la Commission des Transports du Québec en vue d'obtenir le renouvellement du permis de transport saisonnier - catégorie économique suivant:

Service # 1: Transport d'élèves le midi de l'école Polyvalente de Trois-Pistoles à leurs résidences situées dans la municipalité de St-Siméon, et retour.

Service # 2: Transport d'élèves, le midi, des écoles de Trois-Pistoles à leurs résidences situées dans la municipalité de St-Siméon, et retour.

Service # 3: Transport d'étudiants, le dimanche et le vendredi de St-Clement, Ste-Rita, St-Jean de Dieu et Ste-Françoise, au Cégep et couvents de Rimouski.

Ce permis sera valide de septembre 1975 au 30 juin 1976. Aucun droit aux privilèges de l'Ordonnance Générale No 17.

Toute personne intéressée peut faire opposition dans les quatre (4) jours qui suivent la première publication de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.

Fernand Larrivée
Trois-Pistoles

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES CCP-75-19187

pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 23 septembre 1975

POSTE Matagami Comté d'Abitibi-Est

INSTALLATION ELECTRIQUE ET TRAVAUX CIVILS

CONNEXES (ADDITION 1975)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de HUIT MILLE DOLLARS (\$8.000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous conditions, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosécétaires,
M.A. DEMERS - W.E. JOHNSON
Montréal, le 23 juin 1975.

Le Greffier de la Cité
Rosaire Gauthier, s.m.a.

La Cité de Charlesbourg demande des soumissions pour la fourniture d'un CAMION P.V. - 31.800 lb.

Les soumissionnaires peuvent se procurer les formules de soumission et les devis à l'Hôtel de Ville de Charlesbourg, 7575 boulevard Henri-Bourassa, au bureau de l'Ingénieur de la Cité.

Chaque soumission devra être remise au plus tard le mardi 16 septembre 1975 à 4 h 00 heures p.m. et devra être accompagnée de:

a) Un chèque certifié à l'ordre de la Cité pour un montant de \$1.500.

b) Une procuration ou résolution autorisant la compagnie à soumissionner en désignant la personne autorisée à signer la formule de soumission.

c) Un dépliant illustrant le véhicule offert.

d) Être conforme au devis préparé par l'Ingénieur de la Cité.

Les soumissions seront ouvertes publiquement en présence des intéressés, le même jour, à compter de 4 h 05 p.m., à la salle civique de l'Hôtel de Ville, 7575 boulevard Henri-Bourassa.

Chaque soumission devra être déposée dans une enveloppe cachetée et devra porter la mention: "SOUSMISSION POUR CAMION P.V. - 31.800 lb".

La Cité de Charlesbourg ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. L'adjudication qui sera faite ultérieurement par le Conseil de la Cité de Charlesbourg s'il y a lieu, n'aura cependant force et vigueur qu'au moment où les approbations requises par la Loi auront été accordées en conséquence.

Charlesbourg, ce 29 août 1975.

Le Greffier de la Cité
Rosaire Gauthier, s.m.a.

La Cité de Charlesbourg demande des soumissions pour la fourniture d'un CAMION P.V. - 31.800 lb.

Les soumissionnaires peuvent se procurer les formules de soumission et les devis à l'Hôtel de Ville de Charlesbourg, 7575 boulevard Henri-Bourassa, au bureau de l'Ingénieur de la Cité.

Chaque soumission devra être remise au plus tard le mardi 16 septembre 1975 à 4 h 00 heures p.m. et devra être accompagnée de:

a) Un chèque certifié à l'ordre de la Cité pour un montant de \$1.500.

b) Une procuration ou résolution autorisant la compagnie à soumissionner en désignant la personne autorisée à signer la formule de soumission.

c) Un dépliant illustrant le véhicule offert.

d) Être conforme au devis préparé par l'Ingénieur de la Cité.

Les soumissions seront ouvertes publiquement en présence des intéressés, le même jour, à compter de 4 h 05 p.m., à la salle civique de l'Hôtel de Ville, 7575 boulevard Henri-Bourassa.

Chaque soumission devra être déposée dans une enveloppe cachetée et devra porter la mention: "SOUSMISSION POUR CAMION P.V. - 31.800 lb".

La Cité de Charlesbourg ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. L'adjudication qui sera faite ultérieurement par le Conseil de la Cité de Charlesbourg s'il y a lieu, n'aura cependant force et vigueur qu'au moment où les approbations requises par la Loi auront été accordées en conséquence.

Charlesbourg, ce 29 août 1975.

Le Greffier de la Cité
Rosaire Gauthier, s.m.a.

1re Publication

Prenez avis que Carré Enr., de St-Siméon, demandera à la Commission des Transports du Québec un permis de alway avec un camion-remorque pour la Cie Clarke Transport Routier Ltée. Tout intéressé peut faire opposition à la demande dans les quatre jours qui suivent la première publication dans ce journal.

Jean Carré
St-Siméon, Charl.

ENCAN de MEUBLES ANCIENS

Samedi, le 6 septembre à 10h.00 a.m.

chez M. Léonce Potvin

Rang l'Équerre

Baie St-Paul, Qué.

PROVINCE DE QUÉBEC

Avis du Président d'élection annonçant l'époque et le lieu fixés pour la présentation des candidats, le jour de l'ouverture du scrutin et la nomination de son secrétaire d'élection.

VILLE DE BEAUPRÉ

AVIS PUBLIC

Je donne avis aux électeurs de la ville de Beupré que la présentation des candidats pour le poste de maire et de conseillers pour ladite ville aura lieu à la mairie de Beupré, 216, rue Prévoist, dans la ville de Beupré, dimanche le 26ème jour du mois de novembre 1975, entre 12 h 00 et 14 h 00 heures de l'après-midi, et que, dans le cas où le scrutin deviendrait nécessaire et serait ouvert de la manière prescrite par la loi, ce scrutin sera ouvert le 2ème jour de novembre de l'année 1975 depuis 9 h 00 heures du matin jusqu'à 18 h 00 heures de l'après-midi, dans chacune des sections de vote; et que j'ai nommé M. ROBERT Racine mon secrétaire d'élection.

Donné sous mon seing, à Beupré ce 2ème jour de septembre 1975.

Jean-Paul Paré, s.m.a.
Président d'élection

Élection - Chairman

Canada

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

ADMINISTRATION CANADIENNE DES TRANSPORTS AÉRIENS

INAVITATIONS

Le ministère des Transports invite les propositions pour la conception, l'aménagement et l'exploitation d'une boutique dans la première aérogare de l'Aéroport international de Montréal à Mirabel, Québec.

Le ministère des Transports offre un espace commercial de six cents (600) pieds carrés (20 pieds de façade par 30 pieds de profondeur) pour l'implantation d'une boutique exclusive de vente au détail au niveau de la mezzanine.

Les propositions devront faire abstraction des concessions suivantes, qui ont déjà été accordées par voie d'appels d'offres publiques:

a) Services d'alimentation et des boissons alcooliques
b) Boutique Hors Taxes
c) Comptoir de change
d) Assurance-voyage
e) Pharmacie
f) Kiosque à journaux
g) Librairie
h) Boutique d'Artisanat
i) Boutique de jouets
j) Boutique de cadeaux

Les parties intéressées doivent fournir une description générale des catégories et qualités de la marchandise qui sera offerte au public ainsi que la gamme des prix envisagés; (Le Ministère ne considérera pas cette liste comme étant définitive) le nombre de personnes nécessaires pour assurer un service de qualité en français et en anglais; une description écrite du concept physique envisagé ainsi qu'un plan schématique de l'aménagement de la boutique. La proposition devra aussi inclure une étude de marché pour justifier l'établissement de la concession prévue.

La date limite pour la présentation des propositions est fixée au 15 octobre 1975, et les offres devront être envoyées ou déposées au bureau du:

Directeur, Opérations et Services
Ministère des Transports
Aéroport international de Montréal (Mirabel)
155, rue Principale, Ste-Monique, Mirabel, Québec, J0N 1S0

Le Ministère se réserve le droit de retenir la meilleure proposition, mais ne sera pas davantage tenu d'accepter aucune des propositions.

Pour de plus amples renseignements, veuillez écrire ou téléphoner au Surintendant, Mise en Marché et Services commerciaux, Aéroport international de Montréal (Mirabel), 155, rue Principale, Ste-Monique, Mirabel, Québec. Tél.: 258-4551 poste 67.

F.-E. Argis
Administrateur régional du Québec,
Administration canadienne des Transports aériens.

Ministère des Transports
Aéroport int. de Montréal, le 22 août 1975.

COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ RÉGIONALE DE L'OUTAOUAIS

54, rue Front
HULL, P.Q.

GARAGE ET BUREAUX
LANGLOIS & BLAIR ARCHITECTES

APPEL D'OFFRES

La Commission de Transport de la Communauté Régionale de l'Outaouais, propriétaire, demande des soumissions pour la construction et/ou un bail location (Lease back) d'un garage et bureaux, dans la Cité de Hull.

Des soumissions d'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées, pour le projet ci-haut mentionné, et adressées à:

Monsieur Médard Larente,
Secrétaire,
54, rue Front,
HULL, Québec.

seront reçues jusqu'à 11 h 00 heures A.M. et ouvertes à 11 h 15 heures A.M., heure locale, dans la salle de conférence de la Commission de Transport de la Communauté Régionale de l'Outaouais, 60, rue Front, le 16 du mois d'octobre 1975.

Les plans, devis et documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus gratuitement par les soumissionnaires aux bureaux des Architectes, Langlois & Blair, 747, boul. St-Joseph, Hull, Québec (tél. 811-771-6295), à compter du 8 du mois de septembre 1975, à 11 h 00 heures A.M. contre un dépôt de deux cents dollars (200.00) qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les trente (30) jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé pour la somme de quatre cent, vingt-cinq mille dollars (\$425.000.00), fait à l'ordre du Propriétaire, la Commission de Transport de la Communauté Régionale de l'Outaouais, ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant et valide pour quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions.

La garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat, pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à cinquante (50%) pour-cent du montant du contrat.

L'Entrepreneur Général a la responsabilité de s'assurer que les sous-traitants qu'il a choisis dans les spécialités ci-dessus mentionnées, lui fourniront, à leurs frais, un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour cinquante (50%) pour-cent du prix du contrat de la spécialité.

Montant du chèque visé ou cautionnement de soumission en dollars

1) Acier d'armature \$10.000
2) Acier de structure \$60.000
3) Béton préfabrique \$15.000
4) Maçonnerie \$80.000
5) Toiture et métal en feuilles \$40.000
6) Portes de garage et systèmes de contrôle \$15.000
7) Tuiles acoustiques et plafonds \$15.000
8) Cloisons-déches \$15.000
9) Quincaillerie \$ 3.000
10) Peinture \$15.000
11) Plomberie \$30.000
12) Chauffage \$30.000
13) Ventilation et climatisation \$30.000
14) Electricité \$50.000

Les soumissions de ces sous-traitants seront reçues jusqu'à 11 h 00 heures A.M., heure en vigueur localement, le 14e jour du mois d'octobre 1975, aux Bureaux des Soumissions Déposées de Hull, Montréal, Trois-Rivières et Québec.

Tous les documents, plans et devis, seront visibles pour consultation aux Bureaux des Soumissions Déposées du Québec mentionnés ci-dessus et pourront aussi être obtenus aux bureaux des Architectes et des Ingénieurs.

Les Entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

Les Entrepreneurs soumissionnaires qui se procureront les documents de soumission recevront un addenda des noms et détails des spécialités des sous-traitants enregistré par le bureau des Architectes, suite à un appel d'offre fait les 4, 5, 6 septembre 1975.

Le Propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autres des soumissions reçues.

Monsieur Médard Larente,
Secrétaire,
Case Postale 848,
Hull, Québec,
J8Y 2M5
Tél.: 811-770-7000

HULL, QUÉBEC
4 septembre, 1975.

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de VILLE DE BEAUPRÉ
Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTS DONNÉ par le soussigné, Q.C.E.

Les corporations, les sociétés commerciales et les associations sont aussi inscrites sur la liste électorale si elles sont portées au rôle d'évaluation en vigueur dans la municipalité comme propriétaires ou locataires d'un immeuble imposable ou comme locataires d'un magasin, d'un comptoir, d'une boutique, d'un bureau ou d'une place d'affaires depuis au moins douze (12) mois avant le 1er septembre 1975, pourvu qu'elles aient payé leurs taxes ou redevances municipales exigibles au 31 décembre 1974 et, si elles sont locataires, qu'elles le soient depuis au moins douze (12) mois avant le 1er septembre 1975, elles votent par l'entremise d'un représentant autorisé à cet effet par une résolution du conseil d'administration dont copie doit être déposée au

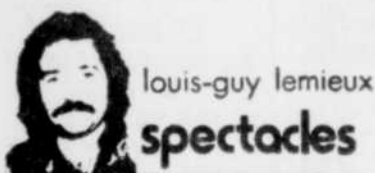
les arts

Johnny et Sylvie: après une semaine, tout ce qui reste, c'est la gomme-baloune

Etiez-vous au spectacle d'ouverture d'Expo-Québec, jeudi soir dernier, sur "La Plaza", avec, en grande-super-magnifique-première fois ensemble-française vedette, Johnny et Sylvie (Johnny Hallyday et Sylvie Vartan bien sûr)?

J'y étais avec 10.000 personnes, plus ou moins, grelottantes sous la première soirée fraîche de cette fin d'été et surtout obligées de rester debout. Pourquoi debout? Parce qu'on a tous le réflexe de ne pas s'asseoir sur de l'asphalte — c'est comme s'asseoir au milieu de la rue.

En outre, déposeriez-vous vos fesses sur une place truffée de machées de gomme gluantes, de pommes-tire, de barbe-à-papa, de vieux épis de blé d'Inde, de



Louis-Guy Lemieux
spectacles

casseaux de patates frites beurrées de ketchup, de moitiés de hot dog à la moutarde?

Donc, nous étions une dizaine de milliers de spectateurs à avoir mal aux jambes sur la triste plaza de la triste Expo-Québec pour voir (ô merveille) et entendre (ayoye mes oreilles) le couple par excellence de la chanson française.

Nous en avons eu pour notre argent: ça ne coûtait rien! En effet, les spectacles de la plaza (ça vient d'où ce mot là que je n'ai pas trouvé dans mon Petit Littré???) étaient gratuits. Vous n'aviez qu'à payer à l'entrée sur le terrain de l'Expo et vous aviez droit à tout le reste et aux spectacles. C'aurait pu être une idée géniale s'il existait un endroit sur ce terrain où l'on puisse présenter des "chauds" pour du monde et non pas pour des animaux.

Mais revenons à nos tourtereaux, Johnny et Sylvie, que la publicité avait promis, à demi-mots, de faire chanter ensemble. Sylvie: "J'ai un problème, c'est parce que je t'aime..." Johnny: J'ai un problème-é-é-me, c'est que je t'ai-ai-me aussi-i-i".

Eh bien, mes loutres, si c'est ça l'amour, faisons-nous la guerre! C'est bien plus drôle. Non seulement, ils n'ont pas chanté ensemble, l'un tout contre l'autre, mais, pourrait-on dire, ils ont chanté un contre l'autre.

Sylvie a ouvert le spectacle. Robes sexy sur un corps sexy. Beau p'tit body. Une femme en or. Les

jambes longues, les cuisses musclées bien accrochées à ses petites fesses rebondies. De la chair rose partout. La tête qui va avec le reste. Une paire d'yeux bleus qui semble naturels et une lippe boudieuse très écoeureuse-moi pas, les gars, j'sais où m'en vais. Y paraît que ça pogne encore en France, dans le bout du boulevard Clichy, à Paris, de la Porte d'Or, à Nancy, et du nouveau Vieux Port, à Marseille. Souvenirs...souvenirs...

De toute façon, cette Sylvie là mérite mieux que de se farcir la première partie d'un has been. Elle chante pas si mal des chansons pas pires que d'autres: Que je t'aime, La plus belle pour aller danser.

Et elle danse magnifiquement bien. Elle serait de toute évidence plus à l'aise sur une scène intérieure, un beau plateau où elle pourrait chauffer les danseurs qui l'entourent et qui sont bons. Elle serait surtout plus à l'aise pour changer de robes cinq ou six fois comme elle l'a fait dans la froideur d'Expo-Québec. Sur une scène comme celle du Grand Théâtre, elle pourrait donner un show de music-hall de qualité vérifiée.

Quant à ce pauvre Johnny, il donne envie de réciter les vers: Quand vous serez bien vieille le soir à la chandelle...et que vous tenterez encore de faire

vos belles...Non, décidément, il va falloir oublier l'époque où ce rocker français nous faisait danser.

Johnny est visiblement fatigué de la musique qui l'a rendu célèbre et qui a fait qu'il a signifié quelque chose pour ceux qui ont aujourd'hui 30 ans.

Après une Sylvie qui chantait, bougeait, dansait, Johnny et ses anciens succès ont semblé pénibles sur scène. J'en ai eu de la peine personnellement, moi qui avait dansé avec délectation comme bien d'autres Québécois sur ses rocks et sur ses slow. Il m'a fait penser à mon grand-père le jour où il est tombé impotent alors que la grand-mère continuait de trotter en faisant semblant de ne s'apercevoir de rien.

Johnny est mort, vive la France! Espérons que le prochain ne s'appellera pas Sardou, ni Delpech, ni Saint-Preux. Je rêve, quant à moi, d'un Maxime Leforestier. Ça, ce serait bath! Et ça donnerait le goût au critique de spectacles d'écrire son texte le soir même...

PS: Est-ce qu'il y aurait un lecteur-gentil(le) qui connaîtrait une façon de faire partir une tache de gomme-baloune sur une paire de jeans? Le denim s'est assis sur la gomme humide pendant environ 20 minutes. Merci à l'avance.

Vol des négatifs du film dans lequel joue Charlebois

MONTREAL (PC) — Les négatifs du film italien dans lequel l'artiste québécois Robert Charlebois avait la vedette, "Un génie, deux associés, une cloche", ont disparu au cours d'une récente fête. C'est ce que rapportait hier le journal Montréal-Matin, sur le renseignement de l'assistante du célèbre producteur Sergio Leone.

Des cambrioleurs se sont introduits dans le laboratoire cinématographique de l'établissement Technicolor de

Rome pour réussir leur coup. Il s'agit donc de 27.000 mètres de pellicule disparus.

Pour Sergio Leone, selon l'informaticienne romaine, il ne fait aucun doute qu'il y a eu complicité à l'intérieur de l'usine. Cependant, Leone a eu la prudence de faire tirer quelques copies de son film. Mais les copies ne seront pas aussi fidèles que le négatif.

Le grand metteur en scène italien est actuellement à Genève, en Suisse.

Un monde de rêves!



- Cette spectaculaire revue sur glace vous est présentée par Expo-Québec du 28 août au 7 septembre.
- Spectacle à 8 heures tous les soirs et à 2 heures p.m. samedi le 30 août, dimanche le 31, lundi le 1 et dimanche le 7 septembre.
- Les enfants de moins de 14 ans sont admis à moitié prix (sauf le 28 août).
- Sièges réservés: \$4.00 — \$4.50 — \$5.00. En vente au Colisée, au Syndicat de Québec, — Place Laurier — Place Fleur-de-Lys — Mail St-Roch.

"Ce soir 8 heures"



Voici le nom et l'adresse d'un nouveau restaurant de fruits de mer vraiment exceptionnel:

"L'Éperlan"

36½ rue Saint-Pierre, Place Royale
Réservations: 692-1726

Notez-le bien. Et chaque fois que la tentation de déguster des fruits de mer vous envahira, succombez! "L'Éperlan" vous offre, par exemple, une quiche aux moules, de la morue noire de l'Alaska, une bisque de homard, des scampis à la Provençale, des quenelles de truite à la Lyonnaise, un gratin de langoustine, une bouillabaisse à la Marseillaise, et tant d'autres spécialités de haute cuisine. Laissez les amarres et "en avant toutes", vers "L'Éperlan" de la Place Royale.

Juste au-dessus de la discothèque Le Boulet.

"Fichez le camp"

MELBOURNE (AP) — Une panne de la sonorisation a contraint, hier soir, Marlene Dietrich à annuler le troisième gala qu'elle devait donner à Melbourne.

Avant de quitter la scène, la doyenne des artistes de variétés a présenté ses excuses aux spectateurs et a signé des autographes.

Mais sa bonne humeur a disparu lorsqu'elle a aperçu un photographe qui pointait son appareil dans sa direction: "fichez le camp" lui a-t-elle crié, tandis qu'un de ses gardes du corps s'interposait.

NOUVEAU - PRIMEUR
DANSE - DISCO-BAR

LE TEMPLE

★
EXPERIENCE

★
ROCK 'N' ROLL

Réjean Daniel
Boudreau Bigras

ET LE 24 ST-STANISLAS

ROCK BAND

le sexy

1065 SAINT-JEAN
PREMIERE FOIS
A QUEBEC
SENSATION DE
L'HEURE

"CELCIUS"

JEUDI
AU DIMANCHE



Un memo à nos annonceurs

LE SOLEIL

publiera, samedi le 13 septembre,
un cahier spécial intitulé

automne 1975

Dans cette section, on abordera tour à tour la mode du prêt-à-porter des couturiers québécois, le vêtement pour enfants, la chaussure canadienne, la coiffure et l'esthétique. Puis on discutera décoration intérieure avec des décorateurs-ensembliers, de plantes de maison, de revêtements de planchers et murs, d'appareils électroménagers, etc. . .

Nous invitons les annonceurs qui n'auraient pas encore réservé leur espace publicitaire à nous rencontrer au plus tôt. La fermeture du cahier thématique a été fixée au vendredi 5 septembre.

LE SOLEIL Service de la Publicité aux Détaillants - 647-3435

La saison des Amis de l'orgue

La majeure partie des activités des Amis de l'orgue, pour la saison qui vient, sera consacrée à la poursuite de l'intégrale des œuvres de Jean-Sébastien Bach à l'écriture pour cet instrument. Sept des neuf concerts de cette année s'inscriront à cette enseigne.

Les amateurs pourront notamment entendre "L'Art de la fugue", jouée par Bernard Lagacé, et les 21 Chorals du "Dogme en musique", interprétés par Lucien Poirier.

Pour cette seconde tranche de l'intégrale Bach, les auditions ont été réparties en deux groupes: l'un à l'automne, l'autre au printemps. On y retrouvera des interprètes familiers aux habitués des concerts des Amis de l'orgue. Tous ces concerts auront pour cadre l'église des Saints-Martyrs-Canadiens, sauf le dernier qui aura lieu à l'église Saint-Ambroise de Loretteville.



marc samson
musique

Les détails de la saison 1975-1976 de cet organisme se lisent comme suit:

1er octobre — Antoine Bouchard

15 octobre — Monique Gendron

29 octobre — Lucienne Arel

12 novembre — Robert Girard

17 mars — Lucien Poirier

31 mars — Raymond Daveluy

16 avril — Bernard Lagacé

Comme cette année, les Amis de l'orgue inviteront deux jeunes musiciens — élèves de l'École de musique de l'université Laval ou du Conservatoire — à terminer leur saison. Les dates de ces récitals restent cependant à déterminer.

MENUHIN A QUÉBEC

L'illustre violoniste Yehudi Menuhin viendra à Québec le 4 octobre. Pas pour y donner un concert toutefois; plutôt pour recevoir une médaille du Conseil canadien de la musique. Le CCM profitera de la tenue de la Semaine internationale de la musique — qui se déroulera à Toronto, Ottawa, Montréal et Québec du 26 septembre au 5 octobre — pour honorer Menuhin qui est l'actuel président du Conseil international de la musique.

BERNARD THEORET A L'OSM

Le Grand Théâtre vient de perdre son directeur des relations publiques en faveur de l'Orchestre symphonique de Montréal, où il occupera les mêmes fonctions. Bernard Theoret, qui fut attaché au GTQ depuis son ouverture, en 1971, jusqu'à la semaine dernière, avait auparavant été producteur de la musique au pavillon de la Jeunesse lors de l'Expo 1967 et adjoint au directeur du service du Théâtre au ministère des Affaires culturelles.

LE "RING" A BAYREUTH ET A PARIS

L'année 1976 marquera le centième anniversaire de la création de "L'Anneau de Nibelung" de Wagner. A cette occasion, le Festival de Bayreuth, pour lequel les quatre ouvrages qui forment l'Anneau ont été conçus, en proposera de toutes nouvelles productions. Fait à souligner, la direction musicale et la mise en scène de ce nouveau "Ring" ont été confiées à deux Français: Pierre Boulez et Patrice Chéreau.

L'Opéra de Paris soulignera aussi l'événement en mettant cette œuvre gigantesque à l'affiche la saison prochaine. Georg Solti, son conseiller musical, sera au pupitre pour les quatre opéras, et le grand cinéaste suédois Ingmar Bergman doit en signer la mise en scène.

James De Preist signe un contrat de 2 ans avec l'OSQ

par Marc SAMSON
Comme LE SOLEIL le révélait le 19 août, James De

Preist deviendra le prochain directeur artistique et chef permanent de l'Orchestre symphonique de Québec, à compter de la saison 1976-1977. La nouvelle a été con-

firmée, hier, lors d'une conférence de presse à laquelle assistait le musicien américain.

De Preist a signé un contrat de deux ans avec l'OSQ et il dirigera neuf des concerts réguliers et un concert hors série — ce dernier faisant appel au Chœur symphonique — au cours des saisons 1976-1977 et 1977-1978.

Quoiqu'il n'entrera officiellement en fonction qu'en septembre de l'an prochain, le nouveau directeur de l'ensemble québécois a déjà commencé à assumer quelques-unes des responsabilités que suppose son poste. Ainsi, il a passé la journée entière de mardi à élaborer la programmation de sa première saison à la tête de l'OSQ.

Dans une courte allocution, lue dans un français bien articulé, lors de la conférence de presse d'hier, James De Preist a notamment souligné que la survie n'est pas suffisante pour un orchestre. "Si une telle formation s'en tient

au statu quo, elle régresse forcément". Raccourci qui donne une bonne idée des objectifs qu'il s'est fixés en acceptant la responsabilité de cet orchestre.

De son côté, M. Paul-A. Côté, président du conseil d'administration, a précisé que le choix de James De Preist était le résultat d'un accord général découlant de consultations menées auprès des instrumentistes de l'OSQ et d'interviews des chefs invités de la saison dernière par un comité formé à cette fin. La disponibilité du musicien devant prendre la succession de Pierre Dervaux, et sa compréhension du rôle de directeur musical dans le contexte particulier où évolue l'ensemble québécois ont

joué un rôle déterminant dans ce choix.

Parmi les messages de félicitations qui ont déjà salué la nomination de De Preist à Québec, on remarque ceux d'Antal Dorati, directeur musical de l'Orchestre national de Washington et de celui de Stockholm, et d'Eugène Ormandy, chef permanent de l'Orchestre de Philadelphie; formations symphoniques avec qui il a été associé à titre de chef adjoint et de chef invité.

On trouvera dans notre Cahier des Arts de samedi une interview avec le nouveau directeur musical et chef permanent de l'OSQ.



Le Soleil, André Belle-tale

M. Paul-A. Côté, président du conseil d'administration de l'OSQ, et James De Preist, lors de la conférence de presse annonçant la nomination de ce dernier au poste de directeur musical de l'ensemble québécois.

2 ECRANS — AUTOROUTE 40 — BOULEVARD DE LA CAPITALE TEL.: 667-5362

CINÉ-PARC DE LA COLLINE
ST-NICOLAS - RTES 3-20 - SORTIE 192
(face à l'Auberge de la Colline)

LE SILENCIEUX AU BOUT DU CANON
2e film

LE PARTENAIRE
Projection vend. - Sam. - Dim.

Enfants moins de 14 ans
gratuit en tout temps
Tél.: 831-0778

MARY POPPINS
WALT DISNEY PRÉSENTE LES AVENTURES
COMÉDIES D'UN JEUNE HOMME IRÉCULABLE

PAPILLON
STEVE MCQUEEN
DUSTIN HOFFMAN

PAS PRIS...
WALT DISNEY PRÉSENTE LES AVENTURES
COMÉDIES D'UN JEUNE HOMME IRÉCULABLE

LA TOUR INFERNALE
STEVE MCQUEEN
WILLIAM HOLDEN
FAYE DUNAWAY

OUVERT TOUTES LES SOIRÉES À 7 H 00 — LA PROJECTION DÉBUTE VERS 8 H 00 — LES MOINS DE 14 ANS: GRATUIT

LES CINÉMAS ODEON

Ce film bénéficie de la stupéfiante et nouvelle technique multidimensionnelle du **SENSURROUND**

LE DAUPHIN
14 ANS
11e SEM.

FRONTENAC I
14 ANS
2e SEM.

FRONTENAC II
14 ANS
7e SEM.

DU PONT & BOUL. CHAREST
INF. 888 8745

STATIONNEMENT
INTERIEUR

PARC-AUTO
PAQUET & LAUBERTÉ

Incompris...seul l'amour de ses parents aurait pu le sauver!

le cri du cœur
un film de CLAUDE LALLEMAND
avec la participation du jeune ERIC DAMAIN
DELPHINE SEYRIG STEPHANE AJORAN MAURICE RONET

Un Amour de Pluie
La merveilleuse ROMY SCHNEIDER
dans le nouveau film de JEAN-CLAUDE BRIALY
avec NINO CASTELNUOVO

Tommy
un film de Ken Russell
POUR TOUS
3e SEM.

La Chatte sans Pudeur
Daniel DANYEL
Nadine PERLES
Alan SAURY
On lui aurait donné le BON DIEU sans confession.

La main de ma soeur
DINO CIATI
BENI CASTELLANI
Commencement demain
LA CHATTE 1.30 - 4.30 - 7.05 - 9.55
LA MAIN 3.10 - 5.50 - 8.30
Jeudi dernier jour: 3 grandes films érotiques

PIGALLE
18 ANS
11e SEM.

Le Festival des Festivals

LE NOUVEAU
PROGRAMME-CALENDRIER
maintenant DISPONIBLE

tous vos films à voir
jusqu'au 25 septembre

CARTIER 1019 CARTIER
525-9340

\$1.50 chacun des films

Ciné-Parc BELAIR
Ville Belair/Tél.: 642-8220
PAR ROUTE AÉROPORT DU CAMP VALCARTIER
A l'office jusqu'au 4 sept. incl.

RESTAURANT OUVERTURE 7h. P.M.
PROJECTION DU FILM AU CREPUSCULE
(Les moins de 14 ans
gratuit avec carte)

Pour tous
"LA MOUTARDE
ME MONTE AU NEZ"
et 2e film
"PAS DE PARDON,
JE TUE"

CINÉMAS UNIS
votre guide des meilleurs films

CHAMPLAIN
2500 BOUL. LAURIER PLACE STE-FY 656-0592

EMMANUELLE
17e SEM.

un amour comme le notre
Des femmes et un homme

MESDAMES ATTENTION:
Quand vous partez en vacances, vos maris...

2 grandes filles dans un pyjama
EMPIRE
24 DE LA FABRIQUE 692-2190

Les Films Paravision présentent
une production W. Koch
"Jacqueline Susann's
Once Is Not Enough"

Kirk Douglas, Alexis Smith, David Janssen, Melina Mercouri, Brenda Vaccaro, Georges Hamilton, Deborah Raffin

Des Femmes
L'audacieux roman de Jacqueline Susann
à explorer, écrire l'amour dans toute sa grandeur et toute sa bassesse dans
"Once Is Not Enough"

CINÉMA 11
PLACE QUÉBEC 525-4524

Science-fiction

ZARDOZ
SEAN CONNERY
CHARLOTTE RAMPLING
CINÉMA 2
PLACE QUÉBEC 525-4524

les couples du Bois de Boulogne
18 ANS
Adultes
Bonne à tout faire... Malicieuse

LAIRY
1044 St-Antoine 522-5700

UN SOIR DE FÊTE avec TATI

PARADE
CANADIEN
2700 BOUL. LAURIER PLACE LAURIER 656-9922
Der. Jour: "Kaseki" (Tous)

D'UN COMIQUE FRACASSANT!

LES GARDIENS DE PRISON
VS
LES PRISONNIERS

Un match où l'on viole toutes les règles et où on en prend "PLEIN LA GUEULE"

BURT REYNOLDS
"PLEIN LA GUEULE"
VERSION FRANKY DE L'YME LONGEST YARD

FLAMBEUR
"The Gambler"

CAPITOL
972 ST-JEAN 522-6300
Dès Demain!

tous 14 ANS

Cinéma LIDO
Tu seras un homme mon fils
2e film
Le Cassé

Cinéma ST-ROMUALD
Les cinglés à la maternité
2e film
La mort caresse à minuit

Quand on est JEUNE 18 ANS Adultes

SEXE à CREDIT
Y'a pas de mal à se faire plaisir

Horaires: semaine de dimanche: 11h, 13h, 15h, 17h, 19h, 21h, 23h
Samedi: 11h, 13h, 15h, 17h, 19h, 21h, 23h
Dimanche: 11h, 13h, 15h, 17h, 19h, 21h, 23h

MIDY MINUTE
255 ST-JOHN 522-2828

ALOUETTE
2500 LAURIER 656-0192

LE DÉMON EST AU RENDEZ-VOUS!

Derrière cette porte se produit un événement des plus horribles!

LE DÉMON aux TRIPES

A L'AFFICHE!
2e GRAND FILM:
"DJANGO DEFIE SARTANA"

"DJANGO" à 1.10, 4.25 et 7.50
"LE DÉMON" à 2.35 - 6.00 et 9.15 p.m.

Cinéma CANADIENNE
Galerias Canadienne, 661-8575

l'esprit démoniaque s'amplifie, et grandit... et grandit... et grandit... et grand

AVEC RUIET MILLS et RICHARD JOHNSON

à québec aujourd'hui

galeries

Conrad Lapointe: ébénisterie d'art. Centre d'Art St-Laurent, avenue Royale, St-Laurent, Ile d'Orléans.

Arthur Genest: aquarelles. A la Galerie d'Art La Balise, 38½ Côte de la Fabrique.

Raymond Simard: exposition des oeuvres nouvelles. A la Galerie d'Art La Balise, 38½ Côte de la Fabrique.

Gilles Doré: Eaux-fortes et

dessins. A la Porte d'Auteuil, 27½ d'Auteuil.

L'école des arts visuels de l'université Laval: travaux des finissants. Au Musée du Québec.

le cinéma à québec

La classification des films est établie par l'Office des Communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans de Québec et de la Rive-Sud.

— Quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes est indiquée de cette façon: (E) enfants; (A) adolescents.

— Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre: (1) chez-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

CANADIEN: Kaseki (2), 19h30.

CANARDIERE: Django défie Sartana, 13h10, 16h25, 19h50. Le démon aux tripes, 14h35, 18h, 21h15.

CAPITOL: Adolescence perverse, 13h15, 16h25, 19h50. Pleins feux sur un voyeur, 14h55, 18h10, 21h30.

CARTIER: La gueule ouverte, 19h30, 21h15.

CINEMA DE PARIS: Un amour de pluie, 12h45, 16h10, 19h30. Le cri du coeur, 14h25, 17h45, 21h30.

EMPIRE: Le jeu avec le feu (5), 13h, 15h, 17h, 19h, 21h.

LAIRET: Vengeance pour un colt, 18h30, 21h30. La peau qui brûle, 19h50.

LE BIJOU: Tommy (3), 19h, 21h.

LIDO: Tu seras un homme mon fils, 21h40. Le Casse, 19h30.

MIDI-MINUIT: Y'a pas de mal à se faire du plaisir (7), 13h, 16h, 19h, 22h. Sexe à crédit, 14h30, 17h30, 20h30.

ODEON: DAUPHIN: Tremblement de terre (4), 14h, 16h30, 19h15, 21h30.

ODEON: FRONTENAC 1: Scènes de la vie conjugale (2), 13h30, 17h, 20h30.

ODEON: FRONTENAC 2: La Tour Infernale (4), 12h30, 16h, 19h50.

PIGALLE: Comment faire cocu les maris jaloux, 13h30, 18h30. Servez-vous Mesdames, 15h10, 20h10. C'est plus facile de garder la bouche ouverte, 16h30, 21h30.

PLACE QUEBEC 1: Walking Tall Part II, 19h, 21h.

PLACE QUEBEC 2: Une passion, 19h, 21h.

STE-FOY: ALOUETTE: Y'a pas de mal à se faire du plaisir (7), 18h50, 22h. Sexe à crédit, 20h30.

STE-FOY: CHAMPLAIN: Un amour comme le nôtre (6), 18h20, 21h40. Emmanuelle (5), 19h45.

ST-ROMUALD: Les cinglés

de la maternité, 21h15. La mort caresse à minuit, 19h30.

CINE-PARCS

BEAUFORT 1: Mary Pop-pins — Pas vu pas pris.

BEAUFORT 2: Papillon — L'ultime randonnée.

MONTMAGNY: Papillon — L'ultime randonnée.

spectacles

Orchestre Trizane: de Lajos Molnar, avec Ana Piuaru. Au Moulin du St-Laurent, St-Laurent, Ile d'Orléans.

Les Croque-musique: La Chanson du Québec, à la salle Octave-Crémazie du Grand Théâtre de Québec, à 12h.

Le groupe de "La Veillée" invité à la biennale des arts de Venise

Un groupe de comédiens québécois, "La Veillée", animé par Gabriel Arcand, participera à la biennale des arts et des beaux-arts de Venise, à titre de groupe de recherche invité.

La petite équipe formée de six comédiens et d'un animateur — qui voyage à ses frais, aucune subvention n'étant disponible pour faciliter aux jeunes troupes de théâtre ce genre de voyages — quittera le Québec le 29 septembre. La Veillée jouera, en collaboration avec des groupes oeuvrant dans le même domaine de recherche en expression dramatique, à Paris, Aix-en-Provence et Marseille avant d'effectuer une tournée en Yougoslavie, du 8 au 18 octobre. Par la suite, elle se rendra à Venise, répondant à l'invitation que la biennale lui a fait parvenir par l'intermédiaire de Grotowski chez qui Gabriel Arcand a travaillé.

La Veillée présentera

son spectacle à public limité "Baptiste", que l'on a pu voir à Québec au Cégep de Limoilou. Pour répondre à l'invitation qui leur était faite, tous

les membres de "La Veillée" se sont débrouillés pour se trouver du travail pendant l'été, certains se rendant même à la baie James.

Les AA au cinéma

Une nouvelle compagnie cinématographique, "Talent Four Artists Ltd.", vient de voir le jour à New York. Son président, Bill Borchert, a annoncé que la société produira prochainement trois films destinés à servir les programmes de réhabilitation des alcooliques.

"Bill W.", tiré du livre de Robert Thomsen, contera la déchéance d'un homme d'affaires qui sombre dans l'alcoolisme avant de vaincre

cette maladie. "Lois" sera le complément du premier film. Il évoquera le combat mené par la femme de Bill pour aider son mari. Les personnages de ces films sont authentiques. Bill Wilson, le protagoniste de "Bill W.", a créé aux Etats-Unis, avant de mourir, une association très active d'aide aux buveurs, "Alcoholics Anonymous". Sa femme Lois, de son côté, est l'initiatrice d'une autre organisation visant à assister les familles de ces malades, "Al Anon".

Soirée Nelligan à La Source

Le comédien Stéphane Bédard et la guitariste Marielle Grant offriront deux soirées Nelligan-musique romantique au public, les 5 et 6 septembre, à La Source (50, rue des Cascades), à Beaufort. M. Bédard dira des textes du poète québécois, et Mlle Grant interprétera à la guitare des airs de la Renaissance et de l'époque romantique. L'entrée est libre.

Le Canécan

vous propose son tout nouveau

BUFFET DU MIDI

AU MENU

La soupe au pois
La cuisse de boeuf rôti
et aussi,
Le plat spécial du chef.

De 11h30 à 14h30
Du lundi au vendredi
\$3.00 par personne.

Holiday Inn
QUÉBEC-CENTRE-VILLE

395 Rue de la Couronne, Québec
(418) 647-2611

Défilé des modes

AUTOMNE-HIVER '75

au profit de la
Ligue catholique féminine

le mardi 16 septembre à 20h30
au Centre municipal des Congrès de Québec
900 Autoroute Dufferin, Place Québec

Prix de présence:

AIR CANADA offre 2 billets d'avion
Québec-Miami entre les dates suivantes: 17
sept. au 1er déc. 1975. Non échangeables et
non remboursables.

Laurier offre, en plus, les
frais d'une chambre double pour 1
semaine à l'Hôtel Motel Rodney situé
dans Surfside, à Miami Beach.

Admission: \$5.00 par personne.
Billets en vente aux kiosques
d'information de Paquet Inc. à
Centre-Ville et Place Laurier.

Présentation de
Paquet

AVEC
MICHELLE ROSSIGNOL

MARIE TIFO

LÉO MUNGER

LOUIS POIRIER

DENIS DROUVIN

LE THÉÂTRE DU TRIDENT PRÉSENTE

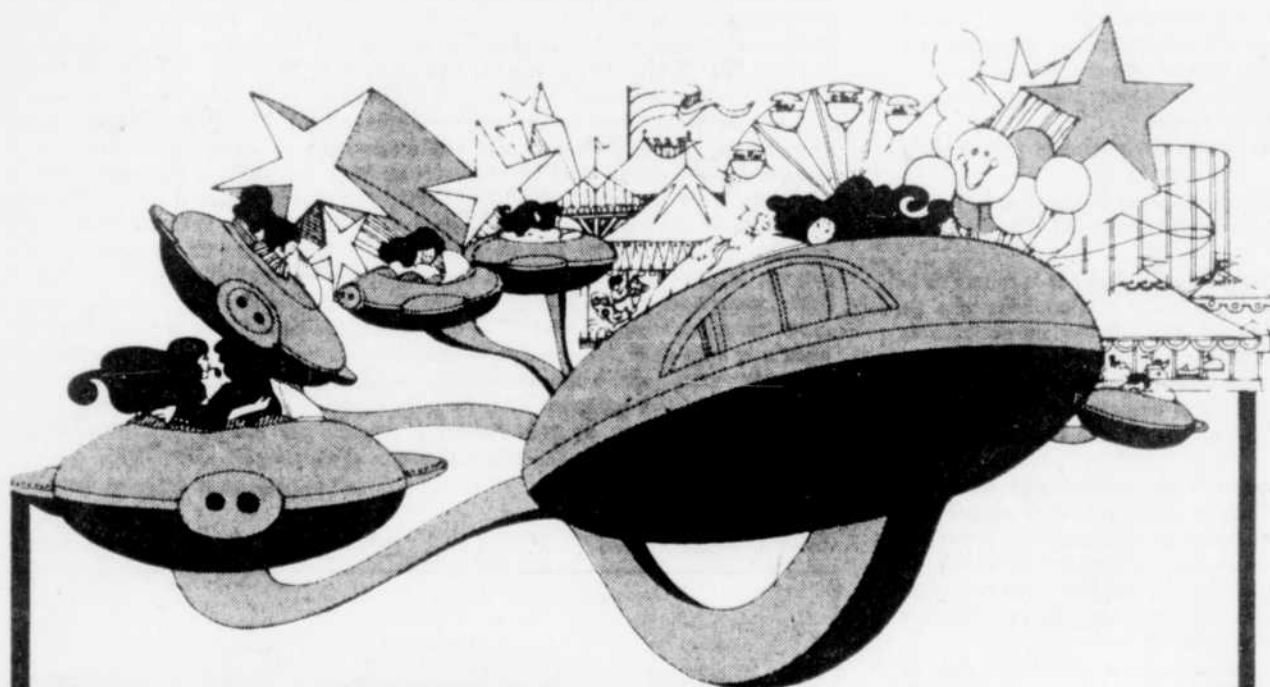
AU PALAIS MONTCALM
DU 11 SEPTEMBRE AU 4 OCTOBRE 1975
À 20h30 DU MARDI AU SAMEDI

LAGLOIRE DES FILLES A MAGLOIRE

un texte de
ANDRÉ RICARD
mise en scène
ANDRÉ BRASSARD

BILLET EN VENTE
AU GUICHET
DU PALAIS MONTCALM
TOUS LES JOURS DE
12h00 À 21h00

**RÉSERVATIONS
692-2275**



**VIENS FAIRE UN TOUR...
OU DEUX!**

AUJOURD'HUI:

JOURNÉE DES DAMES

Admission à prix réduit pour les
dames jusqu'à 16h00

SUR LA PLAZA:

20h.45: Le Sensationnel Parker
21h.00: Spectacle de PAOLO NOEL
22h.00: Les Albanis

DEMAIN:

Admission gratuite sur le Parc
pour les moins de 16 ans.

**Y'a 555 façons de s'amuser avec
EXPO-QUÉBEC
du 28 Août au 7 Sept. 1975
Parc de l'Exposition provinciale, Québec.**

Un service de garderie, dirigé par Centraide
et ouvert jusqu'à 23h00, sera disponible
pour tous les enfants de 2 à 6 ans au 2ème
étage du Pavillon Central. Les trois pre-
mières heures sont gratuites.

« L'Autre »
c'est un disco-bar
pas comme les autres
où les soirées
se terminent mieux qu'ailleurs.
Si vous désirez rencontrer l'autre,
venez à « L'Autre », le disco-bar
pour bien commencer la nuit.

L'AUTRE
disco-bar
Auberge des Gouverneurs, boul. Laurier, Ste-Foy

AVIS LEGAL

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTE DE MONTMORENCY
MUNICIPALITÉS DE:

Ville de Beauport
Cité de Giffard
Ville de Courville
Ville de Villeneuve
Ville de Montmorency
Corporation Municipale de Ste-Thérèse de Lisieux
Municipalité de la paroisse St-Michel Archange.

Avis est par les présentes donné que le conseil de la municipalité de Ville de Beauport, le conseil de la Cité de Giffard, le conseil de la Ville de Courville et le conseil de Ville de Montmorency ont adopté, à la majorité de leurs membres, des règlements, soit le règlement numéro 659 de la municipalité de Ville de Beauport, le règlement numéro 729 de la municipalité de Cité de Giffard, le règlement numéro 323 de la municipalité de Ville de Courville et le règlement numéro 234 de la municipalité de Ville de Montmorency autorisant ces municipalités à présenter une requête au lieutenant-gouverneur en conseil pour fusionner les municipalités de Ville de Beauport, Cité de Giffard, Ville de Courville, Ville de Villeneuve, Ville de Montmorency, la corporation municipale de Ste-Thérèse de Lisieux et la municipalité de St-Michel Archange et créer la nouvelle municipalité de Ville de Beauport aux conditions suivantes: Requête en fusion de la ville de Beauport, de la cité de Giffard, de la ville de Courville, de la ville de Villeneuve, de la ville de Montmorency, de la corporation municipale de Ste-Thérèse de Lisieux et de la municipalité de la paroisse de Saint-Michel-Archange.

A L'HONORABLE LIEUTENANT-GOUVERNEUR EN CONSEIL

REQUÉRANTES

Exposé respectueusement:

ATTENDU que la loi favorisant le regroupement des municipalités, chapitre 53 des lois de 1971, prévoit que les municipalités qui désirent se fusionner peuvent adopter un règlement autorisant la présentation d'une requête conjointe au lieutenant-gouverneur en conseil, le priant d'octroyer des lettres patentes fusionnant ces municipalités et créant une nouvelle ville;

ATTENDU que le conseil de vos requérantes a adopté un tel règlement;

EN CONSÉQUENCE:

Vos requérantes vous prient d'octroyer des lettres patentes fusionnant la ville de Beauport, la cité de Giffard, la ville de Courville, la ville de Villeneuve, la ville de Montmorency, la corporation municipale de Ste-Thérèse de Lisieux et la municipalité de la paroisse de Saint-Michel-Archange selon les modalités suivantes:

- 1) Le nom de la nouvelle corporation de ville est "Ville de Beauport". A l'occasion de la tenue de la première élection générale, le conseil doit procéder à une consultation sur le nom de la ville, selon les modalités de l'article 380 de la Loi des cités et villes.
- 2) Le territoire de la nouvelle ville est celui démontré par la description technique et le plan sur toile préparé par monsieur Etienne Blouin, arpenteur-géomètre, en date du 31 juillet 1975, portant le numéro 3223, en annexe "A" de la présente pour en faire partie comme si elle figurait en entier à la suite.
- 3) Jusqu'à ce que le conseil en décide autrement:
 - a) Le gérant de l'ancienne ville de Beauport devient le gérant de la ville.
 - b) Le greffier de l'ancienne cité de Giffard devient le greffier de la ville, sous réserve du dernier alinéa de l'article 7.
 - c) Le trésorier de l'ancienne cité de Giffard devient le directeur des finances et trésorier de la ville.
 - d) L'ingénieur et directeur du service des Travaux publics de l'ancienne cité de Giffard devient le directeur des services techniques de la ville.
 - e) Le secrétaire-trésorier de l'ancienne ville de Beauport devient le responsable des communications de la ville.
 - f) Le directeur du service des loisirs et parcs de l'ancienne ville de Beauport devient le directeur des services communautaires de la ville.
 - g) Le directeur du service de la protection publique de l'ancienne cité de Giffard devient le directeur de la protection publique de la ville.
 - h) Le secrétaire-trésorier de l'ancienne ville de Villeneuve devient l'assistant du gérant de la ville.
 - i) Le secrétaire-trésorier de l'ancienne ville de Montmorency devient l'assistant du greffier de la ville.
 - j) Le secrétaire-trésorier de l'ancienne corporation de Ste-Thérèse-de-Lisieux devient l'archiviste de la ville.
 - k) Le secrétaire-trésorier de l'ancienne ville de Courville devient l'assistant du directeur des finances et trésorier de la ville.
- 3.1) Le greffier de l'ancienne cour municipale de Beauport, procureur et conseiller juridique de l'ancienne ville de Beauport et de l'ancienne corporation de Ste-Thérèse-de-Lisieux, devient le greffier de la cour municipale de la ville de Beauport, et directeur du contentieux de la ville, jusqu'à ce que le conseil en décide autrement.
- 4) La Loi des cités et villes (Statuts refondus 1964, chapitre 193) régit la nouvelle ville, sous réserve des conditions de la fusion telles qu'énoncées aux présentes.
- 5) La première élection générale a lieu pour la ville, en novembre 1976, selon l'article 173 de la Loi des cités et villes.
- 6) Jusqu'à la première élection générale, le conseil provisoire est composé de dix-sept (17) membres dont:
 - a) pour les anciennes municipalités où le maire était élu au suffrage universel et les conseillers par quartiers:
 - i) les maires de l'ancienne cité de Giffard, de l'ancienne ville de Beauport, de l'ancienne ville de Courville et de l'ancienne ville de Montmorency;
 - ii) trois conseillers de l'ancienne ville de Beauport, deux conseillers de l'ancienne cité de Giffard et un conseiller de chacune des anciennes villes de Courville et de Montmorency nommés par le conseil de l'ancienne municipalité dont ils faisaient partie au cours d'une séance spéciale qui est convoquée et tenue dans les sept (7) jours suivant l'entrée en vigueur des lettres patentes fusionnant lesdites municipalités, suivant les dispositions législatives qui régissaient cette municipalité.
 - b) pour les anciennes municipalités où le maire et les conseillers étaient élus au suffrage universel:
 - i) deux représentants de l'ancienne ville de Villeneuve et deux représentants de l'ancienne corporation municipale de Ste-Thérèse-de-Lisieux nommés par le conseil de l'ancienne municipalité dont ils faisaient partie au cours d'une séance spéciale qui est convoquée et tenue dans les sept (7) jours suivant l'entrée en vigueur des lettres patentes fusionnant lesdites municipalités, suivant les dispositions législatives qui régissaient cette municipalité.
 - c) pour l'ancienne municipalité de la paroisse de Saint-Michel-Archange:
 - i) deux représentants choisis parmi le conseil général de la corporation des Soeurs de la Charité de Québec nommés dans les sept (7) jours suivant l'entrée en vigueur des lettres patentes fusionnant lesdites municipalités.

Si l'une ou l'autre de ces nominations n'est pas faite dans le délai fixé, le ministre des Affaires municipales fixe la date et le mode de convocation d'une autre séance ou d'une autre assemblée selon le cas.

Le quorum du conseil provisoire est de neuf (9) membres.

7) La première séance du conseil provisoire de la ville a lieu à l'Hôtel de Ville de l'ancienne ville de Beauport à 20h00 le troisième lundi juridique suivant l'entrée en vigueur des lettres patentes, et sans autre convocation. Si cette séance n'est pas tenue au jour fixé, le greffier en reporte la date et convoque les membres du conseil selon les deuxième et troisième alinéas de l'article 354 de la Loi des cités et villes.

Le maire de l'ancienne ville de Beauport exerce la charge de maire du conseil provisoire de la ville.

Le greffier de l'ancienne cité de Giffard agit comme greffier de la ville jusqu'à la fin de la première séance du conseil provisoire.

8) Jusqu'à la première élection générale, est institué un comité administratif composé de sept membres et dont le quorum est de quatre. Les membres du comité sont les maires de l'ancienne ville de Beauport, de l'ancienne cité de Giffard, de l'ancienne ville de Courville et de l'ancienne ville de Montmorency, un représentant choisi parmi les deux représentants nommés au conseil provisoire représentant l'ancienne corporation municipale de Ste-Thérèse-de-Lisieux, un représentant choisi parmi les deux représentants nommés au conseil provisoire représentant l'ancienne ville de Villeneuve, et un représentant choisi parmi les conseillers et représentants nommés au conseil provisoire représentant l'ancienne ville de Beauport, l'ancienne cité de Giffard et l'ancienne paroisse de Saint-Michel-Archange.

Tous les membres du comité administratif, à l'exception des maires de l'ancienne ville de Beauport, de l'ancienne cité de Giffard, de l'ancienne ville de Courville et de l'ancienne ville de Montmorency, sont élus au scrutin secret par les membres du conseil provisoire de la nouvelle ville, en tenant compte des contraintes territoriales décrites ci-dessus, au cours d'une assemblée présidée par le maire et tenue sans convocation à l'Hôtel de Ville de l'ancienne ville de Beauport le deuxième lundi juridique suivant l'entrée en vigueur des lettres patentes.

Le comité administratif est présidé par le maire.

Le greffier est d'office secrétaire du comité administratif et le gérant assiste aux réunions de ce comité.

8.1) Advenant le décès, la démission, le refus d'agir d'un membre de ce comité administratif, le conseil provisoire choisit son remplaçant parmi les membres du conseil provisoire, tout en respectant les modalités de répartition requises pour la constitution dudit comité administratif en vertu de l'article 8.

8.2) Le comité administratif a pour fonction de superviser l'administration générale des affaires de la municipalité. Il prépare et soumet au conseil:

- i) les projets de règlements;
- ii) le budget annuel;
- iii) toute demande pour l'affectation du produit des emprunts ou pour tout autre crédit requis;
- iv) toute demande pour versements de fonds ou de crédits déjà votés;
- v) tout rapport recommandant l'octroi de franchises et de privilèges;
- vi) tout rapport concernant l'échange ou la location par bail emphytéotique

FUTURE VILLE DE BEAUPORT

d'immeuble appartenant à la ville et en outre, à la location de ses biens meubles ou immeubles lorsque la durée du bail excède un an;

vii) toute autre question que lui soumet le conseil et qui est de la compétence de ce dernier;

viii) tout plan de classification des fonctions et des traitements qui s'y rattachent. Le comité administratif doit rendre compte de ses travaux au conseil et aucun rapport ou décision n'a d'effet, s'il n'est adopté ou ratifié par le conseil.

Toute communication entre le conseil et les services se fait par l'entremise du comité administratif. Cependant, pour tout renseignement concernant les services, les membres du conseil ne doivent s'adresser qu'au gérant. Toute communication entre le comité administratif et les services se fait par l'entremise du gérant. Cependant, le comité administratif peut toujours convoquer un directeur de service pour l'obtention des renseignements qu'il désire.

9) A compter de la première élection générale, le conseil se compose de treize (13) membres, dont un maire et douze (12) conseillers.

10) Pour la première élection générale, le conseil doit diviser le territoire de la ville en six (6) quartiers relativement égaux en population. Le conseil doit adopter et faire publier son règlement, lequel ne requiert aucune approbation, au plus tard le 1er juillet 1976, à défaut de quoi le ministre des Affaires municipales est habilité à effectuer lui-même cette division et à la faire publier selon l'article 391 de la Loi des cités et villes. Le cas échéant, la décision du ministre a le même effet que si elle avait été adoptée par le conseil.

11) Jusqu'à ce que le conseil en décide autrement selon la Loi, le lieu de ses séances est au lieu des séances du conseil de l'ancienne ville de Beauport.

12) Les déficits accumulés de chacune des anciennes municipalités à la date de l'entrée en vigueur des lettres patentes constituant la nouvelle ville, demeurent à la charge de l'ensemble des biens-fonds imposables de chacune de ces anciennes municipalités. Les surplus accumulés de chacune des anciennes municipalités au moment de l'entrée en vigueur des lettres patentes constituant la nouvelle ville, servent soit à payer des dépenses en immobilisation réparties sur l'ensemble des biens-fonds imposables de l'ancienne municipalité qui les a accumulés, soit à réduire les taxes foncières spéciales déjà à la charge, au moment de l'entrée en vigueur des lettres patentes constituant la nouvelle ville, de l'ensemble des biens-fonds imposables de l'ancienne municipalité qui les a accumulés, soit les deux à la fois.

13) Sujet à l'application préalable, le cas échéant, du second alinéa de l'article 12, les taxes spéciales imposées en vertu des clauses d'imposition contenues dans les règlements d'emprunts adoptés par chacune des anciennes municipalités et destinées ou remboursement d'emprunts ou partie d'emprunts deviennent, pour le reste du terme respectif de chacun de ces emprunts ou partie d'emprunts, à la charge de tous les biens-fonds imposables de la ville selon la valeur desdits biens-fonds telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

14) Toute dette qui pourrait survenir à la suite d'une poursuite judiciaire ou d'une transaction, pour un ou des actes posés par une ancienne municipalité, est à la charge de l'ensemble des biens-fonds imposables de cette ancienne municipalité.

15) Les fonds de roulement des anciennes municipalités de la cité de Giffard, de la ville de Beauport et de la ville de Courville deviennent le fonds de roulement de la nouvelle ville.

Tous les règlements d'emprunts adoptés par les anciennes municipalités précitées pour la dotation en capital de leurs fonds de roulement deviennent, pour le reste du terme de ces emprunts, à la charge de tous les biens-fonds imposables de la ville.

Tous les emprunts à ces fonds deviennent, pour le reste du terme de ces emprunts, à la charge de tous les biens-fonds imposables de la ville.

16) Est incorporé un office municipal d'habitation, sous le nom de "Office municipal d'habitation de la ville de Beauport".

Cet office succède, avec les mêmes pouvoirs à l'Office municipal d'habitation de Giffard, lequel est éteint, et les troisième et quatrième alinéas de l'article 56 de la Loi de la Société d'habitation du Québec (1966/1967, chapitre 55) s'appliquent à cette succession.

Le siège social de l'Office municipal d'habitation de la ville de Beauport est situé dans les limites du territoire de cette ville.

Les membres de l'Office sont les membres de l'ancien Office municipal de la cité de Giffard en fonction lors de l'entrée en vigueur des lettres patentes.

Les articles 55 et 56 de la Loi de la Société d'habitation s'appliquent à l'Office municipal d'habitation de la ville de Beauport comme si l'office avait été constitué par lettres patentes en vertu de ladite loi.

17) Il y a, pour la ville, une cour d'archives appelée "Cour municipale de la ville de Beauport".

A compter de la nomination du premier juge de la Cour municipale de la ville de Beauport, sont abolies les Cours municipales de l'ancienne ville de Beauport et de l'ancienne cité de Giffard. Les règlements soumettant le territoire de la paroisse de Saint-Michel-Archange à la juridiction de la Cour municipale de la cité de Charlesbourg sont abrogés.

Les dossiers, registres, documents et archives des cours abolies, et ceux de la Cour municipale de la cité de Charlesbourg, relatifs à la paroisse de Saint-Michel-Archange, sont transmis au greffier de la Cour municipale de la ville de Beauport et deviennent les dossiers, registres, documents et archives de la Cour municipale de la ville de Beauport.

Toutes les procédures pendantes devant les cours municipales abolies ainsi que devant la Cour municipale de la cité de Charlesbourg, quant à celles relatives à la paroisse de Saint-Michel-Archange, sont continuées et tous les jugements non exécutés sont remis à exécution devant la Cour municipale de la ville de Beauport comme si ces procédures y avaient été intentées ou ces jugements y avaient été rendus.

18) Les fonds industriels constitués par l'une ou l'autre des anciennes municipalités deviennent le fonds industriel de la ville.

Tout règlement d'emprunt pour fins industrielles adopté par l'une ou l'autre de ces anciennes municipalités devient, pour le reste du terme de cet emprunt, à la charge de tous les biens-fonds imposables de la ville.

19) Le taux de la taxe foncière générale est imposé ou uniformisé par le conseil de la nouvelle ville, mais il peut, quant aux immeubles situés dans l'ancienne ville de Beauport, pour les trois premiers exercices financiers, être inférieur de pas plus de \$0.35 par \$100.00 d'évaluation du taux de la taxe foncière générale ci-dessus prévu et il peut quant aux immeubles situés dans l'ancienne corporation municipale de Ste-Thérèse de Lisieux, pour les trois premiers exercices financiers, être inférieur de pas plus de \$0.18 par \$100.00 d'évaluation du taux de la taxe foncière générale ci-dessus prévu.

20) Jusqu'à ce que le conseil en décide autrement par règlement, est imposée dans le territoire de la ville, conformément à l'article 527 de la Loi des cités et villes, une taxe d'affaires sur toutes les catégories ou classes de commerces ou occupations visées par l'article 526 de cette dernière Loi. Pour le premier exercice financier de la ville, le taux de cette taxe d'affaires est de 5% de la valeur locative des immeubles ou parties d'immeubles dans lesquels s'exercent ces commerces ou occupations. Ce taux demeure en vigueur tant qu'il n'a pas été modifié par le conseil.

21) Pour le premier exercice financier de la ville, sont en vigueur, dans ladite ville, les tarifs applicables en 1975 dans l'ancienne cité de Giffard pour la consommation de l'eau mesurée au compteur; pour les autres consommateurs d'eau, la charge fixe annuelle est de \$65.00 par unité d'habitation. Le conseil doit également imposer par règlement la charge pour la consommation de l'eau non mesurée aux compteurs, applicable aux établissements commerciaux et industriels.

Ces tarifs demeurent en vigueur tant qu'ils n'ont pas été modifiés par le conseil.

22) Notamment l'article 21, l'entente intervenue entre l'ancienne ville de Villeneuve et la compagnie des Ciments du St-Laurent, en date du 4 juin 1975, continue de s'appliquer selon les termes et conditions y mentionnées.

23) Pour le premier exercice financier de la ville, sera imposée par règlement du conseil, une taxe annuelle de vidanges ne pouvant excéder \$30.00 par unité d'habitation bénéficiant du service. Le conseil doit également imposer par règlement la taxe de vidanges applicable aux établissements commerciaux et industriels, laquelle n'est pas assujettie au maximum ci-dessus mentionné.

24) Jusqu'à ce que le conseil en décide autrement, la personne désignée pour exercer la charge de maire pour la durée du conseil provisoire et le trésorier de la ville sont autorisés à signer, au nom de la ville, les chèques de paie destinés au personnel de la ville.

25) Un inventaire sera fait de tous les documents (règlements, procès-verbaux, rôles d'évaluation, photographies, permis de construire, cartes, plans, rapports et autres) produits ou reçus par les anciennes municipalités fusionnées sous la direction du greffier dans les douze (12) mois qui suivront l'entrée en vigueur des lettres patentes. Toutes les pièces nécessaires à la bonne marche de la nouvelle municipalité y seront conservées.

Quant aux autres pièces, seront confiées à la garde du Conservateur des Archives nationales du Québec celles qu'il aura jugées d'intérêt historique, et ce, en vertu de la législation relative aux Archives nationales du Québec (Lois du Québec, 1969, chap. 26).

26) Le règlement numéro 643 concernant la rémunération du maire et des conseillers de l'ancienne ville de Beauport s'applique à la nouvelle ville, jusqu'à ce que le conseil en décide autrement conformément à la loi.

27) La nouvelle ville de Beauport adhère au régime général de retraite des maires et des conseillers des cités et villes tel qu'édicté par la "Loi concernant les régimes de retraite des maires et des conseillers des cités et villes" (chap. 48 des lois de 1974).

28) Le conseil peut, par un règlement applicable à la totalité du territoire de la ville, décréter un nouveau zonage au sens du paragraphe 1°c de l'article 426 de la Loi des cités et villes.

Le greffier doit, selon la loi, publier un avis de l'adoption du règlement; cet avis doit reproduire le texte du présent article et mentionner que les propriétaires intéressés qui désirent s'opposer au règlement peuvent faire connaître les motifs de leur opposition en s'adressant par écrit à la Commission municipale du Québec dans les trente jours suivant la publication de l'avis.

A l'expiration de ce délai, la Commission municipale du Québec tient une enquête publique dont elle fait rapport au ministre des Affaires municipales et au conseil municipal. Ce dernier peut, par résolution, modifier le règlement pour donner suite aux recommandations comprises dans le rapport.

Le règlement doit, pour entrer en vigueur, être approuvé par le ministre des Affaires municipales.

Une fois en vigueur, le règlement adopté en vertu du présent article ne peut être abrogé ou modifié que suivant le paragraphe 1°c de l'article 426 de la Loi des cités et villes.

28) Les dispositions législatives spéciales suivantes s'appliquent à la nouvelle ville:

— L'article 25 du chapitre 83 des lois de 1953;

— Les articles 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 13 du chapitre 128 des lois de 1959.

29) Les lettres patentes entreront en vigueur le premier janvier 1976 ou à la date de leur publication si celle-ci a lieu après cette date.

Aux termes des règlements 659 de Ville de Beauport, 729 de la Cité de Giffard, 323 de Ville de Courville et 234 de Ville de Montmorency les maires et greffiers ou secrétaires-trésoriers de ces municipalités sont autorisés à signer la présente requête:

VILLE DE BEAUPORT

Par: Marcel Bédard, maire.

Par: Maurice Parent, Sec.-trés.

CITÉ DE GIFFARD

Par: Alexis Bérubé, maire.

Par: Jacques Simoneau, greffier.

VILLE DE COURVILLE

Par: Roger Labbé, maire.

Par: Paul-André Robitaille, sec.-trés.

VILLE DE MONTMORENCY

Par: Roland Vermette, maire.

Par: Gaston St-Pierre, sec.-trés.

Signé à Beauport, ce 25 août 1975.

Tout propriétaire ou tout locataire des sept municipalités concernées peut s'opposer au principe de la fusion ou aux modalités de la requête conjointe dans les trente jours qui suivent le présent avis et peut faire connaître les motifs de son opposition en s'adressant par écrit à la Commission municipale du Québec, 680, rue St-Amable, Québec, P.Q. G1A 1B3.

La requête conjointe porte les signatures suivantes:

Ville de Beauport par: Marcel Bédard, maire et Maurice Parent, sec.-trés., Cité de Giffard par: Alexis Bérubé, maire et Jacques Simoneau, greffier, Ville de Courville par: Roger Labbé, maire et P.A. Robitaille, sec.-trés., Ville de Montmorency par: Roland Vermette, maire et Gaston St-Pierre, sec.-trés.

On peut prendre connaissance et obtenir copie du texte de la requête conjointe aux secrétariats de l'une quelconque des municipalités de:

Ville de Beauport à: 577, avenue Royale, Beauport.

Cité de Giffard à: 3095, avenue Royale, Giffard.

Ville de Courville à: 60, rue du Parc, Courville.

Ville de Montmorency à: 49, avenue Ruel, Montmorency.

Ville de Villeneuve à: 95, rue Savio, Villeneuve.

Corporation municipale de Ste-Thérèse de Lisieux à: 880, avenue Ste-Thérèse, Ste-Thérèse de Lisieux.

Municipalité de la paroisse St-Michel Archange à: Mastai, Québec.

Donné à Beauport, ce 26 août 1975.

Maurice Parent,
Secrétaire-trésorier,
Ville de Beauport.

DESCRIPTION DU TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE LA VILLE DE BEAUPORT

Un territoire formé par une partie du cadastre pour les paroisses de Beauport et de Saint-Roch-Nord et d'une partie sans désignation cadastrale, le tout renfermé dans les limites suivantes, à savoir:

Partant à l'intersection de la ligne sud-ouest du lot 58 et de la ligne de basse marée du fleuve Saint-Laurent; de là, successivement et en continuité les uns des autres les lignes et démarcations suivantes: vers le sud-est, le prolongement vers le sud-est de la dite ligne sud-ouest du lot 58 jusqu'à un point situé à une distance de six mille cent pieds (6,100 pi.) du point géodésique Legrade; vers le nord-est une ligne droite ayant une course astronomique Nord 58°00' Est jusqu'à une ligne parallèle avec la dite ligne sud-ouest du lot 58 et ayant son origine à l'intersection de la dite ligne de basse marée avec la rive gauche de la rivière Beauport; vers le nord-est, le prolongement de cette dite ligne droite jusqu'à son intersection avec la ligne centrale du fleuve Saint-Laurent; vers le sud-est la dite ligne centrale du fleuve passant du côté nord-ouest de l'île d'Orléans, jusqu'à son intersection avec le prolongement vers le sud-est de la ligne sud-ouest du lot 334 B du cadastre pour la paroisse de l'Ange-Gardien; vers le nord-ouest le dit prolongement et le côté sud-ouest dudit lot 334 B jusqu'à son intersection avec l'axe de la rivière Montmorency (près de la chute Montmorency); vers le nord-ouest ledit axe de la rivière Montmorency jusqu'à son intersection avec la ligne nord-est du cadastre de la paroisse de Beauport; vers le nord-ouest la ligne nord-est du rang 1 et des concessions Sainte-Marie, Saint-Louis et Saint-André dudit cadastre; vers le sud-ouest, la ligne nord-ouest de cette dernière concession; vers le sud-est, les lignes sud-ouest des concessions Saint-André, Saint-Louis, Sainte-Marie, Saint-Ignace, Sainte-Thérèse, Saint-Michel et Saint-Joseph dudit cadastre; vers le sud-ouest la ligne nord-ouest du lot 645 dudit cadastre; vers le sud-est, la ligne sud-ouest dudit lot 645; vers le sud-ouest la ligne nord-ouest des lots 662, 674, 675, 676 et leur prolongement jusqu'à la ligne nord-est du lot 692; vers le nord-ouest et le sud-ouest les lignes nord-est et nord-ouest de ce dernier lot; vers le nord-ouest la ligne nord-est des lots 704 et 703; vers le sud-ouest, la ligne nord-ouest des lots 703, 703A, 709, 715, 722, 725, 729, 734, 738, 740, 743, et 744; vers le sud-est, la ligne sud-ouest des lots 744, 747A, 747 et 742 dudit cadastre pour la paroisse de Beauport et la ligne sud-ouest des lots 590 et 589 du cadastre pour la paroisse de Saint-Roch-Nord jusqu'à la limite nord de la rue Desroches; vers le sud-est, ladite limite nord de la rue Desroches jusqu'au chemin la Canardière; vers le nord-est, la limite nord-ouest dudit chemin, son prolongement à travers l'avenue d'Estimauville et de nouveau la limite nord-ouest du chemin de la Canardière jusqu'à la ligne sud-ouest du lot 731 du cadastre pour la paroisse de Beauport; vers le sud-est, le prolongement de ladite ligne sud-ouest du lot 731 à travers le chemin Royal, cette autre partie de la ligne sud-ouest du lot 731 jusqu'au lot 1507 (CN), son prolongement à travers le lot 1507 et une autre partie de la ligne sud-ouest du lot 731 jusqu'à la ligne de haute marée du fleuve Saint-Laurent; vers le sud-est, ladite ligne de haute marée jusqu'à son intersection avec la ligne sud-ouest du lot 58; vers le sud-est, ladite ligne sud-ouest dudit lot jusqu'au point de départ.

Le tout conformément au plan ci-annexé préparé par Etienne Blouin, arpenteur-géomètre, sous le numéro 3223 de ses minutes et daté du 31 juillet 1975.

M-3223

D-3223

Giffard, 31 juillet 1975

Préparé par: Etienne Blouin,

arp.-géom.

Copie conforme à l'original

